UCLouvain

FIAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

Faculté de philosophie, arts et lettres

Le conte en classe de secondaire

Étude didactique du conte « La Belle et la Bête » et ses adaptations cinématographiques

Auteur : Elisabeth Vervaeke
Promoteur(s) : Jean-Louis Dufays
Année académique : 2021-2022
Master en langues et lettres anciennes et modernes, à finalité didactique

Remerciements

Je voudrais tout d'abord adresser mes plus sincères remerciements à mon promoteur, Monsieur Jean-Louis Dufays, qui m'a suivie dans le choix de ce sujet avec enthousiasme, qui m'a accordée de son temps tout au long de ces deux dernières années, et dont les conseils et les remarques m'ont été d'une aide précieuse dans la rédaction de ce mémoire.

J'aimerais également adresser toute ma reconnaissance à mes parents, Marianne et David, qui m'ont soutenue depuis le début de mes études et qui ont suivi l'évolution du mémoire avec attention. Je tiens à remercier mon frère Quentin qui a toujours eu un petit mot d'encouragement à mon égard. De manière plus générale, j'ai une profonde gratitude pour toute ma famille qui m'ont encouragée tout le long de mon cursus universitaire.

Je tiens à remercier mon compagnon James, qui a suivi toutes les étapes de mon master et de mon mémoire et qui s'est toujours montré intéressé par ce que j'entreprenais. Je n'oublierai pas ses propos réconfortants et motivants durant mes moments de doute.

Je remercie tous mes amis que j'ai rencontrés pendant mon parcours universitaire, que ce soit à l'Université de Namur ou à l'Université catholique de Louvain. Je pense plus précisément à Claudia, Marie et Chloé avec qui j'ai partagé des moments inoubliables à Namur et à Louvain-la-Neuve. Je pense aussi à mes camarades de latin-français à l'UCLouvain, en particulier Cerise et Valentine avec qui j'ai noué une réelle amitié et partagé mes expériences de stage, ainsi que Sarah avec qui je partage la même ville d'origine et la passion de la littérature latine.

Enfin, un tout grand merci à tous les enseignants et à tous les élèves qui ont participé de près ou de loin à cette recherche : sans eux ce mémoire n'aurait pas pu aboutir.

Introduction

Depuis des siècles, les contes de fées sont un terreau fertile pour aborder des thèmes variés et universels, dont celui de l'amour. Un de ces contes les plus illustres est « La Belle et la Bête », sans conteste connu depuis des siècles à travers le monde. Si celui-ci est à l'origine un conte oral qui circulait dès l'Antiquité grâce au bouche-à-oreille, il repose sur le papier pour l'éternité grâce à Gabrielle-Susanne de Villeneuve et à Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, deux autrices françaises du XVIII^{e} siècle. Mais cette histoire ancienne ne se résume pas à cela, « La Belle et la Bête » a connu des nombreuses variantes et adaptations au fil du temps et ce, dans différents domaines comme la littérature, l'opéra, le théâtre ou le cinéma. Citons comme exemples, les adaptations cinématographiques des studios Disney et du poète Jean Cocteau. De plus, de nombreuses études ont démontré que le conte est sujet à interprétations multiples, dans différents domaines tels que l'analyse littéraire et la psychanalyse.

Dès lors, « La Belle et la Bête » semble être un conte riche à aborder dans les classes de français du secondaire en Belgique francophone, tout autant que d'autres œuvres littéraires, quel que soit le genre auquel elles appartiennent. Cependant, il n'existe à notre connaissance qu'une seule recherche didactique traitant de cette œuvre dans l'enseignement secondaire en Belgique francophone : il s'agit du mémoire de l'étudiante Hélène Rommelaere[1]. De plus, nonobstant les années et les degrés du secondaire, les programmes de français prescrits par la Fédération Wallonie-Bruxelles n'obligent en aucun cas l'enseignement des contes. Cette constatation faite, il est facile d'émettre l'hypothèse que l'enseignement de ce genre ne tient alors qu'à la volonté du professeur. Par conséquent, nous pouvons nous interroger sur les réalités de cet enseignement de « La Belle et la Bête » dans les écoles secondaires wallonnes et bruxelloises.

Le présent mémoire tentera dès lors dans un premier temps d'établir les réalités de terrain sur l'enseignement du conte « La Belle et la Bête » dans les classes du secondaire en Belgique francophone, et dans un second temps de proposer une séquence didactique entièrement consacrée à ce sujet. Pour une meilleure vue d'ensemble, les recherches concernant l'enseignement du conte dans les écoles s'élargiront à toutes les années du secondaire. Par contre, la séquence didactique s'adressera à un public du troisième degré du secondaire, quelle

[1] Rommelaere, Hélène. « La Belle et la Bête en classe de professionnelle. Etude du conte de Madame Leprince de Beaumont et de certaines de ses versions » Mémoire. UCLouvain, 1996.

que soit la filière. Le choix du troisième degré du secondaire est surtout motivé par la maturité des élèves, qui permettra d'aborder des thèmes plus complexes.

La première partie de ce mémoire établira un cadrage théorique autour de « La Belle et la Bête » à travers la présentation de différentes recherches. Pour commencer, un contexte historique expliquera brièvement les origines orales du conte ainsi que les similitudes thématiques et littéraires avec le conte antique *Psyché et Cupidon*. Puis seront présentées les biographies succinctes de Gabrielle-Susanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, les deux autrices du conte écrit de « La Belle et la Bête », ainsi que leurs versions respectives du conte. Nous verrons que ces deux femmes et leurs œuvres sont conditionnées par les valeurs morales de leur époque concernant le statut et le rôle des femmes dans la société du XVIII^{e} siècle. Ensuite, trois œuvres cinématographiques seront mises en évidence pour la qualité de leurs adaptations de l'œuvre originale. Nous avons choisi les films de Jean Cocteau (1946), des studios Disney (1991) et de Christophe Gans (2013). Nous n'ignorons pas qu'il existe de nombreuses autres adaptations (cinématographiques ou autres) de ce conte, mais ce choix nous a paru le plus pertinent dans le contexte du cours de français. Pour clôturer cette partie théorique, nous nous concentrerons sur l'analyse des deux personnages principaux, du thème de l'initiation amoureuse et du traitement du concept de beauté.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, nous nous intéresserons à l'enseignement de « La Belle et la Bête » dans les écoles secondaire en Belgique francophone. Cette recherche, qui se voudra descriptive, sera divisée en deux étapes, une enquête adressée aux professeurs de français dans le secondaire et trois entretiens avec différents professeurs. La première mettra en évidence les pratiques enseignantes actuelles et/ou anciennes sur les contes et en particulier sur « La Belle et la Bête ». La seconde livrera la réalité de l'enseignement des contes du point de vue particulier de trois professeurs. Cette double recherche descriptive permettra de récolter des données à la fois quantitatives et qualitatives. Afin de mener au mieux cette enquête et ces entretiens, nous présenterons plusieurs recherches antérieures sur les contes et sur « La Belle et la Bête », les unes purement théoriques, les autres didactiques, et nous exposerons nos choix méthodologiques.

La dernière partie de ce mémoire exposera une séquence didactique entièrement consacrée à « La Belle et la Bête », que nous aborderons dans ses deux versions littéraires de Madame de Villeneuve et de Madame Leprince de Beaumont ainsi que trois films, à savoir ceux de Jean Cocteau (1946), des studios Disney (1991) et de Christophe Gans (2013). Pour assurer à cette séquence une pertinence optimale, nous nous sommes appuyée sur les précédentes études

en didactique de ce conte. Cela nous a permis d'orienter nos choix vers certains exercices et vers les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) les plus adéquates pour l'apprentissage des élèves.

Le présent mémoire présente donc de multiples objectifs : il entend contribuer à la recherche en didactique du français langue première sur l'enseignement des contes en Belgique francophone, il espère démontrer l'intérêt du conte « La Belle et la Bête » et de son enseignement dans les écoles secondaires, et enfin, il cherche à fournir des outils aux professeurs de français du secondaire.

1. « La Belle et la Bête » : analyse littéraire

1.1. Les origines du conte

Il est difficile de dater l'apparition de « La Belle et la Bête » puisque, comme tous les autres contes, il fut un conte oral[2]. La transmission de récits de ce type s'est déroulée durant des siècles et dans de nombreux pays, jusqu'à leur première version écrite.

Cependant, *La Belle et la Bête* partage la même thématique que le conte antique *Psyché et Cupidon,* qui a été écrit par l'auteur latin Apulée au II^e^ siècle PCN au sein de son roman *Les Métamorphoses*[3]. En effet, selon la classification proposée par Aarne et Thompson, les deux contes sont classés dans le *conte-type*[4] n°425, « la recherche du mari disparu »[5]. Ce schéma narratif présente cinq éléments qui les constituent : le monstre comme mari, la levée du sortilège du monstre, la perte du mari, la recherche du mari, la récupération du mari. *Psyché et Cupidon* ainsi que *La Belle et la Bête* sont deux variantes de ce *conte-type*. Le premier se présente dans la classification d'Aarne et Thompson comme le n°425A, « le monstre (animal) comme époux (Cupidon et Psyché) » ; le second correspond à la variante suivante n°425C, « la Belle et la Bête ». Cette classification permet de constater que la thématique du mari métamorphosé était connue dès l'Antiquité.

1.2. Deux autrices féminines françaises du XVIII^e^ siècle

1.2.1. Gabrielle-Susanne de Villeneuve

1.2.1.1. Éléments biographiques

Gabrielle-Susanne de Villeneuve, née Barbot, est née à Paris le 28 novembre 1685, au sein d'une famille noble et protestante[6]. Elle s'est mariée en 1706 avec l'aristocrate Jean-

[2] Defrance, Anne. « Aux sources de la littérature de jeunesse : les princes et princesses des contes merveilleux classiques » in *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*. Vol. 4, n°82 (2010) : p. 25.
[3] Angélopoulos, Anna. « Le conte d'Eros et Psyché dans la littérature orale » in *Topique*. Vol. 75, n° 2 (2001) : p. 155.
[4] Ce que les auteurs Aarne et Thompson appellent le *conte-type* désigne un schéma narratif présentant des éléments récurrents des points de vue du contenu, des motifs narratifs et des niveaux du récit.
[5] Aarne, Antti, Thompson, Stith. *The Types of the Folktale : A Classification and Bibliography*. 2nd Revision, 4th Print. Helsinki : Suomalainen tiedeakatemia, 1981. FF communications 184. p. 140-143.
[6] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *La jeune américaine et les contes marins (La Belle et la Bête)* ; *Les belles solitaires*. Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Magasin des enfants (La Belle et la Bête)*. éd. Biancardi, Elisa. Paris : Honoré Champion, 2008. Sources classiques ; 83. p. 29-30.

Baptiste Gaalon de Villeneuve. Au début du XVIII[e] siècle, elle fit face à de nombreux soucis financiers et familiaux : lors de la mort de son père en 1702, elle dut renoncer à son héritage avec ses sœurs en faveur de sa mère après une succession difficile ; son mariage était malheureux puisqu'elle fut veuve dès 1711 ; sa fortune s'écroula pendant presque vingt ans après de nombreuses péripéties financières.

Malgré cette situation difficile, elle voyageait beaucoup notamment à Paris où elle y rencontra Crébillon père[7]. De 1733 jusqu'à la mort de l'autrice le 29 décembre 1755, ils habitèrent ensemble, Crébillon père en tant que retraité, Madame de Villeneuve en tant qu'intendante ou gouvernante. Cette cohabitation entre les deux auteurs a été l'objet de nombreuses critiques de la part de leurs contemporains, dont Voltaire. Néanmoins, c'est cette situation qui a permis à Gabrielle-Susanne de vivre correctement.

En tant que romancière, elle publia *La Jardinière de Vincennes* en 1753, qui lui assura un certain succès au XVIII[e] siècle, puisque son roman a été réédité jusqu'au XIX[e] siècle[8]. Elle connut une meilleure fortune avec ses recueils de contes, *Les Belles Solitaires* (1745) et *La Jeune Américaine et les Contes américains* (1740). Dans ce dernier se trouve le conte de *La Belle et la Bête*, considéré par ses contemporains et par la postérité comme son chef-d'œuvre[9].

1.2.1.2. Sa version de « La Belle et la Bête »

Avant de résumer « La Belle et la Bête » de Madame de Villeneuve, il convient d'abord de définir le type de conte auquel il appartient. Marc Soriano propose pour le conte de fées la définition suivante :

> « Récits de voie orale, souvent antérieurs à la civilisation latine ou grecque et se retrouvant sous forme d'adaptations dans la littérature écrite. L'expression contes de fées est plus spécialement réservée aux récits qui comportent l'intervention d'êtres surnaturels du sexe féminin, doués de pouvoirs merveilleux, bons au mauvais. […] Dans les contes spécifiquement populaires, la féerie est réduite à sa plus simple expression. »[10]

Cette définition convient à la version de « La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve, puisque d'une part le registre du merveilleux domine le récit, d'autre part des fées interviennent au sein de celui-ci.

---

[7] *Ibid*. p. 31-33.
[8] *Ibid*. p. 40-52.
[9] *Ibid*. p. 58-59.
[10] Soriano, Marc. Contes de fées dans *Dictionnaire Universalis en ligne*. Consulté le 11 mai 2021 via le lien suivant : https://www.universalis.fr/encyclopedie/contes-de-fees/

« La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve peut se résumer de la façon suivante : la première partie concerne l'histoire entre les deux héros ; la seconde partie concerne le préquel de « la Belle et de la Bête ».

Un homme riche travaillant pour la marine marchande avait douze enfants, six garçons et six filles dont la plus jeune était appelée la Belle par sa famille. Cette dernière était généreuse, humble et d'une beauté exceptionnelle, au contraire de ses sœurs. Leur père ayant perdu ses navires de marchandises par un concours de circonstances, ils durent déménager à la campagne pour vivre plus modestement. Deux ans plus tard, le marchand retourna à la ville pour récupérer un de ses vaisseaux qu'il croyait perdu mais, après six mois de négociation, il ne s'enrichit pas plus qu'auparavant. Il reprit la route pour rentrer auprès de sa famille et tomba sur un château aux multiples richesses. Dans le jardin, il trouva des rosiers fleuris qu'il trouva magnifiques. Il cueillit plusieurs roses pour les offrir à la Belle mais à ce moment, la Bête apparut et le condamna à lui livrer sa vie ou celle d'une de ses filles au bout d'un mois. En rentrant chez lui, il fit part à sa fille de sa mésaventure. La Belle décida alors de prendre la place de son père et partit à cheval pour le château de la Bête où elle se constitua prisonnière. Durant sa captivité, elle s'occupait avec de nombreux loisirs et rêvait d'un beau prince inconnu, qui serait emprisonné dans le palais de la Bête. À chaque souper, la Bête se présentait à elle et lui demandait s'elle pouvait la laisser coucher avec elle, mais elle refusait ses avances à chaque fois. Un jour, la Belle supplia la Bête de pouvoir revoir sa famille et le monstre le lui accorda à la condition qu'elle revienne au château dans deux mois, en recourant à une bague magique. La Belle retourna dès lors auprès de sa famille, mais au terme des deux mois passés, elle rêva que la Bête mourait à cause de son retour tardif. Désemparée, dès son réveil, la Belle revint au palais grâce à la bague. Elle y passa une journée complète sans voir la Bête, mais finit par la trouver endormie dans une petite grotte au sein du jardin. La Bête l'implora de retourner dans ses appartements et de s'y reposer, ce qu'elle fit. Dans son sommeil, la Belle retrouva son prince inconnu qui la convainquit d'épouser la Bête. Le lendemain, la Belle et la Bête se marièrent et couchèrent ensemble dans le même lit. À son réveil, la Belle découvrit que la Bête avait laissé sa place au prince inconnu de ses rêves.

La mère du prince et une fée vinrent alors leur rendre visite ; à cette occasion, le prince raconta à la Belle l'origine de la malédiction pesant sur lui. Lorsque le prince était enfant, une méchante fée désirait l'épouser, mais devenu adulte, il refusa ses avances. Pour le punir, elle le transforma en un monstre hideux. Ensuite, la fée révéla à la reine et au prince que la Belle était

en réalité une princesse, nièce de la reine et cousine du prince. La connaissance de ce rang noble permit au prince et à la Belle d'organiser leur second mariage, devant leurs familles respectives.

Si le conte de « La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve n'a pas connu la même fortune au XVIII[e] siècle que celui de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, le style de la première version est sans contexte plus travaillé, plus riche et romanesque[11]. Celui-ci témoigne de l'inscription de l'autrice dans le mouvement littéraire de la préciosité, qui se définit par l'extrême recherche lexicale et grammaticale[12].

La narration est totalement aboutie : elle présente des enchâssements de *flash-back* qui permettent de mettre en évidence les enjeux idéologiques du conte[13].

Par ailleurs, *La Belle et la Bête* de Madame de Villeneuve est la seule version littéraire française où des fées interviennent dans le récit. Or le rôle de celles-ci est très important[14] car elles sont l'origine à la fois de la malédiction du prince et du mariage entre lui et la Belle.

1.2.2. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont

1.2.2.1. Éléments biographiques

Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, née Marie-Barbe Leprince, est née à Rouen le 26 avril 1711 au sein d'une famille modeste[15]. Lors de son entrée au couvent d'Ernemont en 1725, elle suit une formation sur l'enseignement et la didactique, imprégnés par la religion catholique. Après son départ du couvent, elle connut des difficultés amoureuses : mariée avec l'officier Antoine Grimard de Beaumont pendant deux ans, elle divorça en 1745 malgré la naissance de leur fille ; en secondes noces, elle épousa Thomas Pichon-Tyrrel en 1757 à Londres.

Sa carrière littéraire débuta dès 1748 par un roman *Le Triomphe de la vérité* et par une brochure sur « la défense des femmes » intitulée *La Lettre en réponse à l'« Année merveilleuse »*[16]. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est connue comme défenseuse des droits sociaux des femmes. Il faut préciser que la défense des droits des femmes au XVIII[e] siècle, telle

[11] Jomand-Baudry, Régine, Perrin, Jean-François. *Le conte merveilleux au XVIII[e] siècle : une poétique expérimentale*. Paris : Kimé, 2002. Détours littéraires. p. 151.
[12] Fosséprez, Adèle. « Différentes adaptations d'un conte de fées, du XVIII[e] siècle à nos jours : l'exemple de *La Belle et la Bête* ». Mémoire. UCLouvain, 2016-2017. p. 23.
[13] De Villeneuve, Gabrielle-Susanne, Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.* p. 58-62.
[14] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 23.
[15] *Ibid*. p. 893-895.
[16] *Ibid*. p. 900-901.

que la concevait Madame de Beaumont, était différente de celle qui est pratiquée aujourd'hui : en effet, l'autrice conseillait aux jeunes femmes de s'épanouir à travers des attitudes pédagogiques et chrétiennes, alors que les féministes actuelles visent à une émancipation des femmes et une égalité entre les hommes et les femmes plus universelles, dans le monde occidental.

En 1748, Madame de Beaumont s'installa à Londres où elle devint gouvernante d'enfants, éducatrice et femme de lettres[17]. En 1756, elle publia son *Magasin des enfants*, manuel pédagogique et recueil de contes, dont « La Belle et la Bête » fit partie et ce récit rencontra d'emblée un grand succès. Il était enchâssé au sein d'un dialogue entre une gouvernante et plusieurs jeunes filles, qui représentaient chacune une vertu.

En 1763, l'autrice rentra en France, où elle s'installa dans un premier temps près d'Annecy puis dans un second temps à Avallon[18]. Elle resta en France jusqu'à sa mort en 1780[19].

1.2.2.2. Sa version de « La Belle et la Bête »

La version de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont se différencie de celle de Gabrielle-Susanne de Villeneuve sur plusieurs points : le type de conte, le contenu du récit et son style.

Bien qu'il s'agisse d'un conte de fées, « La Belle et la Bête » de Madame Leprince de Beaumont n'a pas une visée purement merveilleuse, comme la version de Madame de Villeneuve : l'ambiance féérique apparait seulement ici comme un cadre pour les préceptes pédagogiques et moraux promus par la conteuse[20].

La version de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont peut se résumer comme suit. Un marchand avait trois garçons et trois filles, dont une surnommée la Belle, qui était connue pour sa beauté admirable, et était forcé à habiter à la campagne après la perte de ses richesses. Un jour, leur père s'en alla au port de marchandises pour tenter de regagner ses biens, en vain. Sur la route du retour, il trouva un château dans lequel il séjourna la nuit. Le lendemain, au moment de son départ, il voulut cueillir une rose pour sa fille Belle

[17] *Ibid*. p. 901-903.
[18] *Ibid*. p. 905-907.
[19] La date de la mort de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est incertaine. Néanmoins, ses biographes plaident pour l'année 1780.
[20] Aubrit, Jean-Pierre. *Le conte et la nouvelle*. Paris : Armand Colin, 1997. Cursus. p. 43.

lorsque la Bête surgit. Celle-ci le condamna à mourir mais lui accorda un délai de trois mois avant sa mise à mort, pour revoir ses enfants, ainsi que des cadeaux pour ceux-ci. Lorsque le père retourna chez lui pour faire ses adieux, la Belle décida de prendre sa place. Elle partit pour le palais de la Bête. Elle y fut comblée de richesses de toutes sortes, comme un miroir magique qui lui permettait de voir tout ce qu'elle désirait. Chaque soir pendant trois mois, à l'heure du souper, la Bête la rejoignait à table pour lui poser cette question : « La Belle, voulez-vous être ma femme ? » Cette dernière lui répondit négativement à chaque fois. La Belle aimait observer son père à travers le miroir magique, mais se rendit compte que celui-ci était malade de chagrin. Elle supplia la Bête de la laisser revoir son père. Celle-ci le lui permit, à condition qu'elle revînt au bout d'une semaine grâce à la magie d'une bague enchantée qui lui permettrait de revenir auprès d'elle. De retour chez son père, la Belle retrouva les siens et leur offrit de nombreux cadeaux luxueux. Ses sœurs en devinrent jalouses et complotèrent pour que leur sœur brise sa promesse auprès de la Bête. Au bout d'une semaine, la machination de ses sœurs ayant réussi, la Belle regretta sa trahison et alla se coucher en enfilant la bague. Le lendemain, elle se retrouva grâce à la magie au château de la Bête et chercha la Bête. Elle la trouva au bord du canal dans le jardin, mourante. La Belle lui déclara son amour, ce qui brisa le sort pesant sur la Bête. Celle-ci se changea alors en un prince magnifique. La Belle et le prince vécurent heureux dans leur château.

« La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont est une forme abrégée et simplifiée du conte de Gabrielle-Susanne de Villeneuve, destinée en premier lieu à un public d'enfants[21]. Celui-ci apparait comme une réécriture enfantine et efficace du conte de Madame de Villeneuve. La force du style de Madame de Beaumont est d'intéresser les enfants et de leur donner l'envie d'apprendre.

Comme on l'a évoqué précédemment, le merveilleux du conte se présente comme un habillement des préceptes pédagogiques qu'a voulu donner l'autrice[22]. Ces derniers sont largement influencés par la religion catholique. Madame de Beaumont considérait les contes de fées comme mensongers pour les enfants, voire dangereux en raison des faits irréels qu'ils véhiculent. Ainsi, dans « La Belle et la Bête », les préceptes pédagogiques et religieux sont rendus clairs par la référence réitérée à Dieu.

[21] Jomand-Baudry, Régine, Perrin, Jean-François. *Op. cit.* p. 151-155.
[22] De Villeneuve, Gabrielle-Susanne, Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.* p. 903-925.

1.3.Les adaptations cinématographiques

1.3.1. Jean Cocteau (1946)

Le film *La Belle et la Bête,* réalisé et scénarisé par le français Jean Cocteau, est sorti en 1946 pour la première fois au cinéma[23]. Il a été produit par André Paulvé. Le casting des personnages principaux est composé de Jean Marais dans le rôle de la Bête, d'Avenant et du Prince, ainsi que de Josette Day dans celui de la Belle.

Le film a été inspiré à Jean Cocteau par le conte *La Belle et la Bête* de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont[24]. Si la globalité du scénario respecte le schéma narratif du conte littéraire, le film se différencie par deux éléments remarquables : la valorisation du merveilleux et l'absence du christianisme[25].

Jean Cocteau désirait que son film soit une réécriture poétique et surréaliste du conte mythique[26]. Ainsi, il a réhabilité le fantastique, que Madame de Beaumont avait effacé au profit d'un réalisme moralisant, en opposition au réel : par exemple, le château de la Bête semble réel puisqu'il est décoré de peintures baroques de Vermeer ou Rembrandt, mais il apparait également comme onirique car la chambre de la Belle ressemble à une forêt où se trouvent des objets tels que le miroir magique qui crée un cadre tout à fait fantastique. Cette opposition entre le réel et le surréel se construit également à travers les personnages de la Belle, qui est ancré dans la réalité, et de la Bête, qui se présente comme un monstre fantastique. D'ailleurs, les environnements de ces deux personnages leur ressemblent : la Belle vient d'une campagne qui pourrait s'apparenter à une région flamande proche de la mer sur le territoire français tandis que la Bête habite dans un château où les objets peuvent bouger seuls et parler, où les larmes peuvent se changer en diamants. En réalité, le surréalisme de *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau apparait plus volontiers à l'image que dans le scénario.

Enfin, le merveilleux du film n'est pas mis au service de la morale chrétienne comme dans le conte de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont[27]. Au contraire, le christianisme a disparu du scénario au profit du surréalisme voulu par Jean Cocteau.

[23] Cocteau, Jean. *La Belle et la Bête*. Paris : L'avant-scène, 1973. L'avant-scène Cinéma, n°138/139. p. 7.
[24] Cocteau, Jean. *La Belle et la Bête*. Paris : L'avant-scène, 2014. L'avant-scène Cinéma, n° 610. p. 24.
[25] Cocteau, Jean. *Op. cit*. 1973. p. 8-10.
[26] *Ibid*. p. 8-10.
[27] *Ibid*. p. 9.

D'un point de vue purement technique, le film *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau est considéré comme un chef-d'œuvre[28]. D'une part, le tournage s'est déroulé durant la fin de la seconde guerre mondiale, période durant laquelle l'électricité manquait cruellement ; d'autre part, Jean Cocteau a connu de nombreux incidents de tournage comme des imprévus liés à la météo. Par ailleurs, le cinéaste s'est montré particulièrement minutieux en ce qui concerne la lumière, les effets spéciaux et les prises de vue.

Dans le film de Cocteau, l'image est essentielle puisqu'elle est pensée comme l'objet poétique[29]. À l'inverse, les dialogues semblent secondaires et mis au service de l'image ; le peu de dialogues servent en quelque sorte à la sublimer.

1.3.2. Les studios Disney (1991)

En 1991, le film d'animation *La Belle et la Bête*, réalisé par Gary Trousdale et Kirk Wise et produit par les studios Walt Disney Pictures, participe à la renaissance des studios Disney[30]. Depuis ses débuts, ceux-ci ont puisé leurs scénarios dans les contes de fées[31]. Néanmoins, même si les réalisateurs se sont inspirés de la version de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont pour réaliser leur film *La Belle et la Bête*[32], celui-ci s'en éloigne beaucoup[33].

Le traitement des personnages est différent[34]. Tout d'abord, l'héroïne n'est pas surnommée la Belle, mais se prénomme plus simplement Belle. Charles Solomon la décrit de la façon suivante : « Belle n'est pas une jeune fille passive qui ne veut qu'une rose, elle devient une jeune femme intelligente et active qui étouffe dans sa petite ville de province »[35]. Les réalisateurs voulaient en faire une héroïne moderne, représentative de la fin du XX^{e} siècle[36].

Par ailleurs, dans le film des studios Disney, la Bête a l'apparence de six animaux : la tête d'un bison, la crinière d'un lion, le front d'un gorille, les cornes d'un sanglier, le corps d'un ours et les pattes d'un loup[37]. Loin de la Bête docile et courtoise décrite par Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, celle de Disney se présente comme colérique, mélancolique et vulnérable. Son animation est une véritable prouesse technique pour l'époque. Son dessinateur,

[28] Fosséprez, Adèle. *Op. cit.* p. 36-37.
[29] *Ibid*. p. 37.
[30] Lucci, Gabriele, Mulkai, Claire. *Le cinéma d'animation*. Paris : Hazan, 2006. Guide des arts. p. 234-235.
[31] Fosséprez, Adèle. *Op. cit.* p. 55.
[32] Solomon, Charles. *La Belle et la Bête, l'histoire éternelle d'un chef-d'œuvre*. Paris : Huginn & Muninn, 2017. p. 34.
[33] Fosséprez, Adèle. *Op. cit.* p. 55.
[34] Solomon, Charles. *Op. cit.* p. 62.
[35] *Ibid*. p. 62.
[36] *Ibid*. p. 62.
[37] *Ibid*. p. 101-105.

Glen Keane, la voulait la plus réaliste possible ; ainsi lorsqu'il est revenu sur la scène de transformation de la Bête en prince, il a déclaré :

> « J'ai fait des tonnes de croquis afin de trouver la meilleure manière de montrer la transformation d'une patte de bête en pied humain. J'ai étudié les pattes arrière de notre basset. C'était la première fois que j'observais l'anatomie des orteils d'un chien. J'ai trouvé ça fascinant […] Un jour, au travail, j'ai enlevé mes chaussures et mes chaussettes et j'ai levé le pied en l'air pour le dessiner. Au même moment, Jeffrey Katzenberg et Roy Disney[38] sont entrés dans mon bureau. »[39]

De plus, dans le château de la Bête vivent différents personnages transformés en objets : Lumière en chandelier, Big Ben en pendule, Madame Samovar en théière, etc[40]. Ces personnages n'existent pas chez Madame Leprince de Beaumont, mais rappellent en quelque sorte le château enchanté de Madame de Villeneuve.

Si le film semble rejoindre le conte de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont par sa visée pédagogique, il va plus loin : la morale, selon laquelle les apparences sont trompeuses et que l'amour est plus fort que tout, est renforcée par la dualité entre la Bête et de l'antagoniste Gaston[41]. Ce dernier est tout à fait l'opposé physique et morale de son concurrent.

Une autre particularité du film d'animation *La Belle et la Bête* tient à sa musicalité, qui reste une marque de fabrique des studios Disney[42]. Dans ce film, la musique de Howard Ashman et Alan Menken souligne l'action de la trame et les sentiments des personnages.

Les studios Disney ont également produit une seconde fois en 2017 un film sur « La Belle et la Bête », cette fois en prise de vue réelle[43]. La réalisation a été assurée par Bill Condon. Les rôles principaux ont été attribués à Emma Watson et à Dan Stevens. La trame, les personnages et les chansons sont très ressemblants avec ceux de la première version des studios Disney, à l'exception de quelques détails mineurs.

[38] Jeffrey Katzenberg était le directeur des studios Walt Disney Pictures au début des années 1990. Roy Edward Disney état le neveu de Walt Disney et directeur du département animation durant les années 1990.
[39] *Ibid*. p. 105.
[40] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 58.
[41] *Ibid*. p. 55-56.
[42] Solomon, Charles. *Op. cit*. p. 79-81.
[43] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 70-72.

1.3.3. Christophe Gans (2013)

Le film *La Belle et la Bête*, réalisé par le français Christophe Gans, est sorti en 2013 dans les salles de cinéma[44]. Les deux personnages principaux sont interprétés par Léa Seydoux et Vincent Cassel.

Au contraire de Jean Cocteau et des studios Disney, le réalisateur désirait adapter au cinéma le conte de Gabrielle-Susanne de Villeneuve[45] car, pour lui, cette version était une ressource formidable pour réaliser son film :

> « Ce qui nous a saisis en le relisant, c'est sa dimension mythologique ; ça parle implicitement des dieux, des demi-dieux et des humains. Le conte de Mme de Villeneuve est en vérité une variation sur des textes classiques latins et grecs comme les *Métamorphoses* d'Ovide, qui racontent comment les dieux prennent des formes animales pour séduire les humains, à commencer par Zeus, qui se transforme en taureau ou en cygne pour conter fleurette à des femmes. Finalement, on s'est dit : et si la modernité du conte résidait justement dans le fait qu'il plonge ses racines dans les textes classiques ? »[46]

Ainsi, la deuxième influence de ce film est la mythologie gréco-latine. Par ailleurs, Christophe Gans s'est appuyé sur une troisième source d'inspiration, pour l'imagerie de ses films : les films japonais de Hayao Miyazaki[47]. Pour lui, les films de Miyazaki et la mythologie gréco-latine se ressemblent puisqu'ils présentent tous deux des métamorphoses d'humains ou de dieux visant à séduire un autre humain.

La grande nouveauté apportée par Christophe Gans dans son film est l'origine de la malédiction de la Bête[48]. Si le conte de Madame Leprince de Beaumont et les films de Cocteau et des studios Disney ne présentaient guère les raisons de la transformation du prince en la Bête, la version littéraire de Madame de Villeneuve et la version cinématographique de Christophe Gans donnent une origine à la métamorphose de la Bête. Néanmoins, elles sont différentes. Comme on l'a vu plus haut, dans le conte de Gabrielle-Susanne de Villeneuve, c'est une querelle de fées qui a provoqué le malheur de la Bête. Dans le film de Christophe Gans, la personne à l'origine de la métamorphose en monstre est le prince lui-même : dans le passé, il cherchait à tout prix à chasser une biche d'or, sans écouter les avertissements de sa femme qui le priait d'abandonner cette idée ; un jour, il arriva à blesser mortellement l'animal mais la biche

[44] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 63-67.
[45] Rozovas, Benjamin. *Dans les coulisses de La Belle et la Bête de Christophe Gans*. Paris : Huginn & Muninn, 2014. p. 13-14.
[46] *Ibid*. p. 13-14.
[47] *Ibid*. p. 14.
[48] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 65-66.

se transforma en sa femme ; ainsi, la nature le punit de sa cruauté et le métamorphosa à son tour en Bête. Cette version de l'origine de la malédiction de la Bête est directement inspirée du mythe de la biche de Cérynie, ce qui renforce l'aspect mythologique cher à Christophe Gans.

1.4. Thématiques et interprétations du conte

1.4.1. Un duo en duel

1.4.1.1. La figure féminine : la Belle

Tant dans les contes littéraires que dans les films, la beauté extraordinaire de la Belle est d'emblée mise en évidence. C'est d'ailleurs la principale qualité du personnage[49]. Néanmoins, selon les versions, elle possède d'autres caractéristiques : Madame de Villeneuve attribue à son héroïne la curiosité et le courage et Madame Leprince de Beaumont insiste sur sa bonté envers la Bête tandis que les studios Disney soulignent sa passion pour la lecture.

Dans les versions littéraires, les deux autrices dépeignent la Belle comme une jeune fille généreuse qui a livré sa vie à la place de son père[50]. Il est cependant nécessaire de remettre cette évocation dans le contexte où ont écrit Gabrielle-Susanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. En l'occurrence, la femme au XVIII^{e} siècle n'a pas de droits comme nous l'entendons actuellement. En effet, son rôle dans la société du XVIII^{e} siècle est défini par rapport à celui de l'homme auquel elle est soumise, c'est-à-dire à son père lorsqu'elle est jeune fille et à son époux lorsqu'elle se marie. Dès lors, le choix que fait la Belle d'épouser la Bête dans les deux versions littéraires ne relève pas vraiment d'une générosité de la part du personnage féminin : elle semble plutôt conditionnée par les choix restreints de l'époque envers les femmes. Cela étant, le film des studios Disney crée une rupture radicale avec les versions littéraires : bien que toujours caractérisée par sa beauté, Belle est aussi une femme indépendante[51]. Cela s'explique par le changement d'époque : le milieu du XX^{e} siècle voit l'émancipation de la femme dans la société occidentale. Il semble dès lors logique qu'au début des années 1990, les réalisateurs Gary Trousdale et Kirk Wise désirent mettre en avant une héroïne en accord avec son temps.

[49] Fosséprez, Adèle. *Op. cit*. p. 24.
[50] *Ibid*. p. 24.
[51] *Ibid*. p. 57.

Nonobstant ces variations historiques, il reste que, dans les différentes versions littéraires et cinématographiques, la Belle (ou Belle) se présente comme un personnage féminin pur, voire exemplaire.

1.4.1.2. La figure masculine : la Bête

Bien que les versions littéraires et cinématographiques présentées au sein de ce mémoire se différencient sur plusieurs plans, le personnage de la Bête incarne toujours les mêmes valeurs.

Un premier symbole lié à ce personnage réside dans ses deux facettes opposées, l'humain et l'animal. Cette dualité, présente dans la métamorphose de la Bête, est un motif récurrent dans les contes et porte le nom de « cycle du fiancé animal » dans l'analyse littéraire[52]. D'ailleurs, celui-ci est employé comme élément distinctif dans la classification d'Aarne et Thompson[53]. Ainsi, au sein de ce cycle, la Bête représente dans un premier temps la peur et la répugnance des points de vue physique et sexuel[54]. En cela, elle s'oppose à la Belle, symbole de pureté et de perfection. Dans un second temps, toujours au sein de ce cycle, lorsque l'amour triomphe de la malédiction, la Bête se transforme en un prince magnifique : il s'agit d'un passage symbolique à l'âge adulte.

Ensuite, la Bête partage des points communs avec deux dieux de la mythologie gréco-latine, Eros (ou Cupidon) et Dionysos (ou Bacchus). En effet, comme nous l'avons vu précédemment, le conte latin de *Psyché et Cupidon* d'Apulée partage la même thématique que celui de « La Belle et la Bête » de Madame de Villeneuve et de Madame Leprince de Beaumont[55]. Même si Cupidon n'est physiquement pas un monstre puisqu'il est dieu de l'Amour et de la Beauté, Psyché le croit monstrueux car d'une part un oracle lui a prédit un mariage avec une créature horrible, d'autre part elle s'est mariée avec Cupidon sans le voir. De ce fait, dans l'obscurité, Psyché peut imaginer un être hideux couché à ses côtés. Ainsi, Cupidon et la Bête, bien que différents dans leur traitement, se ressemblent sur le motif de la monstruosité.

[52] Persson, Deerie Sariols. « Monstres, animaux et métamorphoses : le cycle du fiancé animal » in *Enfances Psy*. Vol. 41, no 4 (2008) : p. 148-52.
[53] Aarne, Antti, Thompson, Stith. *Op. cit.* p. 140-143.
[54] Persson, Deerie Sariols. *Op. cit*. p. 149.
[55] Aarne, Antti, Thompson, Stith. *Op. cit*. p. 140-143.

La Bête ressemble également à un autre dieu grec, Dionysos[56]. Dans la mythologie grecque, Dionysos est considéré comme une divinité nocturne, en proie à l'ivresse, à l'outrance et à la bestialité sexuelle. Cette ressemblance entre Dionysos et la Bête est plus perceptible dans le film de Cocteau, car ce dernier a toujours été inspiré par les mythes. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ces influences dans son film *La Belle et la Bête*. Néanmoins, une analyse similaire pourrait être appliquée aux versions littéraires et aux autres films analysés dans ce mémoire.

1.4.2. L'initiation amoureuse

L'évolution des deux personnages principaux commence par un acte décisif d'un personnage secondaire : la rose cueillie par le père de la Belle. Ce geste est totalement absent du film d'animation des studios Disney, où l'évènement fatidique est provoqué par la visite imprévue du père de Belle dans le château de la Bête. Le geste du père est une métaphore anticipée du premier rapport sexuel du couple[57]. Celui-ci est à la fois terrible et nécessaire, puisqu'il scelle le destin des deux protagonistes. Par cet acte, c'est tout une symbolique qui est mise en évidence : la Belle et la Bête passent à l'âge adulte[58]. En analyse littéraire, ce passage est appelé, par Deerie Sariols Persson, le parcours initiatique ou l'initiation amoureuse. Néanmoins, celle-ci n'est pas la même pour les deux personnages.

La Bête représente par son aspect physique effrayant toute la bestialité de la sexualité[59]. Cet aspect de l'acte sexuel, assimilé au genre masculin dans le conte, est considéré comme négatif, agressif et égoïste puisque l'homme fait appel à ses instincts primaires[60]. Pourtant, le personnage de la Bête ne se cantonne pas seulement à son physique laid, il est également d'une grande bonté d'âme. Seul le véritable amour, que le couple va se porter, peut le sauver de la malédiction et dévoiler sa véritable beauté. L'initiation amoureuse chez la Bête se passe essentiellement sur le plan physique.

La Belle subit aussi une métamorphose, mais d'un point de vue psychique et mental[61]. Au début du conte, elle est présentée comme une enfant proche de son père, qui l'aime réellement beaucoup. Lorsque le père cueille la rose dans le jardin de la Bête, il brise cette relation fusionnelle avec sa fille pour qu'elle puisse se projeter vers un nouveau type de relation,

[56] Brohée, Sarah. « La Belle et la Bête : l'expression des mythes et des valeurs de Jean Cocteau dans l'adaptation cinématographique d'un conte de fées ». Mémoire. UCLouvain, 1998. p. 32-33.
[57] Bettelheim, Bruno. *Psychanalyse des contes de fées*. Paris : Laffont, 1976. Réponses. p. 374.
[58] Persson, Deerie Sariols. *Op. cit*. p. 148-149.
[59] *Ibid*. p. 149.
[60] Bettelheim, Bruno. *Op. cit*. p. 374-375.
[61] *Ibid*. p. 375-377.

celui du couple amoureux, mais la Belle n'accepte sa nouvelle condition qu'en raison de l'amour qu'elle porte pour son père. De ce point de vue, cet attachement présente un caractère œdipien. Cette relation œdipienne apparait d'ailleurs lorsqu'elle demande au monstre de pouvoir retourner auprès de son père pour le soigner. C'est alors qu'une fois loin de la Bête, l'héroïne se rend compte de son affection réelle pour elle. Quoi qu'il en soit, le début du conte marque la fin de la relation fusionnelle entre le père et la fille et le début de la relation amoureuse.

1.4.3. La beauté et les autres

Le concept de la beauté régit l'entièreté du conte, quelles que soient ses versions, de manière évidente. D'ailleurs, la morale du conte est de ne pas fier aux apparences. Bien que le traitement de ce concept semble facile et inintéressant par sa récurrence, la sociologue Ève Gardien propose une analyse plus approfondie de la beauté dans *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau[62]. Dans le film, tous les personnages voient dans la beauté une qualité hautement positive, voire l'élèvent à une certaine noblesse[63]. À titre d'exemple, Ève Gardien évoque les deux sœurs de la Belle :

> « Quant aux sœurs, elles escomptent faire un beau mariage grâce à leurs apparats, nous rappelant les liens socialement construits entre beauté et statut social : "… une extrême beauté peut apparaître comme un vaste privilège de classe, réservé aux femmes d'un très haut niveau socio-économique." Ces deux sœurs estiment d'ailleurs devoir être traitées comme des grandes de ce monde et s'indignent de peu de diligence dont font preuve leurs laquais à leur égard. »[64]

Dans son analyse, la sociologue distingue deux visions de la beauté : l'apparence et la beauté réelle[65]. Si tous les personnages ne se perçoivent que par le regard des autres et de la société de manière générale, la Belle et la Bête apprennent ensemble à expérimenter une nouvelle vision de la beauté qui leur permet de se libérer des apparences, imposées par la société. Métaphoriquement, ce changement de regard sur autrui débouche chez le couple sur une élévation de leur beauté : d'une part ils deviennent prince et princesse, d'autre part ils représentent désormais la véritable beauté, à la fois physique et psychique.

---

[62] Gardien, Ève. « La Belle et la Bête, ou comment la Belle est devenue princesse… » in *Reliance*. Vol. 3, n°17 (2005) : p. 74-75.
[63] *Ibid*. p. 74-75.
[64] *Ibid*. p. 75.
[65] *Ibid*. p. 75-78.

2. La Belle et la Bête : recherche didactique descriptive

2.1. Questions de recherche et hypothèses

Depuis longtemps, les contes ont touché toutes les générations, des jeunes enfants aux personnes plus âgées. Ils se sont transmis d'abord sous forme de récits oraux, destinés à tous ; ils ont ensuite été mis par écrit par des auteurs de différentes époques et de différentes nationalités. Ainsi, le conte est un genre très ancien : par exemple, *Psyché et Cupidon*, écrit par l'auteur latin Apulée, date du II^{e} siècle après Jésus-Christ. De plus, certains contes sont uniquement écrits en français, comme les deux versions de « La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve et de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, datant du XVIII^{e} siècle. Pourtant, malgré leur caractère passé, les contes ont toujours fait l'objet d'adaptations, que ce soit à travers la littérature, le théâtre, l'opéra, le ballet, ou encore, plus récemment, à travers le cinéma.

Devant une présence si importante du conte dans la culture mondiale, il semble logique, voire évident qu'il soit enseigné dans les écoles francophones de Belgique, dès la maternelle jusqu'en secondaire. Néanmoins, nous sommes en droit de questionner les réalités des pratiques enseignantes sur cette matière. En effet, si les enseignants des classes maternelles et primaires choisissent volontiers les contes pour leur caractère enfantin, les professeurs de français du secondaire pourraient négliger le genre pour cette même raison au profit d'autres genres comme la nouvelle et la poésie. Dès lors, plusieurs questions se présentent au début de cette recherche : les professeurs préfèrent-ils réellement d'autres genres à celui du conte ? Quelles sont les pratiques enseignantes effectives par rapport au conte ? Dans quelle mesure les contes font-ils sens pour les enseignants ? Enfin, certains contes sont-ils particulièrement plébiscités par les enseignants et si oui, quelles en sont les raisons ?

Cette deuxième partie de notre mémoire consistera en une recherche descriptive, divisée en deux étapes distinctes : une enquête sous forme de questionnaire en ligne et trois entretiens. Ceux-ci permettront de relever les réalités de terrain en ce qui concerne les pratiques d'enseignement des contes en Belgique francophone, à la fois dans le secondaire inférieur et dans le secondaire supérieur.

Le questionnaire en ligne est destiné aux professeurs de français, des différents degrés du secondaire. Celui-ci s'intéresse tour à tour à l'identité des professeurs, à leurs pratiques enseignantes sur les contes et à celles qui concernent « La Belle et la Bête ». Les deux dernières sections visent à mettre en évidence les contes les plus vus en classe, les genres littéraires et les

types de séquences privilégiés par les professeurs, leurs visées pédagogiques et leurs gouts personnels de la matière.

Les entretiens sont destinés à trois professeurs : le premier fait partie des enseignants qui choisissent le conte de « La Belle et la Bête » comme matière à enseigner ; le deuxième fait partie de ceux qui privilégient un autre genre dans leurs cours ; le dernier témoignera d'un projet d'enseignement singulier sur les contes. Le but de ces interviews est de compléter et d'approfondir les questions posées dans le questionnaire en ligne.

Afin d'analyser correctement les résultats du questionnaire ainsi que des entretiens, il est nécessaire dans un premier temps de développer un cadrage théorique sur la notion de conte et de présenter quelques recherches dont elle a fait l'objet, ainsi que de quelques travaux antérieurs sur « La Belle et la Bête ». Nous pourrons ainsi, dans un second temps, établir une méthodologie.

Les données récoltées seront ensuite présentées et analysées, puis des conclusions générales pourront être tirées des observations résultant des réponses au questionnaire et des entretiens.

Les hypothèses en ce début de recherche sont multiples. D'abord, les contes seraient principalement enseignés dans le secondaire inférieur en Belgique francophone. À l'inverse, d'autres genres comme la nouvelle ou la poésie seraient choisis dans les séquences didactiques du degré supérieur, au détriment des contes. En ce qui concerne « La Belle et la Bête » en particulier, il ne serait pas choisi au profit de contes d'auteurs plus connus comme Charles Perrault et les frères Grimm.

Par ailleurs, l'atelier d'écriture, qui permet d'évaluer la macro-compétence « écrire » *du Socle des compétences en français* du premier degré du secondaire et l'UAA5 (unité d'acquis d'apprentissage n°5) des deuxième et troisième degrés du secondaire, dans les programmes d'enseignement du français langue première[66], et le cinéma seraient privilégiés dans les séquences didactiques sur les contes, pour leur aspect ludique et multimédia.

Enfin, les raisons pédagogiques d'enseigner ou non cette matière particulière seraient principalement personnelles, c'est-à-dire que son choix serait régi surtout par l'appréciation des enseignants.

[66] Dolz, Joaquim, Dufays, Jean-Louis, Simard, Claude. *Didactique du français langue première*. 2e éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2019. Pratiques pédagogiques. p. 130-131.

2.2.Etat des études didactiques antérieures

Ci-dessus, dans la théorisation des versions littéraires de « La Belle et la Bête », le type de conte a été défini : le conte de fées. Il est donc logique que les autres contes évoqués lors de cette recherche descriptive soient également de ce même type, pour garder un maximum de cohérence. Dès lors, puisque notre objet est déjà défini, il est possible d'établir la place de cette matière dans les programmes du secondaire en Belgique francophone.

Pour le premier degré de secondaire, le programme n'indique aucune obligation d'apprentissage des contes. D'ailleurs, le genre n'apparait aucunement dans le tableau qui présente les intentions, les structures et les genres à aborder obligatoirement au premier degré[67].

Pour les deuxième et troisième degrés en professionnel et technique de qualification, le programme ne détaille aucun genre particulier et privilégié à enseigner. Par contre, il précise ceci à propos l'UAA5 : « Dans une forme brève ou un texte littéraire ou une œuvre graphique/picturale/multimédia, intervenir en autonomie en : recomposant ; amplifiant ; transposant. »[68] De ce fait, le programme laisse la liberté à l'enseignant de choisir l'œuvre littéraire à évaluer dans cette UAA5. Cela se vérifie d'ailleurs dans l'intitulé de l'UAA6 (« relater et partager des expériences culturelles ») : aucun genre, à part la poésie et le texte dramatique pour le second degré, n'est obligatoire dans le cadre de cette unité d'acquis d'apprentissage[69].

Pour les deuxième et troisième degrés en général et technique de transition dans le secondaire, le programme conseille de privilégier en troisième année l'apprentissage de la littérature par les genres, sans rendre cependant obligatoire certains d'entre eux[70]. Cependant, en quatrième année, deux genres et un courant littéraire sont considérés comme des incontournables : la comédie classique, la fable et le romantisme. En cinquième et sixième années, seul l'apprentissage de quatre courants littéraires est vivement recommandé : l'humanisme, les Lumières, le réalisme et le surréalisme[71]. À nouveau, les contes ne sont pas cités comme matière obligatoire.

---

[67] Ministère de la communauté française. *Programme d'études du cours de français. Premier degré commun, 1ère année A – 2e année commune*. Bruxelles, 2000. p. 84.
[68] FESeC. *Programme de français. 2e et 3e degrés professionnel et technique de qualification*. Bruxelles, 2014. p. 21.
[69] *Ibid*. p. 21.
[70] FESeC. *Programme de français. 2e degré des humanités générales et techniques*. Bruxelles, 2018. p. 81.
[71] FESeC. *Programme de français. 3e degré des humanités générales et techniques*. Bruxelles, 2018. p. 68.

Ces constats permettent de conclure que l'enseignement des contes ne tient qu'à l'appréciation et à la volonté des professeurs, quel que soit le degré du secondaire concerné.

L'intérêt des contes en littérature est souvent interrogé, notamment par le poète et essayiste Georges Jean dans son ouvrage *Le pouvoir des contes*[72]. Pour lui, ce genre littéraire est tout à fait singulier et paradoxal parce qu'il relève d'une structure figée, qui survit curieusement à notre société moderne aux multiples mutations. Il s'interroge d'ailleurs : « Que peut-on faire […] dans un monde dont tout nous montre qu'il est en mutation, de ces récits dont les structures sont relativement immuables et dont les variations sont liées aux espaces culturels où ils s'expriment ou se sont exprimés et très peu à l'évolution historique ? »[73]

À cette question, Georges Jean donne plusieurs éléments de réponses. Selon lui, les contes sont trop souvent cantonnés, à tort, à deux publics : les enfants et les spécialistes de la littérature[74]. Pourtant, il trouve de multiples avantages à l'apprentissage et à la lecture des contes destiné à un plus large public. Pour lui, le conte est un genre fermé sur lui-même, c'est-à-dire qui ne peut se prolonger puisqu'il est régi par ses propres lois ; c'est aussi un genre cumulatif parce que chaque conte peut interagir avec d'autres contes. Il est à la fois facilement identifiable mais plus complexe dans son analyse. Un deuxième intérêt des contes, selon Georges Jean, tient aux personnages : trop souvent considérés comme dénués sans relief, ceux-ci sont pourtant « vivants » grâce à l'imagination des lecteurs ou à l'interprétation orale du conteur. Ainsi, les lecteurs ou les auditeurs peuvent développer leur imaginaire merveilleux. Un autre intérêt, et pas des moindres, est que le conte est avant tout un récit, à la fois en tant qu'œuvre littéraire et en tant qu'énoncé linguistique. Pour l'enseignement du français, il est donc jugé tout à fait pertinent, au même titre que la poésie par exemple. Un autre avantage à l'apprentissage des contes est leur appartenance à la littérature orale et écrite. Pour Jean, cette ambivalence constitue une source d'intérêt précieuse dont il semble difficile d'occulter l'existence. Enfin, le dernier intérêt, que l'essayiste juge le plus important, est le pouvoir de fascination des contes sur les enfants, les adolescents et les adultes[75]. Le merveilleux permet de décrire tant d'exploits, mais aussi de traiter tant de thématiques passionnantes comme l'immortalité, les sortilèges et les métamorphoses, qu'il ne peut que stimuler l'imagination des petits et des grands et ainsi favoriser l'actualisation de l'histoire racontée par de nouvelles interprétations.

[72] Jean, Georges. *Le pouvoir des contes*. 2e éd. Tournai : Casterman, 1983. p. 13-14.
[73] *Ibid*. p. 14.
[74] *Ibid*. p. 14-23.
[75] *Ibid*. p. 203-205.

Pour conclure ses analyses, Georges Jean pense qu'il est nécessaire, voire obligatoire, de ne pas considérer les contes seulement comme des témoignages d'un temps idéalisé et inaccessible[76]. Au contraire, ce genre trouve une nouvelle vie grâce aux analyses scientifiques et aux interprétations modernes qui se renouvèlent au fil du temps. Il déclare d'ailleurs à la fin de son ouvrage *Le pouvoir des contes* :

> « Au centre de tout cela, je crois enfin que le pouvoir des contes est d'inciter l'imagination des petits enfants et des grandes personnes à vivre le temps fabuleux des fictions qui racontent les aventures humbles et merveilleuses des hommes de partout et de toujours qui ont cherché à inventer le réel pour mieux l'affronter. […] De plus en plus, l'âge venant, et l'enfance restant vivante en moi et autour de moi, je me suis maintenu attentif et frémissant à ce croisement de l'imaginaire d'où peut surgir, je le crois, l'une des étincelles qui changera la face absurde du monde, lequel a besoin du pouvoir des contes et de la subversion poétique pour survivre. »[77]

Le didacticien Serge Martin a également souligné un intérêt pédagogique de l'apprentissage des contes en classe, de la maternelle au secondaire : celui qui résulte de la lecture des contes avec les images associées[78]. Il entend par images tout ce qui permet de représenter ces récits, comme la lecture à voix haute, des illustrations, des films, etc. Pour Martin, les souvenirs liés aux contes, qu'ils soient purement textuels ou imagés ou les deux à la fois, permettent de créer différents niveaux de lecture, qui sont finalement impossibles à dissocier.

De plus, Serge Martin reprend un « triangle didactique du conte » qui avait déjà été proposé par Louis Martin[79]. Cette démarche pédagogique permet de mettre en évidence différents lectures des contes, qui sont considérés ainsi comme un genre complexe. Ce triangle représente l'association de l'illustration, l'oralité et l'imaginaire. La différence que fait Serge Martin entre l'illustration et l'imaginaire se situe entre la culture autour des contes et ce que les élèves se représentent réellement de cette culture dans leur esprit. Lorsqu'un lecteur ou un locuteur découvre un conte, il doit mobiliser ses connaissances culturelles pour pouvoir se représenter le conte dans son imagination ; il s'agit alors de l'imaginaire. Lorsqu'un lecteur associe un conte à une autre œuvre culturelle, qu'elle soit orale, picturale, cinématographique ou autre, il s'agit d'une illustration. Pour Serge Martin, oublier l'un des côtés du triangle

[76] *Ibid*. p. 231.
[77] *Ibid*. p. 231-232.
[78] Martin, Serge. *Les contes à l'école : le(s) Petit(s) Charperon(s) rouge(s)*. Paris : Bertrand-Lacoste, 1997. Parcours didactiques à l'école. p. 55.
[79] *Ibid*. p. 55-56.

dénature le genre. Selon lui, il faut donc que les enseignants soient conscients de ce triangle didactique du conte afin d'en saisir complètement la forme, le contenu et le sens.

Une recherche collective récente s'est intéressée à « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, le projet TALC (*Du Texte À La Classe*) qui a été coordonnée par Brigitte Louichon[80]. L'équipe de recherche a pu observer et comparer la manière dont ce conte a été enseigné dans deux classes françaises, l'une de CM, l'autre de sixième[81] et elle a remarqué des différences notables entre celles-ci.

Tout d'abord, le traitement du conte se fait différemment[82]. L'enseignante de la classe de sixième privilégie le texte par rapport aux actualisations cinématographiques, dont elle ne tient pas du tout, alors que la professeure de CM complète l'étude du conte littéraire, par un regard sur les versions cinématographiques. Par ailleurs, l'enseignante de sixième considère « La Belle et la Bête » comme un texte simple, puisqu'il est orienté vers les enfants[83] tandis que celle de CM envisage le texte dans sa complexité en analysant ses thèmes, son vocabulaire et la double lecture que l'on peut en faire. Enfin, les élèves de CM sont guidés par leur enseignante à identifier le texte en tant que conte[84] alors que, dans la classe de sixième, l'étiquette du genre s'efface au profit de l'œuvre dite patrimoniale. En comparant les deux séances, le groupe TALC estime que ces différences sont liées aux niveaux de formation et aux perspectives éducatives des enseignantes. Néanmoins, les chercheurs font remarquer que l'analyse qualitative de ces deux classes ne permet aucune généralisation.

Avant les recherches du groupe TALC, la didacticienne Brigitte Louichon s'était déjà penchée sur la notion de littérature patrimoniale[85]. Elle la définit comme un objet culturel et collectif « menacé de disparition, affectée par ce sentiment de perte et d'effacement propre au patrimoine »[86]. Par cette définition, elle l'oppose à la littérature classique « dont la valeur a toujours été du côté du renouvèlement, et de sa capacité à parler du présent et au présent »[87]. Cette littérature patrimoniale survit essentiellement grâce à ses actualisations, appelées « objets sémiotiques secondaires » (OSS)[88]. Ceux-ci peuvent être des adaptations, des hypertextes

[80] Louichon, Brigitte (dir.). *Un texte dans la classe. Pratiques d'enseignement de la littérature au cycle 3 en France*. Vol. 15. Bern : Peter Lang, 2020. ThéoCrit'. p. 234-238.
[81] Les classes de CM en France correspondent aux quatrième et cinquième primaires en Belgique, tandis que la sixième du collège français équivaut à la sixième primaire belge.
[82] *Ibid*. p. 235.
[83] *Ibid*. p. 236.
[84] *Ibid*. p. 236-237.
[85] Louichon, Brigitte. « Le patrimoine littéraire : un enjeu de formation » in *Tréma*. N°43 (2015) : p. 1-10.
[86] *Ibid*. p. 2.
[87] *Ibid*. p. 2.
[88] *Ibid*. p. 3-7.

comme la parodie et le pastiche, des transfictions, des métatextes ou des allusions. Pour Brigitte Louichon, les OSS ne sont pas qu'un simple outil pédagogique à la disposition des professeurs. Ils actualisent l'œuvre, rendent compte de sa réception auprès du public actuel et empêchent son enfermement herméneutique dans une lecture du passé. Par conséquent, la littérature patrimoniale devient multimodale, puisque les OSS peuvent être des textes littéraires, des œuvres cinématographiques, des pièces de théâtre, des comédies musicales, etc. Les OSS ne sont plus des informations secondaires, mais un complément essentiel et indispensable à la compréhension de la survie et de la réception de l'œuvre originelle.

Quelques années auparavant, la chercheuse Lydie Laroque avait également remarqué l'effacement de l'étiquette de genre lorsqu'il était question de contes patrimoniaux[89]. En effet, elle a constaté que les œuvres célèbres étaient enseignées prioritairement comme un bien culturel et comme un levier de valeurs communes et partagées. En témoigne l'omniprésence des contes originels des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles dans les manuels français du XXI^{e} siècle. Bien évidemment, cette valeur patrimoniale n'empêche pas de s'intéresser aux adaptations, mais les textes littéraires originels semblent souvent davantage mis en avant que celles-ci.

Enfin, le mémoire d'Hélène Rommelaere nous est apparu comme une ressource évidente, non seulement en tant que recherche descriptive, mais aussi par ses propositions didactiques, que nous développerons dans la troisième partie de ce mémoire[90]. En effet, il y a plus de vingt ans, cette étudiante s'était déjà penchée sur « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont et de certaines adaptations littéraires, qu'elle proposait d'aborder en classe de français professionnelle en Belgique francophone. Elle avait alors expliqué ses différents choix de recherche de l'époque[91], en soulignant que l'enseignement professionnel faisait l'objet de nouvelles dynamiques, centrées notamment sur l'apprentissage de la littérature et de la lecture. Dans ce contexte, les formes littéraires brèves étaient davantage privilégiées afin à la fois de ne pas décourager les élèves face à la lecture et de rentabiliser au mieux le temps d'enseignement, puisque, dans cette filière, il était limité à deux heures de français par semaine. En tenant compte de ces conditions, Hélène Rommelaere s'est tournée vers le conte « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Cela lui a permis en outre de souligner la richesse

[89] Laroque, Lydie. « Contes et valeurs : quelle évolution depuis 1923 à l'école primaire ? » in *Le français d'aujourd'hui*. Vol. 2, n° 197 (2017) : p. 22-24.
[90] Rommelaere, Hélène. *Op. cit.*
[91] *Ibid*. p. 1-2.

textuelle et les différentes approches didactiques possibles de ce conte, qui était alors bien ancré dans l'imaginaire collectif grâce à la sortie du dessin animé *La Belle et la Bête* des studios Disney, en 1991.

Elle a ensuite proposé plusieurs séquences didactiques, plus ou moins courtes (entre une heure et demi et quatre heures). Parmi celles-ci, trois séquences en particulier ont retenu notre attention : celle où l'élève « devient le héros/l'héroïne du contre », celle sur « la condition de la femme au XVIII^{e} siècle » et celle sur « le modèle sociologique des femmes du XVIII^{e} siècle »[92].

La première séquence, intitulée « le conte dont vous êtes le héros/l'héroïne », propose aux élèves de composer la suite de l'histoire initiale « La Belle et la Bête » à partir de différents choix énoncés au fur et à mesure des extraits du conte[93]. Cette démarche ludique et originale permet de mettre en évidence le travail d'écriture de l'auteur, ainsi que la liberté d'adaptation. De plus, cet exercice semble aujourd'hui correspondre exactement à l'unité d'acquis d'apprentissage n°5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle ») telle qu'elle est définie le programme de la FESeC pour les deuxième et troisième degrés professionnel et technique de qualification[94].

Les deuxième et troisième séquences, qui concernent l'une la condition féminine au XVIII^{e} siècle, l'autre sur le modèle sociologique des femmes de ce même siècle, semblent étroitement liés[95]. Cette lecture sociologique de la condition de la femme du XVIII^{e} siècle reste tout à fait actuelle puisque les droits, les conditions et le rôle des femmes dans les sociétés occidentale et orientale suscitent encore aujourd'hui de nombreux débats politiques et sociologiques.

Hélène Rommelaere a formulé d'autres propositions tout aussi intéressantes, mais nous avons choisi de nous concentrer sur les trois séquences qui correspondaient de manière directe à notre recherche. Nous analyserons en outre ses autres pistes didactiques au sein de la troisième partie de ce travail.

2.3.Méthodologie

Notre recherche est de type descriptif. Elle se fonde sur deux ensembles de données distinctes : les réponses à un questionnaire en ligne destiné aux professeurs du secondaire et des

[92] *Ibid*. p. 57-97.
[93] *Ibid*. p. 57-61.
[94] FESeC. *Op. cit (professionnel et technique de qualifacation)*. p. 69.
[95] *Ibid*. p. 65-73.

entretiens avec des enseignants représentatifs de l'enseignement ou non des contes. Sur cette double base, nous essayerons de refléter les réalités des pratiques enseignantes sur les contes de manière générale et sur celui de « La Belle et la Bête » en particulier, dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur.

Le choix d'une recherche descriptive sur cette matière se justifie par plusieurs arguments. D'abord, on ne dispose guère à notre connaissance de recherches descriptives concernant les pratiques des enseignants dans ce domaine en Belgique francophone. Dès lors, il semble intéressant de relever les réalités des professeurs par rapport à l'enseignement des contes, pour apporter une première base d'informations à ce mémoire. Ensuite, cette enquête descriptive permettra de mettre en évidence les raisons et les modalités de l'enseignement des contes par les professeurs, leur appréciation et leurs préférences. Enfin, plus particulièrement, les entretiens suivant l'enquête serviront surtout à approfondir, à partir de plusieurs cas singuliers, les questions posées dans le questionnaire. Cela permettra de combiner un point de vue général émanant des réponses du questionnaire et des points de vue personnels issus des entretiens avec certains professeurs. De ce fait, les données de l'enquête descriptive seront quantitatives tandis que celles des interviews seront qualitatives.

Le questionnaire a été diffusé sous une forme en ligne grâce à l'application *Google Forms*. Il comprend trois rubriques qui visent à développer l'identité des personnes interrogées et leurs écoles, l'enseignement des contes de manière générale et celui du conte « La Belle et la Bête » en particulier. La première partie comporte deux questions, la deuxième quinze questions et la troisième six questions.

Les données récoltées lors de cette enquête sont illustrées par des graphiques, proposés tantôt dans le corps de ce mémoire, tantôt en annexes. Ils servent essentiellement de supports visuels et de compléments d'informations.

Les entretiens ont eu lieu une fois le questionnaire clôturé. Trois enseignants ont été interviewés de manière anonyme : le premier professeur est un professeur qui a enseigné « La Belle et la Bête » et continue d'enseigner les contes, le second représente ceux qui n'enseignent pas ce genre, et le troisième présente un projet d'enseignement particulier en rapport avec le conte. Selon les préférences des intervenants, les entretiens se sont déroulés en présentiel ou à distanciel et seront enregistrés.

2.4. Résultats et leurs discussions

2.4.1. L'enquête

Vingt-quatre professeurs ont répondu au questionnaire en ligne, entre septembre et novembre 2021. Leurs profils sont assez variés. Au moment de leur contribution à l'enquête, deux personnes sont des professeurs de français dans le secondaire inférieur tandis que vingt-deux sont des professeurs de français dans l'enseignement secondaire supérieur. Les vingt-quatre enseignants travaillent dans dix-neuf écoles différentes provenant des cinq provinces wallonnes et de Bruxelles[96].

2.4.1.1. L'enseignement des contes

En ce qui concerne l'enseignement ou non des contes dans leurs classes durant leur carrière, dix-sept enseignants ont déclaré avoir déjà exploité cette matière tandis que sept professeurs disent n'avoir jamais vu ce genre avec leurs classes.

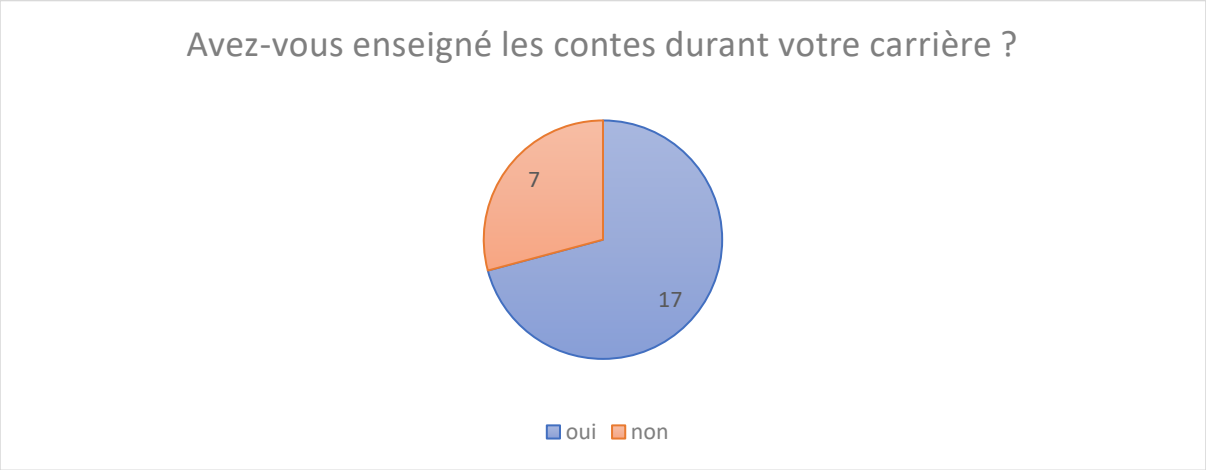

Les dix-sept professeurs, ayant répondu positivement à la question précédente, ont également précisé l'époque d'enseignement de cette matière par rapport à leur carrière d'enseignant. Cinq ont vu cette matière avec leurs élèves durant les cinq dernières années, cinq autres durant les dix dernières années, deux autres l'année dernière, un cette année scolaire 2021-2022, un durant les vingt dernières années et un il y a vingt ans. Deux personnes ne précisent pas la période exacte d'enseignement des contes mais explique ceci : le premier a enseigné les contes pendant quinze ans, lorsqu'il était professeur de français dans le degré

[96] voir Annexe 1.

inférieur du secondaire ; le deuxième a vu cette matière entre dix et quinze années, sans donner plus de détails.

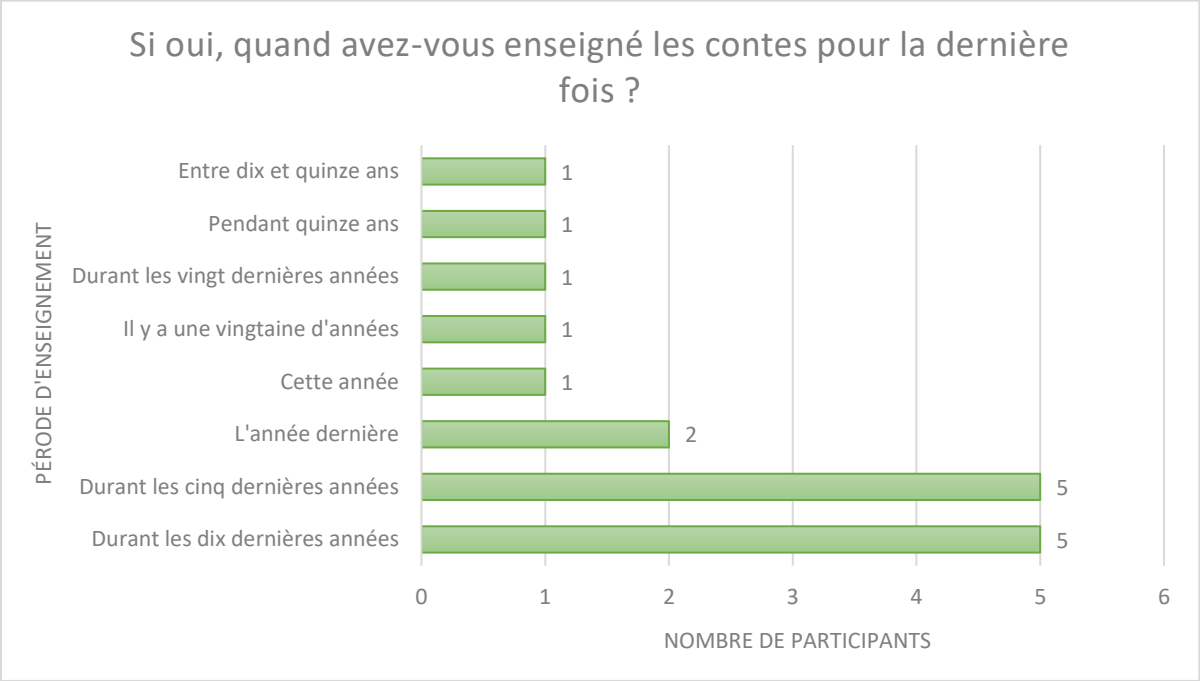

Les dix-sept participants ont aussi mentionné le degré du secondaire auquel ils ont enseigné : l'un d'eux enseigne dans les deux degrés, deux enseignent dans le degré inférieur et quatorze dans le degré supérieur[97]. Ces données ne permettent pas de répondre à la première hypothèse que nous avions émise au début de cette recherche, puisqu'il apparait que l'enseignement des contes se fait principalement dans le degré supérieur, contrairement à ce que nous avions supposé. Or, la plupart des participants sont des enseignants du secondaire supérieur, il est donc logique que le degré supérieur ressorte dans les réponses. Il est donc impossible de tirer une conclusion sur le degré du secondaire privilégié pour l'enseignement des contes, à partir des réponses récoltées dans ce questionnaire. Par contre, quinze professeurs du secondaire supérieur sur dix-sept disent avoir enseigné les contes, ce qui est un nombre important à considérer. De ce fait, nous pouvons déjà remarquer que ce genre n'est pas restreint à un public de jeunes adolescents dans les écoles.

[97] voir Annexe 2.

Les dix-sept participants ont indiqué les contes qu'ils ont vus en classe :

- « Le petit Chaperon Rouge » de Charles Perrault pour quatorze d'entre eux ;
- « Cendrillon » des frères Grimm pour huit d'entre eux ;
- « Le petit Poucet » de Charles Perrault pour cinq d'entre eux ;
- « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont pour trois d'entre eux ;
- « Blanche-Neige » des frères Grimm pour trois d'entre eux ;
- « La petite Sirène » de Hans Christian Andersen pour deux d'entre eux ;
- « Les contes du jour et de la nuit » de Guy de Maupassant pour l'un d'entre eux ;
- « Le Merle Blanc » d'un auteur anonyme pour l'un d'entre eux ;
- « Le Vilain petit Canard » de Hans Christian Andersen pour l'un d'entre eux ;
- « La princesse sur un pois » de Hans Christian Andersen pour l'un d'entre eux ;
- « Cendrillon » de Charles Perrault pour l'un d'entre eux ;
- « La Barbe Bleue » de Charles Perrault pour l'un d'entre eux ;
- « La Belle au Bois Dormant » de Charles Perrault pour l'un d'entre eux.

Certains professeurs ne précisent pas les titres des contes qu'ils ont abordés : un dit voir d'autres contes de Charles Perrault que « Le petit Chaperon Rouge » et « Le petit Poucet » ; un affirme qu'il aborde les contes d'origines étrangères et ceux de Tahar Ben Jelloun ; un autre enseigne des contes africains et amérindiens ; un autre encore se penche en classe sur des contes étiologiques plutôt que merveilleux. Ces constats permettent de confirmer notre hypothèse selon laquelle « La Belle et la Bête » était peu choisi par les enseignants par rapport à d'autres contes plus connus : en effet, l'enquête met en évidence les préférences claires des professeurs pour les contes de Charles Perrault et des frères Grimm. Plus précisément, « Le petit Chaperon Rouge » de Perrault semble se présenter comme le conte « incontournable » à voir en classe lors d'une séquence sur le genre. Les raisons de ce choix pourraient s'expliquer par la brièveté du conte et son rôle central dans le patrimoine littéraire français.

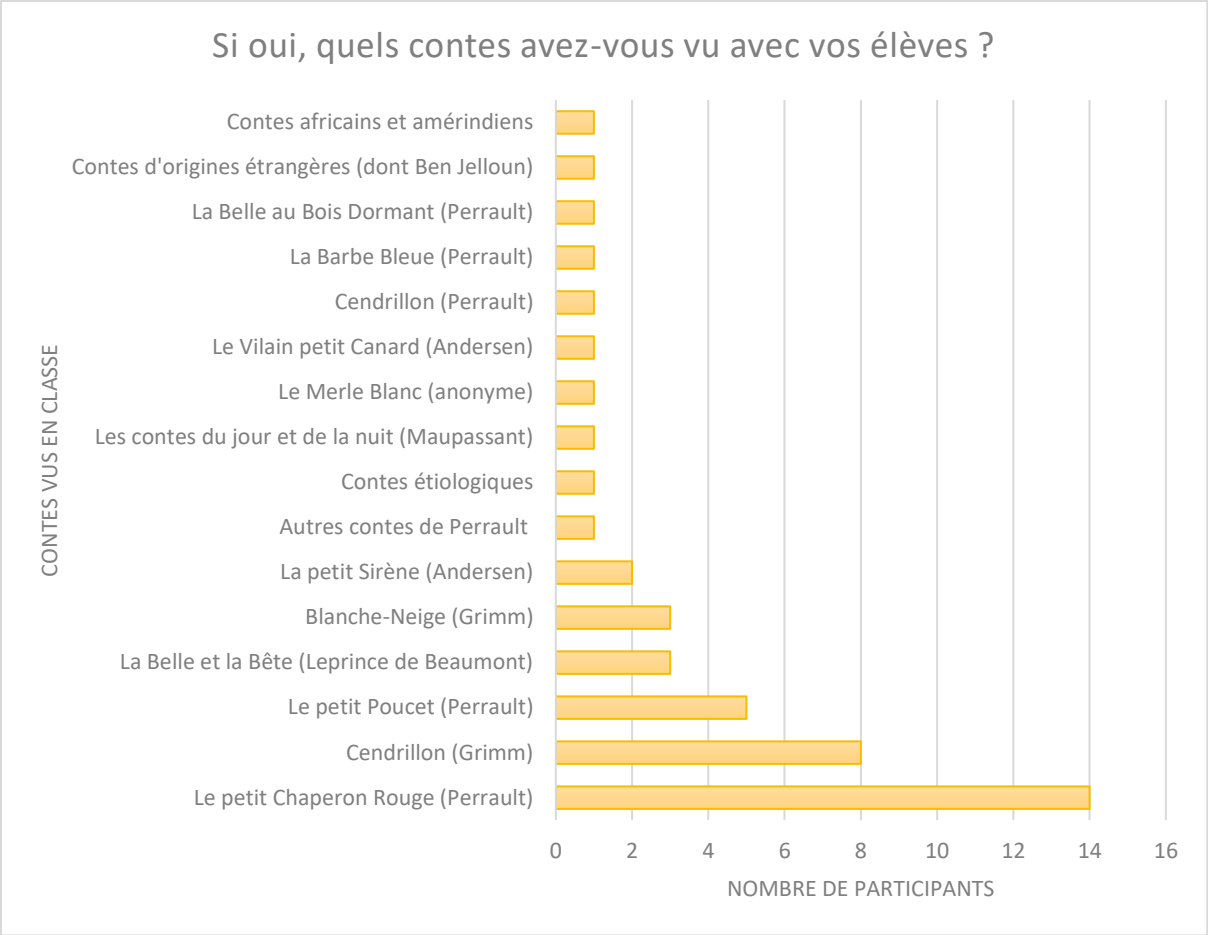

Les dix-sept enseignants ont précisé par ailleurs les types de séquence qu'ils ont privilégiés pour aborder les contes en classe. Onze professeurs ont choisi d'enseigner les contes en tant que genre. Sept d'entre eux ont préféré organiser des ateliers d'écriture autour du conte. Trois ont inscrit cette matière dans un parcours sur la littérature du XVII^{e} siècle. Certains d'entre eux ont également choisi une séquence plus spécifique, axée sur un point de vue particulier : un indique qu'il a plutôt travaillé l'intertextualité des contes, en prenant l'exemple du loup ; un a choisi d'étudier avec ses élèves la narratologie sur les contes, en évoquant notamment le schéma actanciel ; un a créé une séquence sur l'oralité des contes ; un a vu les contes dans sa classe, du point de vue de la critique littéraire ; un a analysé et comparé un conte non précisé avec le roman *Mercure* d'Amélie Nothomb ; un dernier a réalisé une séquence sur la littérature, y compris les contes, et la psychanalyse. Ces résultats infirment et confirment à la fois l'une de nos hypothèses initiales : l'atelier d'écriture, en lien avec l'UAA5, est en effet privilégié par la moitié des dix-sept professeurs, comme nous l'avions supposé dans notre hypothèse, tandis que le cinéma n'apparait pas du tout dans les réponses de nos témoins, contrairement à ce que nous avions formulé dans nos hypothèses. Cette dernière constatation converge avec le constat

qu'avait fait le groupe TALC dans certaines classes du primaire en France. Par contre, onze professeurs ont préféré inscrire les contes dans un parcours sur le genre. Donc, le conte en tant que genre et l'atelier d'écriture apparaissent comme les objets et les démarches les plus privilégiées par les professeurs.

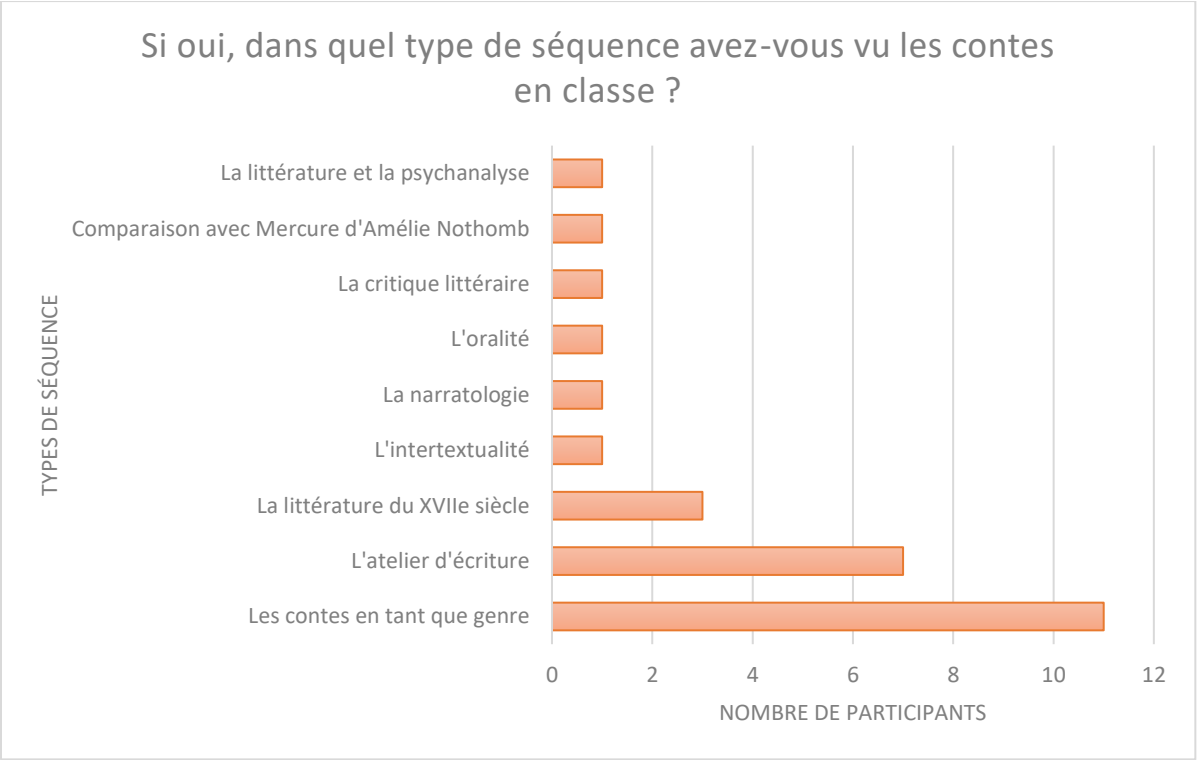

À la question sur la manière d'aborder les contes, les réponses des dix-sept enseignants sont trop variées pour qu'on puisse toutes les énumérer ici[98]. Cependant, il est possible d'en dégager trois groupes d'approches différentes : l'approche qui se base sur les pratiques des élèves, celle qui repose sur la comparaison avec un autre genre et celle qui s'appuie sur une diversité d'interprétations possibles.

Les raisons pour lesquelles les professeurs choisissent d'enseigner les contes sont différentes également[99]. Néanmoins, l'analyse des réponses permet de faire ressortir deux grandes motivations : l'une se fond sur l'imaginaire déjà-là des élèves sur les contes, l'autre sur la brièveté du genre. Cette constatation confirme ce que Serge Martin avait dit dans son ouvrage

[98] voir Annexe 3.
[99] voir Annexe 4.

Les contes à l'école, à savoir que l'imaginaire préalable des élèves, composé d'images de toutes sortes, favorise la mise en évidence des différents niveaux de lecture des contes[100].

Enfin, en ce qui concerne leur appréciation de la matière, les dix-sept professeurs sont pratiquement unanimes : quatorze affirment avoir beaucoup apprécié d'enseigner les contes et trois ont un peu apprécié.

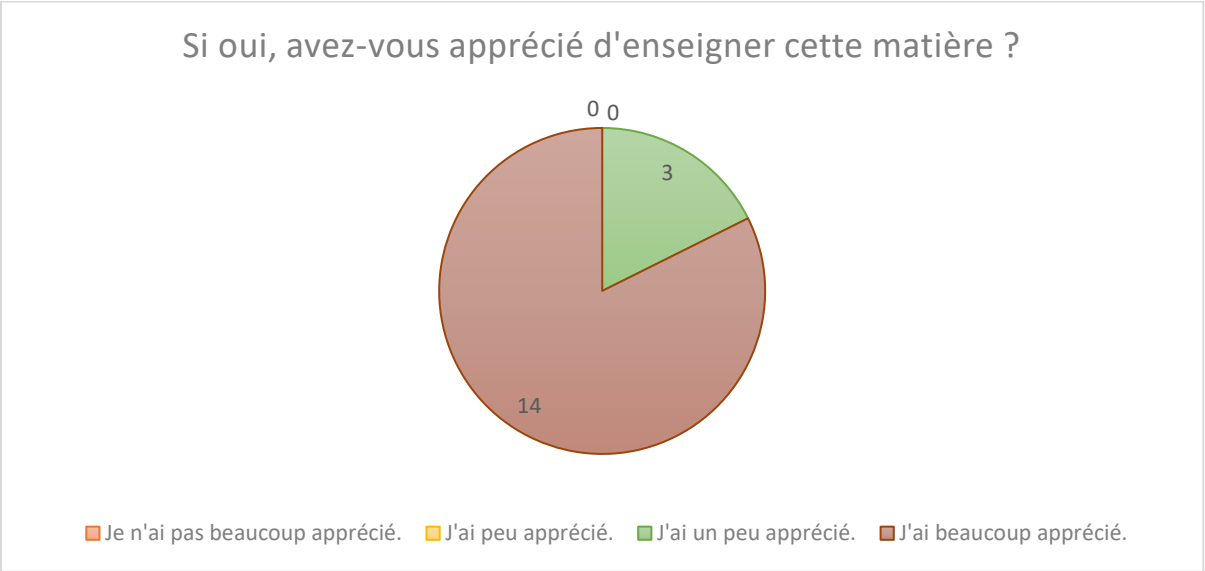

D'ailleurs, lorsqu'ils expliquent pourquoi ils aiment voir les contes, une bonne partie d'entre eux évoquent leur plaisir personnel ainsi que celui des élèves[101]. Voilà qui infirme notre dernière hypothèse initiale puisqu'il semble ainsi que le choix de l'enseignement des contes ne soit pas lié prioritairement aux programmes, mais aux gouts personnels des enseignants. D'ailleurs, compte tenu de la liberté laissée par les programmes des trois degrés du secondaire, il semble tout à fait logique que le choix des enseignants soit moins motivé par ceux-ci que par leur propre plaisir.

Les sept enseignants qui n'ont pas enseigné les contes dans leur carrière ont également eu l'occasion de répondre à plusieurs questions, qui leur étaient directement destinées.

Leurs raisons du non-enseignement de cette matière se regroupent en deux catégories : l'absence d'obligation des programmes et l'impression que les classes considérées ne sont pas

[100] Martin, Serge. *Op. cit.* p. 55.
[101] voir Annexe 5.

concernées par la matière[102]. La première raison rejoint ce qui avait été constaté ci-dessus. La secondaire raison, quant à elle, confirme ce que Georges Jean avait souligné : les contes sont trop souvent cantonnés à deux publics restreints, dont celui des enfants[103].

Les sept professeurs ont d'ailleurs précisé les autres genres littéraires qu'ils privilégient. Cinq préfèrent étudier en classe la nouvelle. Quatre choisissent la fable ainsi que la poésie. Deux ont également opté pour l'étude du théâtre. Un préfère enseigner le roman ainsi que l'essai. Ces différents genres rejoignent en partie les préconisations des programmes du deuxième degré du secondaire, qui recommandaient d'aborder la littérature au départ de la fable et de la comédie théâtrale[104].

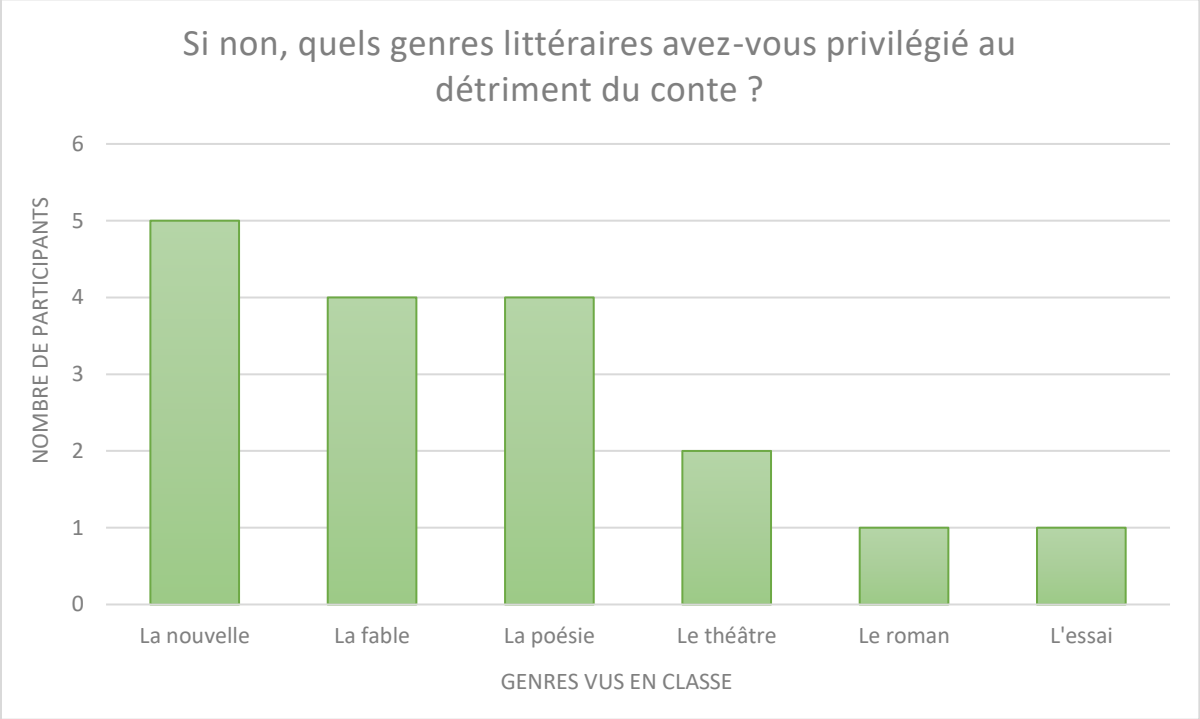

Les sept enseignants ont signalé leur degré d'appréciation de la matière s'ils devaient l'enseigner à l'avenir. Six d'entre eux affirment qu'ils apprécieraient « beaucoup » d'aborder les contes, tandis qu'un seul apprécierait « un peu » de le faire. Ils ont également explicité les intérêts de l'enseignement des contes[105]. Trois professeurs évoquent surtout les contes comme

[102] voir Annexe 6.
[103] Jean, Georges. *Op. cit*. p. 14-23.
[104] FESeC. *Op. cit. (Programme de français. 2e degré)*. p. 81.
[105] voir Annexe 7.

l'occasion d'une nouvelle découverte littéraire, tandis que quatre enseignants pensent que l'attractivité des contes pour les élèves est importante.

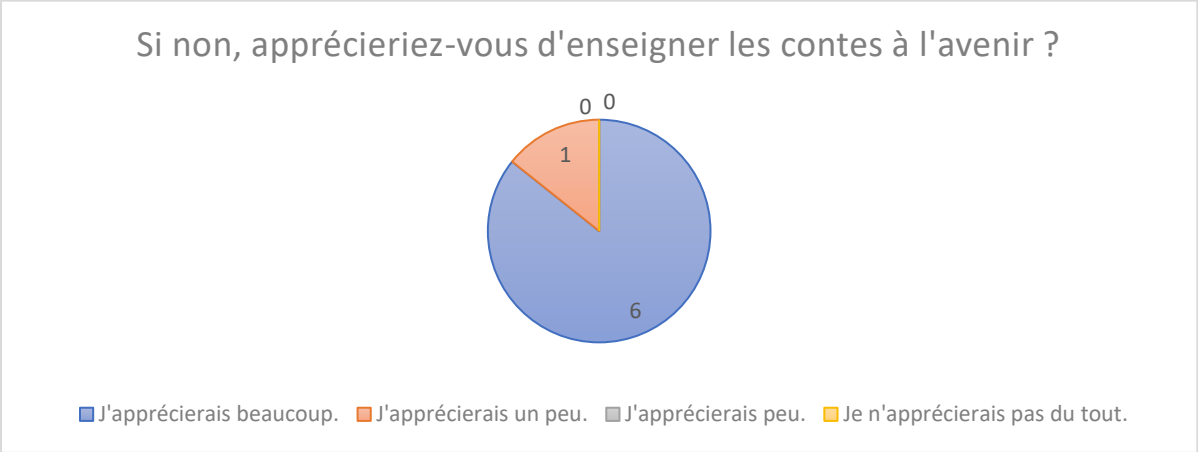

Ensuite, les vingt-quatre professeurs ont été invités à exposer les avantages et les inconvénients qu'ils trouvent à l'enseignement du genre du conte[106].

Tous ont évoqué des avantages assez différents et souvent personnels, mais il ressort deux aspects attractifs des contes : la brièveté du genre et l'exploitation de l'imaginaire. À l'inverse, un inconvénient souvent cité par les professeurs tient au stéréotype relatif au côté enfantin du genre. Certains admettent cependant que cette représentation peut être dépassée facilement lors de l'analyse du texte, tandis que d'autres expliquent que les élèves pourraient se sentir infantilisés face à un genre réputé « pour enfants ».

Ce qui est intéressant dans ces réponses, c'est cette dualité que présente l'argument du lien entre le conte et l'enfance. En fonction du point de vue adopté, cet argument peut être perçu tantôt comme positif tantôt comme négatif. En effet, les adolescents peuvent apprécier une séquence sur les contes, puisqu'ils peuvent faire appel à leur imaginaire tout comme à leurs souvenirs de certains films ou livres. Mais bien sûr, certains d'entre eux peuvent également estimer que le conte appartient surtout au domaine de l'enfance, et donc ne les concerne pas.

[106] voir Annexes 8 et 9.

2.4.1.2. *L'enseignement du conte « La Belle et la Bête »*

Pour clôturer cette enquête, nous avons invité les vingt-quatre professeurs qui ont participé à cette enquête à répondre à diverses questions sur l'enseignement particulier du conte « La Belle et la Bête ».

La première question concernait l'enseignement ou non de ce conte en classe. Vingt professeurs ne l'ont jamais enseigné. Trois ont enseigné la version de Madame Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Une a enseigné plusieurs versions comparées. Cela rejoint une des constatations faites ci-dessus, à savoir que d'autres contes d'auteurs plus connus sont privilégiés au détriment de « La Belle et la Bête ».

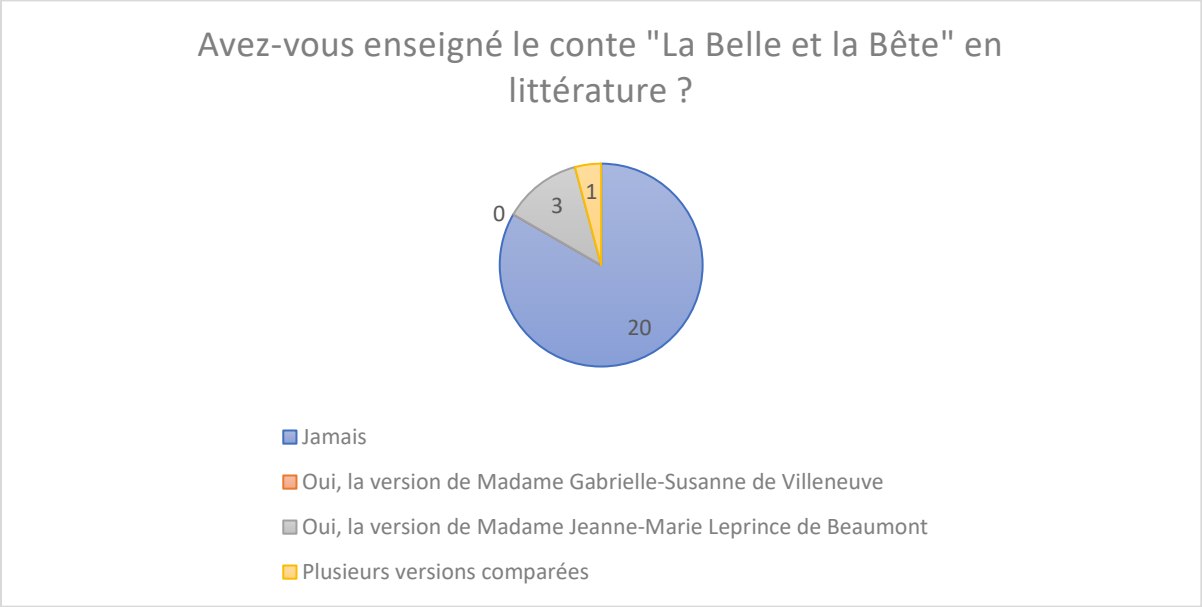

La question suivante évoquait l'enseignement de « La Belle et la Bête » au travers d'une séquence sur le cinéma. Un seul professeur sur les quatre qui ont enseigné ce conte a abordé le film de Jean Cocteau de 1946 en classe.

.

Ensuite, les quatre professeurs ont précisé la période dans laquelle ils ont enseigné « La Belle et la Bête ». Trois ont enseigné ce conte durant les dix dernières années de leur carrière. Un a vu celui-ci l'année dernière.

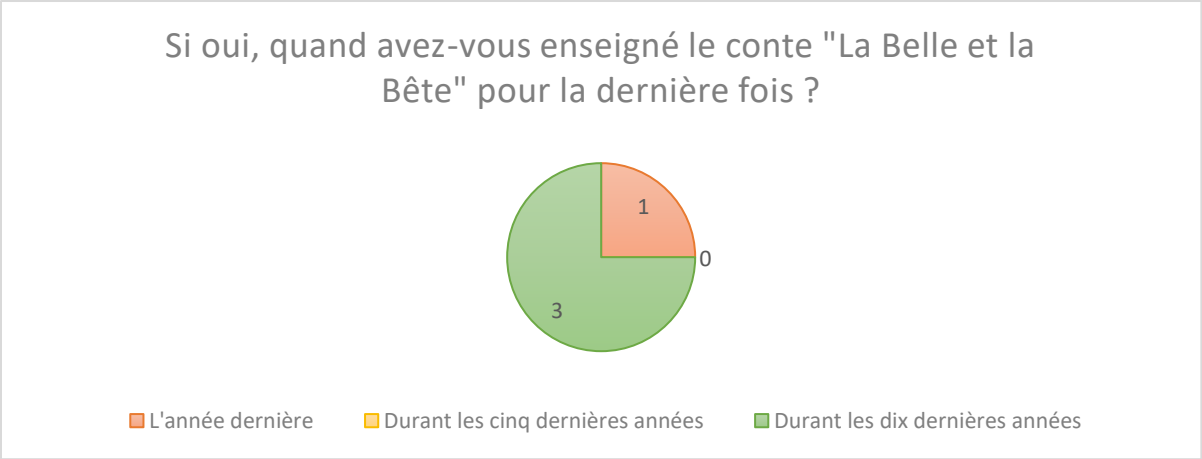

En ce qui concerne le degré du secondaire auquel les professeurs ont abordé « La Belle et la Bête », tous les quatre l'ont travaillé dans le degré supérieur.

Ces quatre enseignants ont explicité les buts didactiques qu'ils trouvent dans ce conte[107]. Un premier professeur dit qu'il s'agit d'un choix tout à fait personnel. Un deuxième trouve dans les variantes historiques et géographiques de « La Belle et la Bête » des buts didactiques intéressants à exploiter en cours de français. Un troisième apprécie plus particulièrement la comparaison avec le mythe d'Eros et Psyché. Un quatrième n'a pas souhaité exposer ses idées vis-à-vis de cette question.

Comme ultime question, les vingt enseignants qui n'ont pas abordé « La Belle et la Bête » ont également eu la possibilité de préciser les raisons de ce non-enseignement[108]. Pour certains, puisqu'ils ne voient pas les contes de manière générale au sein de leur classe, il est logique qu'ils n'étudient pas non plus celui-ci en particulier. D'autres professeurs, qui enseignent les contes, n'ont tout simplement pas pensé à travailler sur « La Belle et la Bête ». Enfin, certains ont évoqué le fait que le programme n'oblige pas à l'enseignement de ce conte particulier.

2.4.2. Les entretiens

Suite à leur participation à l'enquête et à leurs apports intéressants qu'ils ont fournis à notre recherche, trois professeurs ont été invités à approfondir leurs réponses à travers une interview[109].

[107] voir Annexe 10.
[108] voir Annexe 11.
[109] Toutes les interviews sont complètement transcrites dans les Annexes 12, 13 et 14.

Avant d'analyser en profondeur le contenu de ces entretiens, il convient de rappeler que, contrairement à certaines données récoltées dans l'enquête, les résultats des interviews ne peuvent faire l'objet d'aucune généralisation. En effet, il s'agit ici seulement de points de vue particuliers, ancrés dans la réalité, qui permettent de comprendre certaines motivations des enseignants.

2.4.2.1. Le professeur qui enseigne les contes

Le premier enseignant que nous avons interviewé est un professeur de français dans le degré supérieur en filière générale, exerçant dans une école bruxelloise depuis presque vingt ans[110]. Il dit avoir enseigné les contes tout au long de sa carrière et même lors d'un stage lorsqu'il était étudiant. Quand nous lui avons demandé de préciser au cours de quelles années du secondaire il a enseigné les contes, il a évoqué la deuxième année (où il a enseigné au début de sa carrière) et surtout sur la sixième année. Il explique son choix comme ceci :

> « Mais je le fais en rhéto parce que ça s'y prête bien, je trouve. Je pense que j'ai essayé une fois d'en parler en quatrième, donc en 4GT. Mais les élèves ne sont pas assez mûrs, c'est un âge où ils se disent que c'est un peu dépassé, pour eux, c'est juste des histoires pour enfants […] En sixième, je trouve, ils ont cet aspect où ils savent… où ils savent décortiquer un texte, ils comprennent qu'il y a du second degré dans les textes… Et c'est justement chouette à cet âge-là de pouvoir redécouvrir les contes avec un autre regard. »[111]

Le choix de ce professeur semble aller à contre-sens de celui de la plupart de ses confrères qui ont répondu à l'enquête. En effet, certains professeurs nous ont dit que le caractère enfantin des contes pouvait être un inconvénient à l'enseignement du genre. L'enseignant interviewé considère au contraire que les élèves plus âgés ont de meilleures capacités d'analyse textuelle ou littéraire. D'une certaine manière, cette idée rejoint celle du poète Georges Jean, pour qui les contes ne doivent pas être réservés aux les enfants[112].

Ensuite, quand nous l'avons interrogé sur le type de séquences qu'il privilégie dans l'enseignement des contes, ce professeur a expliqué qu'il favorisait essentiellement l'intertextualité et la psychanalyse des contes. Il apprécie énormément de comparer les textes originaux avec des bandes dessinées, des parodies, des pastiches ou des adaptations, mais également avec des interprétations psychanalytiques. Il aime beaucoup aussi proposer une adaptation théâtrale d'un conte, réalisée et jouée avec ses élèves.

---

[110] L'entièreté de l'interview se trouve en Annexe 12.
[111] voir Annexe 12.
[112] Jean, Georges. *Op. cit.* p. 14-23.

Cette approche intertextuelle illustre parfaitement les suggestions développées par Brigitte Louichon à propos des OSS[113]. En effet, les pratiques enseignantes de ce professeur permettent aux élèves de constater que les OSS assurent la survie et l'actualisation des contes. En procédant ainsi, ce professeur assimile clairement les contes à la littérature patrimoniale. Néanmoins, ses pratiques enseignantes contrastent avec celles de l'enseignante de sixième que l'équipe TALC avait observées. En effet, ce groupe avait remarqué que cette professeure s'intéressait seulement au texte et non à ses possibles adaptations possibles[114]. Au contraire, le professeur que nous avions interviewé ne privilégie pas les contes originels au détriment des adaptations mais étudie à part égale les uns et les autres. Par conséquent, nous pouvons remarquer que ces choix d'enseignement sont personnels.

On soulignera d'ailleurs que l'adaptation théâtrale des contes, organisée par ce professeur, est un exercice de transposition qui répond aux attentes de l'unité d'acquis d'apprentissage n°5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle »). Cela fait écho, d'une certaine manière, à la séquence didactique proposée par Hélène Rommelaere, dont le principe était de réaliser la suite du conte « La Belle et la Bête » à partir de différents choix opérés par les élèves, et qui avait pour finalité la rédaction d'une amplification[115]. Même si la notion d'UAA est ultérieure au mémoire de cette étudiante, on voit combien sa proposition anticipe sur ce qui a été institué dans les programmes depuis 2014 sous le nom d'UAA5. Nous pouvons penser par ailleurs que le choix d'aborder un genre littéraire au travers de l'UAA5 permet de réaliser des exercices ludiques ancrés dans la réalité des élèves. Le témoignage de ce professeur tend à valider cette hypothèse lorsqu'il affirme : « Et alors, avec les bandes dessinées, c'est rigolo, avec les parodies. Voilà, il y a toujours moyen de trouver des choses chouettes à faire. »[116]

Quand nous avons ensuite demandé à ce professeur de nous détailler les raisons de son enseignement des contes, il nous a précisé : « Le programme n'insiste pas spécialement, non. C'est d'abord par plaisir personnel vraiment. Je sais que c'est un parcours que j'aime beaucoup. »[117] Cela confirme un élément que suggéraient déjà les programmes et qui avait été remarqué dans les résultats de l'enquête : l'enseignement des contes ne tient qu'à la volonté des professeurs eux-mêmes. Toutefois, son intérêt personnel pour ce genre n'est pas la seule raison de l'enseigner, selon le professeur. Il évoque aussi deux autres motifs, l'attractivité du genre pour les élèves et la brièveté des textes.

[113] Louichon, Brigitte. *Op. cit.* p. 3-7.
[114] Louichon, Brigitte (dir.). *Op. cit.* p. 235.
[115] Rommelaere, Hélène. *Op. cit.* p. 57-61.
[116] voir Annexe 12.
[117] voir Annexe 12.

Voici par ailleurs la manière dont ce professeur envisage l'évolution de ses pratiques à propos de l'enseignement des contes :

> « Parfois, on ne se pose pas la question. On se dit qu'on a un cours bien fait et qui marche bien. Bah autant continuer, quoi ! Si un jour je vois que vraiment ça ne va plus du tout, comme c'est les cas pour d'autres parcours, ben je les laisserai de côté. Mais tant que ça fonctionne, ça va. Donc, […] je me dis, qu'en vingt ans de carrière, si ça marche toujours, c'est quand même quelque chose d'un peu, voilà, intemporel. »[118]

Ce professeur affiche une vision plutôt optimiste de son enseignement futur des contes. Comme il l'indique, son point de vue s'appuie sur son expérience en la matière, sur ses adaptations théâtrales qu'il a déjà pu réaliser au sein d'un projet pédagogique et surtout sur l'appréciation plutôt favorable de ses élèves concernant les contes.

Après ces questions plus générales, nous avons également interrogé cet enseignant sur son enseignement de « La Belle et la Bête », pour connaitre son avis sur ce conte et pour recueillir une pratique enseignante sur celui-ci.

Il nous a expliqué qu'il n'avait enseigné « La Belle et la Bête » qu'une fois. Il avait alors choisi la version de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, et avait diffusé quelques extraits du film de Jean Cocteau, à sa classe de sixième secondaire générale. Il nous a précisé que cette séquence sur « La Belle et la Bête » remontait à au moins dix ans.

Lorsque nous l'avons interrogé sur les raisons de son enseignement de ce conte particulier, il a dit avoir oublié les raisons de ce choix, mais il a précisé qu'il avait arrêté de travailler sur « La Belle et la Bête » pour privilégier une séquence sur la lecture et l'analyse de plusieurs contes.

Quand nous lui avons demandé si, malgré tout, il pensait un jour enseigner à nouveau ce conte, il nous a répondu : « C'est vrai que je ne l'ai jamais refait. Mais je ne suis pas contre l'idée de le refaire, je pense. Je referais tout à fait autrement. Mais, mais l'idée du conte en lui-même, je ne suis pas contre. »[119] Il nous a par ailleurs précisé : « À refaire aujourd'hui, j'élargirais plus, même le Walt Disney. Je montrerais peut-être un extrait… » Pour cet enseignant, le choix d'enseigner « La Belle et la Bête » reste donc un choix didactiquement pertinent, pour autant, à condition que la séquence soit élargie à plusieurs versions du même conte et à d'autres contes.

[118] voir Annexe 12.
[119] voir Annexe 12.

2.4.2.2. Le professeur qui n'enseigne pas les contes

Le deuxième professeur de français que nous avons interviewé est âgé de trente-neuf ans et enseigne actuellement à des classes de troisième et quatrième secondaires en technique de qualification, dans une école de Mouscron. Par le passé, il a aussi enseigné dans le secondaire professionnel dans une autre école mouscronnoise.

En commençant l'interview, il dit n'avoir jamais réellement enseigné les contes durant sa carrière, puisqu'il suit un manuel dans lequel les contes sont seulement évoqués. Nous lui avons demandé alors quels genres sont privilégiés au sein de ses séquences. Il a expliqué qu'il ne travaillait pas par genre littéraire et qu'il préférait enseigner l'argumentation. Il tient néanmoins à préciser ceci à propos de la littérature au sein de ses classes :

> « Par contre, ce que je fais très souvent, c'est… Ils doivent lire des petites nouvelles, lire des textes… Donc, ça passe par là. Essayer de ne pas trop les dégouter. Notamment en quatrième, on travaille sur les récits de vie. […] Mais je fais lire un livre en troisième… et surtout pour pouvoir évoquer tout ce qui est la vraisemblance. Donc, c'est un livre totalement invraisemblable, c'est… *L'enfant qui volait des avions*. C'est tiré d'une histoire vraie, ça se lit très facilement. Ce sont des petits chapitres. […] Oui, je suis obligé de pratiquer la lecture obligatoire parce que la lecture plaisir… J'ai tenté au début de carrière et c'est très joli, hein. (rires) Mais ils ne le font pas si on n'oblige pas, généralement ils ne lisent pas. »[120]

Nous avons ici un point de vue tranché sur l'enseignement de la lecture et de la littérature, mais qui nous semble néanmoins intéressant. Comme ce professeur enseigne à des élèves des troisième et quatrième secondaires en technique de qualification, nous avons senti à travers ses propos qu'il faisait face à des problèmes de lecture au sein de ses classes et que, pour cette raison, il avait renoncé à enseigner la littérature pour elle-même. La difficulté des élèves pour la lecture apparait comme une raison plus ou moins explicite de son choix de ne pas enseigner certains genres littéraires, dont celui des contes.

Pour autant, il ne met pas complètement de côté la lecture puisqu'il oblige ses élèves à effectuer certaines lectures courtes. Il justifie le choix de textes courts par le souci de ne pas dégouter les élèves de la lecture. On se souvient qu'Hélène Rommelaere avait déjà justifié son choix d'un conte plutôt bref, en l'occurrence « La Belle et la Bête » de Madame Leprince de Beaumont, en partie par cette volonté de ne pas décourager les élèves face à la lecture[121].

[120] voir Annexe 13.
[121] Rommelaere, Hélène. *Op. cit*. p. 1-2.

Une autre difficulté dont nous a fait part ce professeur à propos de ses élèves est d'ordre grammatical. En effet, d'après celui-ci, ses élèves ont des soucis avec la conjugaison de manière générale. C'est pourquoi, quand nous lui avons demandé s'il envisageait d'enseigner un jour les contes, il nous a confié ceci :

> « Toute façon, je suis partant pour enseigner pleins de choses. Je n'ai, je n'ai pas de souci avec ça. La seule chose qui m'effraie, c'est qu'il y a énormément l'utilisation du passé simple. Et ça leur pose actuellement problème [aux élèves], déjà la conjugaison de manière basique… J'ai toujours très peur que mes oreilles saignent très fort en les écoutant raconter au passé simple. Donc, ça serait peut-être le seul frein. Mais pourquoi pas raconter un conte avec un… un autre temps de conjugaison ? »[122]

Nous pouvons par ailleurs nous demander dans quelle mesure les programmes ont influencé le renoncement de ce professeur à certains genres littéraires. En effet, nous l'avons vu précédemment, les programmes de deuxième degré en professionnel et technique de qualification ne prescrivent aucun genre particulier à enseigner et permettent une grande liberté d'enseignement aux professeurs[123]. Puisqu'il considère que ses élèves ont des difficultés de lecture et de conjugaison et que les programmes n'insistent sur aucun genre littéraire, ce professeur aurait donc plus ou moins consciemment choisi de limiter la découverte des genres littéraires à un livre obligatoire à lire, à quelques nouvelles et à d'autres petits textes.

Nous avons ensuite invité le professeur à nous faire part de son avis sur les contes de manière générale et sur leur enseignement. Dans un premier temps, nous lui avons demandé s'il appréciait de lire des contes pour son plaisir personnel. Il nous a répondu qu'à part « Blanche-Neige », il n'aimait pas lire des contes parce qu'il pensait avoir perdu son âme d'enfant. Il précise néanmoins à ce sujet :

> « Par contre, quand je regarde avec mes enfants un [film] Disney ou quoi que ce soit, là, je pourrais avoir le réflexe de me replonger dans le conte. Juste pour voir quelles sont les différences entre ce que j'ai vu et la réalité. En sachant que Disney a édulcoré tellement les choses que… on y perd parfois l'essence d'un conte. C'est uniquement des contes merveilleux. Et je crois qu'il y a autre chose derrière un conte aussi… »[124]

[122] voir Annexe 13.
[123] FESeC. *Op. cit. (professionnel et technique de qualification)*. p. 21.
[124] voir Annexe 13.

Cette réflexion sur les adaptations cinématographiques des studios Disney confirme les propos de Brigitte Louichon sur les OSS. En effet, la didacticienne avait déjà établi que la réception des œuvres patrimoniales se faisait au travers de diverses actualisations, comme des adaptations, des parodies ou encore des transfictions[125]. Ce professeur considère lui aussi que les contes s'actualisent par des adaptations cinématographiques des studios Disney. Rappelons à ce propos que l'étudiante Hélène Rommelaere avait déjà choisi de travailler sur le conte « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, parce que le film d'animation du même nom était encore bien présent dans l'imaginaire collectif des élèves[126].

Ensuite, nous avons demandé à ce professeur ce qu'il pensait de l'enseignement des contes dans le secondaire. Il nous a expliqué qu'il n'était pas du tout opposé à cette idée, mais que sa mise en œuvre requérait une condition : la manière d'aborder les contes doit être différente en fonction de l'âge des élèves. Avec les plus jeunes, l'enseignant trouve que le genre devrait être abordé sous l'angle du merveilleux. Avec les plus âgés, il pense que les contes devraient faire l'objet de diverses approches, comme la psychologie ou les imagés cachées.

Pour conclure l'interview, nous avons demandé à ce professeur son point de vue sur le côté réputé enfantin des contes, qui était ressorti de manière assez forte dans notre enquête. Il nous a confié que cette idée état pour lui un cliché « parce qu'on a décidé que [les contes], c'était quelque chose d'enfantin. »[127] Pour lui, les contes et leurs interprétations doivent être adaptés par les enseignants aux différents publics possibles. Avec les enfants, le côté enfantin doit être gardé à tout prix. Au contraire, avec les adolescents et les adultes, les contes gagnent à être transposés dans la réalité, pour pouvoir être mieux interprétés.

2.4.2.3. Le professeur qui a réalisé un projet pédagogique autour des contes

La dernière professeure de français que nous avons interviewée est âgée de trente-quatre ans et enseigne à des élèves du troisième degré secondaire en filières générale et qualifiante, dans une école de Tamines. Auparavant encore, elle a enseigné dans une école namuroise à des classes de cinquième, sixième et septième secondaires professionnels.

Pour commencer cet entretien, elle dit avoir enseigné les contes depuis le début de sa carrière et réalisé pendant l'année scolaire 2011-2012 un projet pédagogique autour de ce genre, avec une classe de cinquième professionnelle[128]. Lorsque nous l'avons interrogé sur les raisons

[125] Louichon, Brigitte. *Op. cit*. p. 3-7.
[126] Rommelaere, Hélène. *Op. cit*. p. 1-2.
[127] voir Annexe 13.
[128] voir Annexe 14.

de cet enseignement et de ce projet, elle nous a expliqué que ses élèves de l'époque l'ont souvent sollicité sur le sujet. Elle précise d'ailleurs ceci :

> « En fait, c'est venu des élèves. Les élèves avaient toujours ces petites réflexions : « Oui, les Walt Disney, ce n'est pas la vraie version ! » Donc je me suis dit qu'ils étaient… ça les intéressait. En plus c'était la période des adaptations avec *Maléfique* et tout ça. […] Et puis, comme j'ai vu que ça marchait bien, que c'était vraiment quelque chose qui les intéressait, dans lequel ils retrouvaient leur âme d'enfant, on va dire ça comme ça, bah j'ai monté le projet de faire une année entière rien que sur les contes, parce que […] les contes sont des textes courts, c'est facile et accessible, tout le monde connait, ne serait-ce que par les Walt Disney. Et après, c'était mon rôle à moi de faire découvrir autre chose. »[129]

Nous voyons ici que cette professeure a motivé ce choix par les intérêts des élèves plus que par les siens. Elle a d'ailleurs avoué plus tard dans l'interview qu'avant de les enseigner, elle considérait les contes comme un genre réservé aux plus jeunes. Ce point de vue diffère donc de celui du premier professeur que nous avons interviewé et des tendances qui se dégageaient de notre enquête. Pour rappel, le premier enseignant a d'abord choisi d'enseigner les contes parce qu'il appréciait personnellement la matière.

Ensuite, nous avons demandé à cette professeure de préciser le type de séquence qu'elle a privilégié à la fois pour son enseignement et son projet pédagogique[130]. Elle dit avoir proposé des séquences sur les contes à l'occasion de cours sur l'histoire littéraire, sur l'argumentation, sur la plaidoirie et sur le réquisitoire, sur la parodie, sur l'intertextualité mais aussi en parallèle avec le récit de voyage. Elle dit avoir beaucoup privilégié les cours qui stimulent la créativité, surtout dans le cadre de projets pédagogiques : elle donne comme exemples des jeux de société autour des contes et des carnets de voyage du roman *Peter Pan* réalisés par les élèves[131]. Elle souligne par ailleurs à propos des classes professionnelles : « Ce n'est pas le type d'élèves à suivre un cours magistral. » Nous remarquons encore ici qu'elle semble vouloir s'adapter à son public.

Nous l'avons également interrogée à propos de ses contes préférés[132]. Elle nous a dit qu'elle appréciait particulièrement « La Belle et la Bête » et « Le petit Chaperon rouge » et que, de plus, elle mobilisait fréquemment le second au sein de ses séquences. Elle a tenu à justifier

[129] voir Annexe 14.
[130] voir Annexe 14.
[131] Cette professeure nous a fourni des photos des créations de ses élèves et nous a permis de les inclure dans nos annexes à titre d'illustration. Pour cela, voir Annexe 15.
[132] voir Annexe 14.

ce choix par les nombreuses versions et adaptations de ce conte dans divers domaines comme la littérature, la télévision et le cinéma.

En ce qui concerne l'enseignement des contes de manière générale, son principal avantage selon elle est qu'il s'agit de textes courts aux multiples niveaux de lecture ; au contraire, le seul inconvénient qu'elle trouve à cet enseignement est le caractère enfantin des contes, qui pourrait peut-être contrarier les élèves[133]. Néanmoins, elle estime que cet inconvénient peut être surmonté grâce à l'approche du professeur, si celui-ci adapte le niveau de lecture et d'interprétation en fonction de l'âge des élèves. Pour le projet, elle trouve que l'inconvénient principal est lié au temps disponible. Elle précise que, voici quelques années, sa vie privée et professionnelle lui permettait davantage de réaliser un projet de telle ampleur ; elle n'est pas certaine qu'elle pourrait réitérer l'expérience aujourd'hui. Enfin, l'avantage majeur de la réalisation d'un tel projet tient, selon elle, à l'attractivité des contes. Elle dit d'ailleurs à ce propos : « Pour les avantages, ça parle, ça passionne aussi bien les élèves que moi. J'ai découvert énormément de choses aussi en travaillant sur ça. […] C'est vraiment quelque chose qui fait partie de la culture populaire, les contes. »[134]

Nous lui avons demandé également si elle envisageait de continuer à enseigner les contes dans les prochaines années et si elle comptait renouveler l'expérience à propos du projet pédagogique sur les contes, malgré ses réticences concernant le temps exigé[135]. Elle répond qu'elle a prévu d'aborder les contes à l'occasion de la parodie en classe de qualification. En ce qui concerne le projet, elle dit envisager de réaliser d'autres projets, seulement s'ils sont de plus petite ampleur.

Enfin, nous avons pu constater que cette professeure avait fait des choix à propos la lecture au sein de ses classes, puisque le livre qu'elle propose à ses élèves est destiné à un public de jeunesse. En effet, constatant, comme tous les enseignants que la longueur des livres constitue souvent un frein à la motivation, elle a mis en place un dispositif intéressant : scinder la lecture et son évaluation en plusieurs parties. Nous pouvons déduire que, pour elle, la lecture peut être abordable pour les élèves à condition de s'adapter en partie à son public. L'idée de cette professeure est à l'opposé de celle du deuxième enseignant que nous avons interviewé, qui, pour rappel, avait renoncé à la lecture d'œuvres littéraires au sein de ses classes.

[133] voir Annexe 14.
[134] voir Annexe 14.
[135] voir Annexe 14.

Pour conclure notre analyse des pratiques enseignantes de cette professeure, voici la manière dont elle évoque le projet pédagogique qu'elle a mené :

> « Déjà, l'idée était folle à l'époque, je pense. Mais moi, je me suis régalée. J'ai vécu vraiment une superbe année. J'avais commencé à préparer ça au mois d'avril précédant la rentrée. Tout était organisé. Je savais ce que je voulais faire. Le but, c'était vraiment d'accrocher un maximum les élèves et de leur montrer une certaine cohérence, c'est-à-dire qu'ils sachent en début d'années où on va et pourquoi on le fait. […] Et ça a bien fonctionné ! Donc, j'avoue que le but tout à fait personnel était aussi de montrer mon envie à la direction de rester et mon implication dans l'école. Il ne faut pas se leurrer, les premières années d'enseignement, c'est compliqué surtout pour avoir une certaine stabilité. Moi, ça me permettait aussi de montrer par mon projet pédagogique à la direction que j'étais motivée et que je me donnais à fond pour les élèves. »[136]

Si nous devions retenir un trait de caractère de cette enseignante, nous mettrions en évidence son engagement total dans son projet, ainsi que vis-à-vis de ses élèves et de son école. En effet, nous avons senti dans cet entretien que cette professeure était particulièrement motivée pour des raisons à la fois professionnelles et personnelles et qu'elle aimait profondément ce qu'elle faisait. Cette grande implication nous apparait comme une raison majeure de la réussite de son projet.

2.5. Conclusions générales

Avant de tirer des conclusions à propos de notre enquête, nous rappelons que vingt-quatre enseignants y ont répondu, dont trois nous ont accordé un entretien. En ce qui concerne notre enquête écrite, si le nombre de participants à l'enquête est trop faible pour nous permettre de tirer des généralités sur l'enseignement des contes en Belgique francophone, nous pouvons cependant en dégager quelques idées récurrentes. Quant aux entretiens individuels, ils nous ont permis d'affiner notre étude sur le qualitatif en mettant en évidence trois choix didactiques assez contrastés.

Pour rappel, notre première hypothèse, selon laquelle les contes constituent un genre privilégié par les professeurs du secondaire inférieur, n'a pas pu être validée grâce aux données récoltées en raison de la sous-représentation des professeurs du degré inférieur secondaire. Signalons quand même que, sur les vingt-deux professeurs du secondaire supérieur de l'enquête, quatorze disent avoir enseigné les contes, en l'occurrence plus de la moitié.

[136] voir Annexe 14.

La deuxième hypothèse que nous avions émise au début de cette recherche était que d'autres genres littéraires étaient privilégiés au détriment des contes. Il est difficile de l'affirmer ou de l'infirmer, puisque le nombre limité de données ne permet pas d'en tirer des conclusions. En revanche, trois genres semblent retenus par de nombreux professeurs au détriment du conte, à savoir la nouvelle, la fable et la poésie. Comme ces trois genres sont préconisés dans les programmes, leur choix prioritaire semble tout à fait logique.

En ce qui concerne l'enseignement de « La Belle et la Bête », les résultats de l'enquête confirment notre troisième hypothèse. En effet, le conte le plus abordé dans les classes de français est « Le petit Chaperon rouge » de Charles Perrault, puisque quatorze enseignants sur dix-sept qui ont enseigné les contes affirment l'avoir enseigné, selon les données récoltées pendant l'enquête ; « La Belle et la Bête » n'apparait que chez trois de nos dix-sept témoins. D'ailleurs, durant le troisième entretien, la professeure avait expliqué qu'elle privilégiait « Le petit Chaperon rouge » parce qu'il est un conte accessible à tous dont il existe de nombreuses versions dans le monde entier, ce qui justifie l'intérêt particulier de ce conte[137].

Notre quatrième hypothèse, à savoir que l'atelier d'écriture et l'étude du cinéma sont les types de séquence les plus privilégiés dans l'enseignement des contes, est plutôt démentie. En effet, c'est plutôt l'approche générique qui est préférée par onze professeurs sur les dix-sept tandis que sept d'entre eux seulement organisent des ateliers d'écriture. Par ailleurs, aucun professeur n'évoque l'approche cinématographique. Cela nous étonne puisque les contes ont été adaptés de nombreuses fois au cinéma. Au cours des entretiens, les trois professeurs ont certes évoqué les adaptations des contes à la télévision et au cinéma, mais ils n'ont jamais signalé qu'ils les exploitaient dans leur cours. Nous pouvons dès lors nous demander si l'enseignement des contes ne gagnerait pas à exploiter davantage les adaptations cinématographiques de ces textes.

Enfin, notre dernière hypothèse, selon laquelle l'enseignement des contes est surtout régi par des choix personnels des professeurs, s'est globalement avérée par notre enquête. Nous l'avons déjà supposée en consultant les programmes, puisque le genre des contes n'y est que suggéré. Cette idée semble également se refléter dans les données récoltées pendant notre enquête. D'ailleurs, lorsque les trois professeurs interviewés ont été invités à expliquer les raisons de leur choix, ils ont évoqué les programmes qui, selon eux, laissent une certaine liberté sur les objets de l'enseignement du français. Nous pouvons donc affirmer que le choix des contes en classe de français dépend en priorité de la liberté de chaque enseignant.

[137] voir Annexe 14.

En dehors de nos hypothèses, nos vingt-quatre témoins ont indiqué qu'ils avaient apprécié ou apprécieraient d'enseigner les contes. De manière plus particulière, les interviews nous ont permis de constater que les professeurs qui ont enseigné les contes ont réalisé des projets pédagogiques sur ce genre : rappelons que le premier réalise chaque année une pièce de théâtre adaptée d'un conte et que la seconde a organisé une année complète sur les contes avec l'une de ses classes. Mais ce qui est le plus intéressant selon nous, c'est le point de vue du professeur qui n'a pas enseigné les contes, puisque celui-ci nous a précisé que, malgré son peu d'intérêt personnel à l'égard des contes, il était ouvert à les enseigner à l'avenir, en prenant appui sur les adaptations cinématographiques des contes littéraires.

De plus, si, sans surprise, la majorité de nos témoins associent les contes à l'univers de l'enfance, ce côté enfantin est vu à la fois comme un avantage et un inconvénient pour l'enseignement des contes. L'atout tient indéniablement à l'attractivité du genre pour les élèves puisque tout le monde les connait, qu'on soit enfant ou adulte. Mais en même temps, dans des classes d'adolescents plus âgés, les contes peuvent être perçus comme un vecteur d'infantilisation. Rappelons à ce propos le point de vue de la dernière professeure interviewée : pour elle, le rôle de l'enseignant est déterminant pour la bonne réalisation d'une séquence sur les contes puisqu'en fonction de son approche, il peut démontrer qu'il y a « pleins de choses à découvrir autres que le loup a mangé le petit chaperon rouge et qu'il ne faut pas parler aux inconnus. »[138]

Enfin, bien qu'il ne s'agisse pas du sujet de notre travail, les entretiens ont montré combien la lecture à domicile d'œuvres intégrales était perçue par les professeurs comme un frein à la découverte en classe de certains genres. Le deuxième professeur, que nous avons rencontré, affirmait même qu'il renonçait à exiger des lectures à domicile de la part de ses élèves ; la troisième professeure nous a dit, à l'inverse, qu'elle persistait à inviter ses élèves à lire malgré leurs difficultés.

Si cette recherche nous a permis de mieux connaitre les modalités de l'enseignement des contes, elle a aussi suscité d'autres questionnements qui pourraient faire l'objet d'une enquête plus approfondie : pourquoi le cinéma n'est-il pas privilégié dans des séquences sur les contes ? Pourquoi « La Belle et la Bête » est-elle si rarement choisie par rapport à d'autres contes ?

[138] voir Annexe 14.

En vue de combler ces manques, nous consacrerons la dernière partie de ce travail à une nouvelle séquence didactique qui propose de situer « La Belle et la Bête » à la fois dans la littérature du XVIII^{e} siècle et dans le cinéma des XX^{e} et XXI^{e} siècles.

3. La Belle et la Bête : proposition de séquence didactique

Après la recherche didactique descriptive que nous avons menée dans la deuxième partie du présent mémoire, nous avons constaté que le conte « La Belle et la Bête » n'est pas ou guère enseigné actuellement dans les classes de secondaire.

Pourtant, enseigner ce conte à un public d'adolescents n'est pas dénué d'intérêt à notre sens. En effet, comme nous l'avons exposé dans les parties précédentes, le conte n'est pas un genre réservé aux enfants ; d'ailleurs, lors de nos entretiens avec des professeurs, nous avons souligné l'intérêt de certains d'entre eux pour ce genre littéraire dans leurs classes du secondaire supérieur. De ce point de vue, « La Belle et la Bête » peut être analysé et étudié au travers de plusieurs versions, sous différentes approches comme la condition de la femme, la thématique du parcours initiatique ou encore l'analyse littéraire ou cinématographique. De plus, comme ce conte fait partie du patrimoine français, il nous semble légitime d'être enseigné à ce titre. De même, celui-ci ayant été écrit originellement par deux femmes, cela donne l'occasion de donner de la visibilité à deux autrices dans le champ littéraire, voire de réfléchir au statut de la femme en littérature. Enfin, « La Belle et la Bête » a été adapté à de nombreuses reprises dans différents domaines artistiques, dont le cinéma. C'est un formidable terreau pour étudier l'actualisation d'un conte au travers des « objets sémiotiques secondaires », concept développé par Brigitte Louichon[139].

Pour toutes ces raisons, nous proposerons dans cette partie une séquence didactique entièrement consacrée au conte « La Belle et la Bête », destinée aux différentes filières du troisième degré du secondaire. Cette séquence se concentrera essentiellement sur les deux versions littéraires originelles de Madame de Villeneuve et Madame Leprince de Beaumont et sur trois films, ceux de Jean Cocteau (1946), des studios Disney (1991) et de Christophe Gans (2013), que nous avons choisis parmi les nombreuses autres versions pour leur intérêt didactique présumé. Le choix de destiner notre étude aux classes du troisième degré du secondaire s'explique par la possibilité d'aborder à ce niveau des thèmes plus complexes et plus « adultes ». Pour autant, il est toujours possible pour les enseignants qui le désireraient d'adapter cette séquence à leur convenance, aux années inférieures du secondaire.

Pour fonder au mieux cette séquence, il nous semble nécessaire de présenter, dans un premier temps, les études didactiques antérieures concernant « La Belle et la Bête » ainsi que

[139] Louichon, Brigitte. *Op. cit*. p. 3-7.

de poser un cadrage théorique sur quelques notions relatives à l'analyse du cinéma, que nous emploierons au sein de la séquence. Dans un second temps, nous exposerons les différentes unités d'acquis d'apprentissage dont relèvent les exercices proposés dans la séquence.

Pour faciliter l'exploration de cette séquence, nous la présenterons par activité plutôt que par heure. Nous laissons ainsi la possibilité aux professeurs de la reprendre intégralement ou d'y sélectionner certaines activités, voire de les adapter à d'autres œuvres littéraires.

3.1. Cadrage théorique

3.1.1. Recherches antérieures

Avant de faire état des recherches didactiques antérieures, il faut signaler que celles qui ont été consacrées à « La Belle et la Bête » sont rares. En effet, nous avons trouvé seulement deux sources : l'ouvrage didactique *Un texte dans la classe. Pratiques d'enseignement de la littérature au cycle 3 en France*, dirigé par Brigitte Louichon[140] et le mémoire *La Belle et la Bête en classe de professionnelle. Etude du conte de Madame Leprince de Beaumont et de certaines de ses versions* d'Hélène Rommelaere[141]. Rappelons que la première source est une recherche descriptive qui portait sur plusieurs œuvres, dont « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, dans des classes françaises de CM et de sixième (11 et 12 ans). Cette source semble moins pertinente pour notre proposition didactique puisqu'elle présente une séquence destinée à un public de plus jeunes élèves et ne porte que sur l'analyse du texte seul[142]. Malgré tout, nous présenterons de manière générale les propositions didactiques qu'avait observé le groupe de recherche TALC, dirigé par Brigitte Louichon. Mais nous développerons principalement et plus amplement la séquence présentée dans le mémoire d'Hélène Rommelaere.

L'ouvrage didactique *Un texte dans la classe. Pratiques d'enseignement de la littérature au cycle 3 en France*, dirigé par Brigitte Louichon, présente les pratiques enseignantes mise en œuvre par différents professeurs de CM et de sixième (11 et 12 ans) en France sur plusieurs œuvres dont « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont[143]. Les chercheurs ont pu observer deux enseignantes, l'une en CM, l'autre en sixième, qui ont enseigné « La Belle

[140] Louichon, Brigitte (dir.). *Op. cit.*
[141] Rommelaere, Hélène. *Op. cit.*
[142] Louichon, Brigitte (dir.). *Op. cit.* p. 234-238.
[143] *Ibid*. p. 39-43.

et la Bête »[144]. Tout d'abord, ils ont remarqué que chacune concentre principalement sa séquence sur l'analyse littéraire. En outre, toutes les deux privilégient la version originelle de Madame Leprince de Beaumont par rapport aux adaptations contemporaines. Cette analyse littéraire passe principalement par l'identification des stéréotypes du genre (comme des lieux récurrents tels quel la forêt inquiétante, le château ou la maison rassurante). Par exemple, l'une des enseignantes a demandé à ses élèves, lors d'un exercice, de réaliser le portrait physique et moral de la Bête[145]. Les deux professeures se sont énormément attardées sur la compréhension du vocabulaire, puisque certains élèves confondaient la réelle définition des mots avec leurs interprétations[146]. Nous supposons que cette approche lexicale du conte est motivée par l'âge des élèves concernés (11 et 12 ans).

Ces séquences nous semblent pertinentes pour des classes avec de plus jeunes élèves, surtout en ce qui concerne la découverte du vocabulaire et de l'analyse littéraire. En revanche, nous trouvons que, pour un public plus âgé, ce type de séquence gagne à se diversifier à travers des interprétations plus « adultes » ou des exercices plus variés portant sur des unités d'acquis d'apprentissage à orientation créative (UAA5) ou fonctionnelle (UAA2 et UAA4).

Le mémoire d'Hélène Rommelaere propose une séquence didactique adressée aux filières professionnelles, qui se centre sur « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont et ses adaptations littéraires[147].

La première proposition didactique, qui s'intitule « Le conte dont vous êtes le héros/l'héroïne »[148], vise à imaginer la suite de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Pour ce faire, l'élève est amené à progresser dans l'histoire en opérant des choix sur l'action des personnages au fur et à mesure des extraits, il s'agit du même principe que les livres-jeux de la collection *Un livre dont vous êtes le héros,* popularisés par Gallimard dans les années 1980-1990. L'objectif de cette activité est de créer une nouvelle histoire et de mettre en évidence la liberté du narrateur. La chercheuse évalue le temps de cette séquence à trois ou quatre heures et elle l'a divisée en plusieurs temps : tout d'abord, les élèves sont invités à réfléchir sur l'œuvre de « La Belle et la Bête » et à composer en groupe leur propre version du conte, à partir des choix proposés ; puis, une mise en commun des histoires leur permet de

[144] *Ibid*. p. 234-238.
[145] *Ibid*. p. 372-373.
[146] *Ibid*. p. 122-133.
[147] Rommelaere, Hélène. *Op. cit.* p. 56-101.
[148] *Ibid*. p. 57-61.

constater la pluralité des versions et par conséquent la liberté dont dispose le narrateur qui souhaiterait la relater ; ensuite vient la lecture de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ainsi que son analyse selon le schéma fonctionnel de Greimas ; enfin les élèves sont amenés à démontrer leur maitrise du schéma fonctionnel étudié précédemment en l'appliquant à un autre conte.

Cette séquence didactique nous semble très intéressante. En effet, nous l'avions déjà noté dans la partie précédente, elle correspond bien à l'unité d'acquis d'apprentissage n°5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle ») qui est préconisée dans les programmes actuels du secondaire supérieur. Le programme des deuxième et troisième degrés du secondaire qualifiant précise à propos de cette UAA5 :

> « La fréquentation d'œuvres littéraires et artistiques permet la découverte de soi, de l'autre et du monde par les voies de l'imaginaire ou de la création. Leur exploration forge un sentiment d'appartenance à une collectivité et favorise un développement multidimensionnel de la personne. […] Dans l'UAA5, l'élève est invité à intervenir dans une œuvre et à expérimenter des procédés de création. Ainsi, il s'approprie une œuvre en y inscrivant sa marque personnelle. De cette façon, il fait "sienne" l'œuvre d'un autre et prend la posture "d'auteur". »[149]

Cette UAA5 invite donc à stimuler la créativité des élèves. Nous trouvons que cet aspect ludique est très important dans une séquence sur les contes et en particulier « La Belle et la Bête » parce que comme l'a souligné Georges Jean, la survie des contes « est liée […] à toutes les pratiques créatives par lesquelles l'imaginaire "moderne" peut investir des structures narratives aussi permanentes que le désir des hommes et des peuples de se raconter »[150]. Plutôt que de simplement étudier le conte de « La Belle et la Bête » pour lui-même, il nous semble pertinent de réinvestir son approche dans un exercice qui semble correspondre à l'UAA5.

La deuxième activité proposée par Hélène Rommelaere s'intitule « L'écriture du conte : contrastes, répétitions et parallélismes »[151]. Le principe de cette proposition didactique est de découvrir la richesse de vocabulaire à l'aide d'un dictionnaire en remplissant une grille d'analyse où l'axe vertical correspond aux personnages et l'axe horizontal aux éléments physiques, caractériels et sentimentaux des personnages. Hélène Rommelaere a estimé le temps de cette activité à environ une heure et demi. L'activité se divise en cinq étapes : la lecture du

[149] FESeC. *Op. cit. (Programme de français. 2e et 3e degrés professionnel).* p. 69.
[150] Jean, Georges. *Op. cit.* p. 231.
[151] Rommelaere, Hélène. *Op. cit.* p. 62-64.

conte à haute voix en classe ; la recherche des mots complexes dans le dictionnaire ; l'investissement des élèves dans le tableau ; la correction collective du tableau ; la comparaison de l'écriture de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont aux adaptations littéraires modernes.

D'un point de vue lexical, cette activité nous parait tout à fait pertinente didactiquement puisqu'elle invite les élèves à découvrir par eux-mêmes le sens des mots grâce au dictionnaire. Néanmoins, dans le contexte qui est le nôtre en ce début du XXI^{e} siècle, nous proposerions volontiers de la moderniser en l'appuyant sur des outils plus actuels : en effet, si le dictionnaire est toujours incontournable en classe de français, le réseau internet se présente comme un allié incontournable des élèves et du professeur.

Les troisième et quatrième propositions didactiques d'Hélène Rommelaere, formulées dans son mémoire, sont axées sur le thème sociétal de la condition féminine[152]. Elles s'intitulent « Interdisciplinarité : la condition féminine au XVIII^{e} siècle » et « Conformité de "La Belle et la Bête" au modèle sociologique prôné par le XVIII^{e} siècle ». Elle consiste à s'interroger sur le rôle de la femme sur la base d'extraits textuels illustrant celui-ci dans la société du XVIII^{e} siècle et du XX^{e} siècle. Le temps estimé de ces deux activités est d'environ deux heures chacune. Celle qui concerne l'interdisciplinarité comporte quatre étapes : lecture d'extraits de textes du XVIII^{e} siècle et analyse thématique ; histoire de la condition féminine au XVIII^{e} siècle ; interrogation collective sur le rôle actuel des femmes ; lecture d'extraits de textes du XX^{e} siècle et discussion. L'activité concernant plus directement « La Belle et la Bête » comprend également quatre phases : la lecture appliquée de la grille de Greimas du conte ; le rappel de la condition féminine au XVIII^{e} siècle ; l'analyse du personnage de la Belle à travers le modèle sociologique féminin du XVIII^{e} siècle ; et enfin la réflexion collective sur la position de l'autrice dans ce modèle.

Bien qu'une vingtaine d'années sépare le mémoire d'Hélène Rommelaere et le nôtre, nous pensons que ces propositions didactiques gardent une grande pertinence. En effet, la condition féminine demeure une question de société très actuelle. Il suffit de se rappeler la récente affaire Harvey Weinstein et l'émergence du mouvement « Me too », pour comprendre que les questions du rôle de la femme dans la société et de l'égalité homme-femme constituent aujourd'hui une source de préoccupation plus brulante que jamais, à l'échelle mondiale.

[152] *Ibid*. p. 65-68.

La dernière activité proposée par Hélène Rommelaere s'intitule « Une réécriture contemporaine de *La Belle et la Bête* : *Le monstre poilu* »[153]. Celle-ci a pour objectif principal d'amener les élèves à comprendre « ce qu'est la réécriture parodique d'un conte ancien, à partir des caractéristiques intrinsèques de cette réécriture »[154]. Le temps prévu pour cette proposition didactique est d'environ deux heures. L'activité se déroule en trois étapes : l'écoute et la lecture du *Monstre Poilu* de Henriette Bichonnier ; l'analyse textuelle de la parodie et l'analyse sociologique du personnage féminin ; et la comparaison de cette parodie avec un autre conte.

Cette activité est très intéressante dans le réinvestissement du conte « La Belle et la Belle » à travers une réécriture des années 1990. Cela semble rejoindre le point de vue de Brigitte Louichon sur les objets sémiotiques secondaires[155]. De plus, cette proposition didactique pourrait s'adapter et s'actualiser à d'autres réécritures, des adaptations, des transfictions, etc.

3.1.2. Notions de cinéma

Analyser de manière méthodique un film en classe de français ne s'improvise pas. Il est important que le professeur soit informé sur les notions de cinéma, en termes d'image, de bande-son, de lumière, de décor ou encore de caractérisation de personnages. Dans cette section, nous allons synthétiser les notions de base de l'analyse cinématographique, qui nous seront utiles dans notre séquence, puisque nous prévoyons une activité sur une telle analyse. Toutes nos informations présentées ci-dessous seront tirées de l'ouvrage *Le cinéma dans la classe de français : se former et enseigner* d'Éric Busson et de Dominique Périchon[156]. Nous avons conscience que les définitions qui seront présentées dans ce point concernent seulement les notions principales du cinéma et que l'analyse cinématographique est en réalité bien plus complexe. Pour autant, nous partons du principe que cette séquence constitue seulement une ouverture ou une prolongation ou encore un rappel sur l'analyse de films pour les élèves.

Pour commencer, il est important de définir les trois unités narratives d'un film, à savoir le plan, la scène et la séquence[157]. Le plan est considéré comme la plus petite unité narrative qui se place entre deux coupes. La scène, quant à elle, correspond à « un ensemble de plans

[153] *Ibid*. p. 97-101.
[154] *Ibid*. p. 97.
[155] Louichon, Brigitte. *Op. cit*. p. 1-10.
[156] Busson, Éric, Périchon, Dominique. *Le cinéma dans la classe de français : se former et enseigner*. Paris : Bertrand-Lacoste, 1998. Parcours didactiques.
[157] *Ibid*. p. 14-15.

possédant une unité, une cohérence narrative »[158]. Une scène peut commencer par l'arrivée d'un personnage ou un changement temporel ou spatial. Enfin, la séquence comporte plusieurs scènes formant un groupe narratif important dans l'histoire[159]. Celle-ci est très souvent l'unité de base dans l'analyse cinématographique.

Il faut également distinguer les grands pôles au sein d'une séquence. En premier lieu, il y a les personnages : leur identité et leur statut dans le film, leur apparence, leurs relations entre eux, leurs dialogues sont des éléments importants et relativement simples à identifier[160].

Ensuite, les mouvements de caméra sont un élément tout aussi important mais plus complexe[161]. Parmi eux, le travelling est un mouvement où la caméra se déplace grâce à différents supports comme des véhicules, des rails ou le caméraman ; les plus connus sont des travellings avant, arrière, latéral et vertical. Le mouvement panoramique est « une rotation de la caméra sur son axe alors que le pied reste fixe ou que le porteur ne se déplace pas »[162].

Le cadrage pourrait se définir simplement par ce que les spectateurs voient à l'écran[163]. Il existe deux grands types de cadrages, les cadrages dits serrés et les cadrages dits larges. Parmi les cadrages serrés, on dénombre trois plans importants :

- le gros plan, mettant en évidence de manière générale une partie du corps ou un objet particulier ;
- l'insert ou le plan de détail, correspondant à un gros plan exagéré ;
- le plan rapproché, qui peut cadrer le haut des corps des personnages à partir de la poitrine (« plan rapproché poitrine ») ou à partir de la taille (« plan rapproché taille ») ou à partir de la mi-cuisse (« plan américain ») ou à partir du pied (« plan moyen »).

En ce qui concerne les cadrages larges, il existe quatre plans fondamentaux :

- le plan d'ensemble, qui correspond au cadrage centré du décor dans son entièreté ;
- le plan demi-ensemble, cadrant les personnages et une partie du décor ;
- le plan général, qui se focalise sur le décor et l'environnement dans lesquels évoluent les personnages ;
- le plan large, ayant les mêmes principes que le plan général, à part qu'il débute souvent une scène.

[158] *Ibid*. p. 15.
[159] *Ibid*. p. 15.
[160] *Ibid*. p. 16-17.
[161] *Ibid*. p. 18-44.
[162] *Ibid*. p. 37.
[163] *Ibid*. p. 39-44.

Les angles de prises de vue sont également des notions importantes dans le cinéma[164]. Elles correspondent à la position de la caméra et permettent de souligner « le rapport entre son objectif (au sens "optique" de terme) et l'objet filmé, à partir d'une ligne horizontale de référence »[165]. Il existe deux grands angles de prises de vue, la plongée, qui est inclinée vers le bas et qui induit la domination du spectateur sur l'objet filmé, et la contre-plongée, qui est axée vers le haut et qui met en position de force l'objet filmé sur le spectateur.

Le décor regroupe tout ce qui se retrouve dans le cadre concernant l'environnement, les couleurs et les teintes, l'intérieur, l'extérieur, le temps, etc[166]. Il peut être naturel, c'est-à-dire non fabriqué pour le film, ou artificiel, réaliste ou imaginaire, historique ou fantaisiste, etc. Le décor entretient souvent un lien avec l'histoire, il permet de mettre en lumière un élément de l'intrigue.

La photographie regroupe les couleurs de l'image et la lumière[167]. Les couleurs sont très importantes : en effet, un film en noir et blanc ne confère pas la même symbolique ou le même imaginaire qu'un film en couleurs. D'ailleurs, certains films jouent sur ces deux aspects : Éric Busson et Dominique Périchon donnent l'exemple du film *Le Magicien d'Oz* de Victor Fleming, filmé en noir et blanc au début pour évoquer la monotonie de la vie quotidienne et en couleurs lorsque l'héroïne Dorothy entre au pays d'Oz. Quant à la lumière, elle peut être naturelle (comme celle du soleil par exemple) ou artificielle (comme celle d'un projecteur). Sa présence, son exposition, sa nature et sa position peuvent contribuer au sens du film.

La bande-son est un autre élément omniprésent dans un film[168]. Elle comprend la musique, les bruits, les voix et les paroles de personnages. La bande-son comprend trois grands éléments :

- le son off, dont « la source sonore n'est pas visible à l'écran et n'appartient pas au hors-champ »[169] ;
- le son in, qui est identifiable au travers du plan ;
- le son hors champ, qui n'est pas apparent à l'écran mais est identifiable dans le diégétique.

Notons que l'opposé de la bande-son, à savoir le silence, est également significatif.

[164] *Ibid*. p. 48-49.
[165] *Ibid*. p. 48.
[166] *Ibid*. p. 24-25.
[167] *Ibid*. p. 26-27.
[168] *Ibid*. p. 28-29.
[169] *Ibid*. p. 28.

Enfin vient une notion plus complexe dans le milieu cinématographique qu'en littérature, la narration[170]. En effet, il est parfois difficile d'identifier au sein d'un film des narrateurs que l'on appelle les instances narratives et qui peuvent être le réalisateur lui-même, l'équipe du film, la caméra, une voix off anonyme, un personnage, etc. De plus, la narration en elle-même dans le cinéma correspond à ce qu'Éric Busson et Dominique Périchon appellent la « monstration » du récit. De ce fait, pour l'analyse, il faut recourir surtout aux notions précédemment définies.

3.2.Les unités d'acquis d'apprentissage mobilisées

Nous trouvons que notre séquence doit présenter des activités variées, à la fois créatives, pratiques et théoriques, parce que d'une part les contes permettent de faire travailler l'imagination, d'autre part ils sont majoritairement connus grâce à des adaptations, notamment par les films des studios Disney. Le but de cette séquence est d'aborder le conte de manière ludique. Pour ces raisons, nous avons choisi quatre unités d'acquis d'apprentissage.

L'UAA0 (« justifier une réponse, expliciter une procédure ») et l'UAA1 (« rechercher, collecter l'information et en garder des traces ») seront couplées dans la première activité de la séquence.

L'UAA4 (« défendre oralement une opinion et négocier ») sera mobilisée dans la cinquième activité, au travers du débat oral.

L'UAA5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle ») s'inscrira dans les quatrième et sixième activités, dans des exercices de recomposition et de transposition. La recomposition se définit par la création d'une « nouvelle œuvre par déplacement ou suppression d'éléments d'une ou plusieurs œuvres sources »[171]. La transposition consiste en la réécriture « de façon sérieuse, ludique, parodique… d'une œuvre culturelle (partielle ou complète) en conservant le même langage (écrit, sonore, iconique, gestuel, théâtral, audiovisuel, multimédiatique ou sous la forme d'une installation) »[172].

Les deuxième et troisième activités visent à développer une analyse littéraire et cinématographique ainsi qu'une interprétation du conte et de son adaptation.

[170] *Ibid*. p. 50-53.
[171] FESeC. *Op. cit. (Programme de français. 3e degré général).* p. 45.
[172] *Ibid*. p. 45.

3.3.La séquence didactique

Avant le début de la séquence, nous préconisons la lecture à la maison des deux versions littéraires de « La Belle et la Bête », celles de Gabrielle-Susanne de Villeneuve et de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Comme ces deux textes sont relativement courts, leur lecture dans les éditions Gallimard et Le Livre de Poche devrait être facilement accessible aux élèves[173].

Nous avons évalué la durée de la séquence entre quinze et dix-sept heures en classe. Certaines activités nécessitent toutefois du travail à domicile.

Nous avons également testé deux activités dans une classe de cinquième secondaire en filière générale et option littéraire, dans une école à Mouscron. En raison du contexte lié à la situation sanitaire de la covid-19, l'expérience a dû être adaptée au temps qu'il nous a été accordé, c'est-à-dire trois heures avec les élèves.

3.3.1. Première activité : « À la découverte d'un conte »

Pour commencer cette séquence, nous proposons un exercice en groupe coopératif (de trois ou quatre élèves), dont le but est d'amener les élèves à créer le propre livret théorique sur les autrices Madame de Villeneuve et Madame Leprince de Beaumont, sur leurs versions respectives de « La Belle et la Bête » et sur les adaptations cinématographiques du conte. Cette activité relève donc des unités d'acquis d'apprentissage n°0 et n°1. L'idée de cet exercice est que les élèves puissent élaborer leur propre théorie sur la matière. De cette manière, ils peuvent piocher les informations qu'ils jugent nécessaires dans les documents fournis par le professeur.

Cette activité, qui se veut créative, s'inscrit dans la visée ludique que nous voulons donner à notre séquence.

Nous estimons la durée de cette activité entre une et deux heures. L'objectif de cet exercice est d'amener à s'inscrire le plus efficacement dans le travail de groupe afin d'élaborer leur propre fiche théorique sur « La Belle et la Bête ».

Pour ce faire, seront fournis les outils suivants[174] :

- les deux premières pages de l'introduction de l'édition critique de « La Belle et la Bête » d'Elisa Biancardi[175] ;

[173] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *La Belle et la Bête*. Paris : Gallimard, 2010. Folio.
Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *La Belle et la Bête*. Paris : Le Livre de Poche, 2019. Libretti.
[174] Les outils fournis pour cet exercice, hormis les livres « La Belle et la Bête, se trouvent en annexe 16.
[175] De Villeneuve, Gabrielle-Susanne, Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.* p. 9-10.

- la présentation de « La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve par Martine Reid[176] ;
- les pages, concernant le film d'animation *La Belle et la Bête* des studios Disney, de l'ouvrage *Le cinéma d'animation*[177] ;
- l'article électronique sur *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau sur le site *Ina*[178] ;
- la fiche Allociné sur *La Belle et la Bête* de Christophe Gans[179] ;
- les livres « La Belle et la Bête » de Gabrielle-Susanne de Villeneuve et de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, aux éditions Gallimard et Le Livre de Poche, au besoin des élèves[180] ;
- le réseau internet pour des recherches complémentaires en cas de nécessité.

Cette activité de groupe coopérative se divise en trois étapes. Dans un premier temps, le professeur explique les consignes de l'exercice et les règles du bon déroulement du travail en groupe. Ça se présentera comme ceci :

La Belle et la Bête en littérature et au cinéma

À la découverte d'un conte

Consignes

Lors d'une exposition consacrée aux contes d'autrefois et d'aujourd'hui, votre classe a été choisie pour tenir le stand « La Belle et la Bête ». Vous décidez de réaliser un petit livret présentant le conte, ses autrices et ses adaptations cinématographiques.

Par groupe de trois ou quatre personnes, élaborez cette présentation en vous aidant des documents et des livres fournis par votre professeur. Cet exercice relève des UAA0 (« justifier une réponse, expliciter une procédure ») et l'UAA1 (« rechercher, collecter l'information et en garder des traces »).

Travail de groupe

Veuillez à vous répartir correctement les tâches et les documents, afin que toutes les ressources soient utilisées à bon escient et que tous les membres du groupe travaillent sur au moins un document différent. En dehors de cette recherche, endossez un rôle précis : le tuteur, le secrétaire, le contrôleur du temps, l'inspecteur des travaux finis. Soyez le plus efficace possible !

[176] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *Op. cit.* p. 7-11.
[177] Lucci, Gabriele, Mulkai, Claire. *Op. cit.* p. 234-235.
[178] Dartois, Florence (28 décembre 2021). « "La Belle et la Bête" : la poésie de Jean Cocteau au cinéma » sur le site *Ina (Institut national de l'audiovisuel)*. Consulté le 23 mars 2022.
https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/la-belle-et-la-bete-la-poesie-de-jean-cocteau-au-cinema
[179] « La Belle et la Bête de Christophe Gans », sur le site *Allociné*. Consulté le 23 mars 2022.
https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=203397.html
[180] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *Op. cit.*
Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.*

Une fois les groupes formés, les élèves se répartissent les rôles, les tâches et les documents et ils se mettent au travail. Nous estimons que cette étape de l'exercice devrait durer minimum une heure. Le professeur reste à la disposition des élèves pour répondre à leurs questions.

Enfin, la dernière étape consiste simplement dans l'évaluation formative de l'activité par le professeur.

Nous avons pu tester cette activité dans une classe de cinquième secondaire général en filière littéraire, pendant le cours d'option « renforcement en français ». En raison du retard accumulé sur les programmes pendant la pandémie de la covid-19, nous avons adapté cet exercice au temps qui nous a été accordé, c'est-à-dire trois heures au sein de la classe. Nous avons dès lors permis aux élèves de commencer le travail de groupe coopératif en classe pendant une heure et de le terminer à la maison. Signalons également que vu le manque de temps, nous avons autorisé les élèves à écrire un texte continu ou une liste sur une feuille A4 ou sur un livret.

La première constatation que nous avons pu établir à la fin de cette expérience est que la consigne a globalement été respectée par tous les élèves. Cependant, nous avons remarqué que la lecture des documents avait suscité quelques incompréhensions, qui se font ressentir dans certaines rédactions. Néanmoins, ces problèmes de compréhension semblent individuels puisque les erreurs commises sont différentes selon les groupes. Pour dissiper tout malentendu, nous avons expliqué et corrigé en classe les erreurs commises par les élèves. Nous avons également pu constater que le sujet a été apprécié peu ou prou par la majorité des élèves : plusieurs ont exprimé oralement leur contentement avant de réaliser cet exercice tandis que les autres n'ont pas exprimé de réticences.

À titre d'exemple, nous présentons ci-dessous un travail de groupe particulièrement représentatif de l'exercice demandé. Nous joignons dans les annexes les autres travaux réalisés[181].

Le travail ci-dessous rassemble l'essentiel des informations, que nous attendions dans les productions des élèves, autour du conte « La Belle et la Bête », qu'il s'agisse des versions littéraires ou cinématographiques. De plus, le groupe a soigné son écriture, malgré les quelques fautes d'orthographe que nous avons corrigées.

[181] voir Annexe 17.

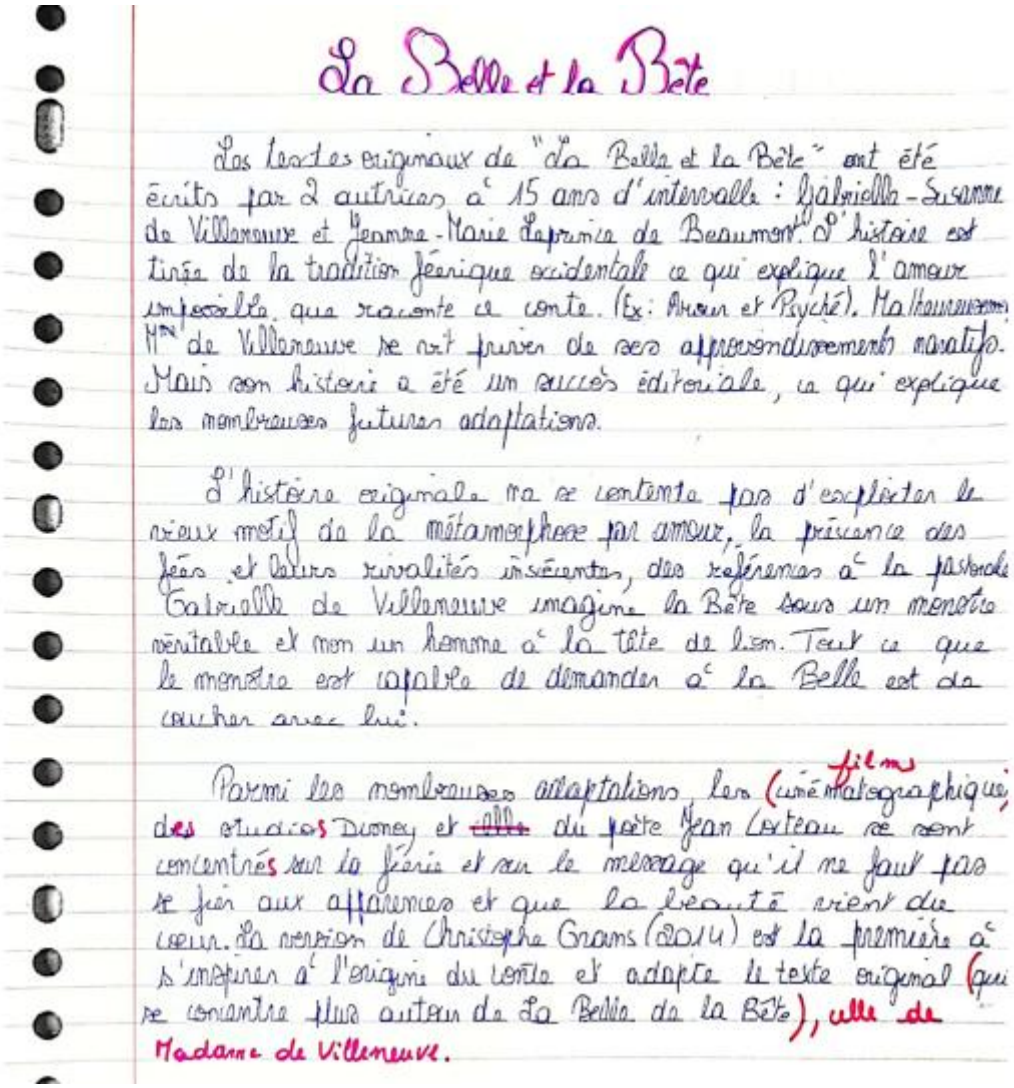

La Belle et la Bête

Les textes originaux de "La Belle et la Bête" ont été écrits par 2 autrices à 15 ans d'intervalle : Gabrielle-Suzanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. L'histoire est tirée de la tradition féerique occidentale ce qui explique l'amour impossible que raconte ce conte. (Ex: Amour et Psyché). Malheureusement Mme de Villeneuve se vit priver de ses appointements maternels. Mais son histoire a été un succès éditoriale, ce qui explique les nombreuses futures adaptations.

L'histoire originale ne se contente pas d'explorer le vieux motif de la métamorphose par amour, la présence des fées et leurs rivalités insécurisantes, des références à la pastorale Gabrielle de Villeneuve imagine la Bête sous un monstre véritable et non un homme à la tête de lion. Tout ce que le monstre est capable de demander à la Belle est de coucher avec lui.

Parmi les nombreuses adaptations, les (films cinématographiques) des studios Disney et ~~elle~~ du poète Jean Cocteau se sont concentrés sur la féerie et sur le message qu'il ne faut pas se fier aux apparences et que la beauté vient du cœur. La version de Christophe Gans (2014) est la première à s'inspirer à l'origine du conte et adapte le texte original (qui se contente plus autour de La Belle de la Bête), celle de Madame de Villeneuve.

3.3.2. <u>Deuxième activité : « La Belle et la Bête, œuvres littéraires »</u>

Après la lecture des deux versions littéraires de « La Belle et la Bête » à la maison et le travail de groupe coopératif, une analyse littéraire du conte nous semble incontournable. Comme cette séquence se destine aux élèves de cinquième et sixième secondaires, nous trouvons que les interprétations les plus riches du conte doivent être privilégiées au sein de cette activité.

Nous évaluons la durée de cette activité à une heure ou deux heures. Nous divisons celle-ci en trois étapes essentielles : la lecture des extraits par les élèves ; la mise en commun de leurs idées ; l'aiguillage vers l'interprétation de l'initiation amoureuse et la discussion de cette thématique.

Bien que de nombreuses interprétations du conte soient possibles, nous proposons d'étudier avec les élèves le parcours initiatique amoureux en comparant les deux personnages

principaux, puisque cette thématique est particulièrement riche et explicite dans « La Belle et la Bête ». Pour ce faire, nous avons sélectionné deux extraits similaires des deux versions, qui concernent le même épisode : le premier repas de la Belle et la Bête.

• **Le premier repas entre la Belle et la Bête chez Madame de Villeneuve[182]**

« À l'heure ordinaire, la Belle trouva son souper servi avec la même délicatesse et avec la même propreté. Nulle figure humaine ne se présenta devant elle ; son père l'avait prévenue qu'elle serait seule. Cette solitude commençait à ne lui plus faire de peine, quand la Bête se fit entendre à ses oreilles. Ne s'étant point encore trouvée seule avec elle, ignorant comme cette entrevue allait se passer, craignant même qu'elle ne vînt pour la dévorer, pouvait-elle ne pas trembler ? Mais à l'arrivée de la Bête, qui dans son abord ne montra rien de furieux, ses frayeurs se dissipèrent. Ce monstrueux colosse lui dit grossièrement : « Bonsoir, la Belle », elle lui rendit son dans les termes, avec un air doux, mais un peu tremblante.

Entre les différentes questions que ce monstre lui fit, il lui demanda comment elle s'était amusée. La Belle lui répondit : « J'ai passé la journée à visiter votre palais, mais il est si vaste, que je n'ai pas eu le temps de voir tous les appartements, et les beautés qu'ils contiennent. » La Bête lui demanda : « Croyez-vous pouvoir vous accoutumer ici ? » Cette fille poliment lui répondit que sans peine elle vivrait dans un si beau séjour. Après une heure de conversation sur le même sujet, la Belle, au travers de sa voix épouvantable, distinguait aisément que c'était un ton forcé par les organes, et que la Bête penchait plus vers la stupidité que vers la fureur. Elle lui demanda sans détour si elle voulait la laisser coucher avec elle. À cette demande imprévue, ses craintes se renouvelèrent, et poussant un cri terrible, elle ne put s'empêcher de dire : « Ah Ciel ! je suis perdue.

– Nullement, reprit tranquillement la Bête. Mais sans vous effrayer répondez comme il faut. Dites précisément oui ou non. » La Belle lui répondit en tremblant : « Non, la Bête. – Eh bien puisque vous ne voulez pas, repartit le monstre docile, je m'en vais. Bonsoir, la Belle. – Bonsoir, la Bête. » dit avec grande satisfaction cette fille effrayée. »

• **Le premier repas entre le couple chez Madame Leprince de Beaumont[183]**

« Le soir, comme elle allait se mettre à table, elle entendit le bruit que faisait la Bête, et ne put s'empêcher de frémir.

« La Belle, lui dit ce monstre, voulez-vous bien que je vous voir souper ?

– Vous êtes le maitre, répondit la Belle en tremblant.

– Non, répondit la Bête, il n'y a ici de maitresse que vous ; vous n'avez qu'à me dire de m'en aller si je vous ennuie, je sortirai tout de suite. Dites-moi, n'est-ce pas que vous me trouvez bien laid ?

– Cela est vrai, dit la Belle, car je ne sais pas mentir ; mais je crois que vous êtes fort bon.

– Vous avez raison, dit le monstre ; mais outre que je suis laid, je n'ai point d'esprit : je sais bien que je ne suis qu'une bête.

– On n'est pas bête, reprit la Belle, quand on croit n'avoir point d'esprit : un sot n'a jamais su cela.

– Mangez donc, la Belle, lui dit le monstre, et tâchez de ne vous point ennuyer dans votre maison ; car tout ceci est à vous ; j'aurais du chagrin si vous n'étiez pas contente.

[182] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *Op. cit.* p. 51-52.
[183] Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.* p. 46-49.

– Vous avez bien de la bonté, lui dit la Belle ; je vous avoue que je suis bien contente de votre cœur ; quand j'y pense, vous ne me paraissez plus si laid.

– Oh ! dame oui, répondit la Bête, j'ai le cœur bon, mais je suis un monstre.

– Il y a bien des hommes qui sont plus monstres que vous, dit la Belle, et je vous aime mieux avec votre figure que ceux qui, avec la figure d'hommes, cachent un cœur faux, corrompu, ingrat.

– Si j'avais de l'esprit, reprit la Bête, je vous ferais un grand compliment pour vous remercier ; mais je suis un stupide, et tout ce que je puis vous dire, c'est ce que je vous suis bien obligé. »

La Belle soupa de bon appétit. Elle n'avait presque plus peur du monstre ; mais elle manqua de mourir de frayeur, lorsqu'il lui dit :

« La Belle, voulez-vous être ma femme ? »

Elle fut quelques temps sans répondre : elle avait peur d'exciter la colère du monstre en le refusant ; elle lui dit pourtant en tremblant :

« Non, la Bête. »

Dans le moment ce pauvre monstre voulut soupirer, et il fit un sifflement si épouvantable, que tout le palais en retentit ; mais la Belle fut bientôt rassurée, car la Bête lui ayant dit tristement : « Adieu donc, la Belle », elle sortit de la chambre en se retournant de temps en temps pour la regarder encore. »

Ces deux extraits nous semblent particulièrement représentatifs de la thématique de l'initiation amoureuse, autant par l'emploi des champs lexicaux que par la métaphore du passage à l'âge adulte lié à l'acte sexuel.

En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, l'initiation amoureuse commence lorsque le père de la Belle cueille une rose[184]. Ce parcours initiatique prend réellement son ampleur lorsque l'héroïne demeure dans le château de la Bête. Pour appuyer cette analyse, nous nous référons à l'emploi des champs lexicaux de la peur et la laideur, mis en évidence en violet et en vert dans les deux extraits ci-dessus. Ceux-ci soulignent la crainte de la Belle envers la Bête, caractérisée par sa laideur et représentant métaphoriquement à la fois l'acte sexuel et le passage à l'âge adulte. À cet égard, remarquons que, chez Gabrielle-Susanne de Villeneuve, un passage plus explicite corrobore notre interprétation : la Bête demande à la Belle de coucher avec elle. L'emploi du verbe *coucher* peut certes avoir deux sens – dormir dans le même lit ou faire l'amour –, mais dans notre perspective, la deuxième signification nous semble la plus pertinente.

Soulignons également que nous trouvons dans ces extraits la représentation de la condition féminine au XVIII^{e} siècle. En effet, dans la société de l'époque, le rôle d'une femme se définissait par rapport à l'homme auquel elle appartient, que ce soit son père ou son mari. Dans les deux extraits, la Belle devient en quelque sorte l'épouse du monstre et y est soumise.

[184] Bettelheim, Bruno. *Op. cit.* p. 374.

3.3.3. Troisième activité : « La Belle et la Bête, œuvres cinématographiques »

Avant de commencer l'analyse cinématographique proprement dite, nous trouvons nécessaire de regarder *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau en classe parce que ce film semble moins accessible pour les élèves, en raison de son ancienneté par rapport aux films des studios Disney et de Christophe Gans. De plus, il nous semble impossible de voir les trois films entiers en classe, par manque de temps. Par conséquent, nous recommandons d'inviter les élèves à regarder les deux autres films à la maison et de montrer des extraits significatifs de ceux-ci en classe.

Par ailleurs, il nous semble pertinent de mettre l'analyse cinématographique proposée dans cette activité en parallèle avec des adaptations : en effet, comparer la scène de rencontre entre l'héroïne et le monstre dans chaque version par exemple permet de faire ressortir des mises en scène différentes ou des traitements de personnages divergents autour d'une même scène ou interprétation.

Le temps prévu pour cet exercice est de trois à quatre heures, le visionnage du film de Cocteau compris. L'objectif de cette activité est de faire découvrir les différences entre les adaptations cinématographiques ainsi que de comprendre les procédés mis en place par les réalisateurs pour donner du sens à leur œuvre.

À titre d'exemple, nous proposons ci-dessous l'analyse des séquences concernant la rencontre entre la Belle et la Bête, dans les trois films choisis, en l'occurrence ceux de Jean Cocteau (1946), des studios Disney (1991) et de Christophe Gans (2013) :

- **Chez Jean Cocteau (00:31:53 – 00:34:46)[185]**

Cadrage et plans :	Quatre scènes en dix-huit plans, alternant les plans fixes et les travellings latéraux, cadrés majoritairement en plans de demi-ensemble, à l'exception de cinq gros plans (trois sur la robe de Belle [00:33:30 – 00:33:35], un sur le visage de la Bête [00:34:05 – 00:34:13] avec une légère contre-plongée et un sur celui de Belle [00:34:14 – 00:34:23] avec légère plongée)
Personnages et costumes :	La Belle, le visage immaculé et éclatant, en robe rustique (jusqu'à [00:33:35]) et en robe brillante par les pierres précieuses (à partir de [00:33:35]), coiffée d'une couronne, est apeurée par la Bête .La Bête, le visage effrayant, habillée de vêtements luxueux et sombres, se rend au service de la Belle
Décor :	Trois décors distincts, la cour du château avec son escalier de pierre, la salle-à-manger du château, la chambre de Belle. La cour du château et la salle-à-manger sont sombres sont rigides (par les pierres) et inquiétantes. La chambre de Belle est envahie de lumière et de végétaux et ressemble plus à un rêve que la réalité.
Couleurs et lumière :	Noir et blanc, jeu sur les ombres, les faisceaux lumineux et les objets brillants
Son :	Son off pour la musique et jeu sur silence

- **Chez les studios Disney (00:22:36 – 00:24:53)[186]**

Cadrage et plans :	Quatre scènes en quarante plans, majoritairement tournés en plans fixes, à l'exception de plusieurs travellings latéraux sur le mouvement d'objets et ou de personnes (notamment à [00:23:14 – 00:23:15]) cadrés essentiellement par des plans de demi-ensemble et des plans rapprochés poitrine ou taille et par des contre-plongées sur le personnage de Belle et des plongées sur la Bête

[185] L'extrait choisi est tiré de :
Cocteau, Jean (réalisateur). *La Belle et la Bête* [DVD]. M6 Interactions, 2013, 96 minutes.
[186] L'extrait choisi est tiré de :
Trousdale, Gary, Wise, Kirk (réalisateurs). *La Belle et la Bête* [PLATEFORME DE STREAMING]. Disney+, 2020, 91 minutes.

Personnages et costumes :	Belle est habillée d'une robe simple bleue claire et blanche et d'une cape bleu foncé. La Bête est vêtue d'une cape bordeaux. Maurice, le père de Belle, est habillé de vêtements verts. Lumière est le chandelier enchanté doré. Big Ben est l'horloge parlante de couleur marron.
Décor :	Trois décors distincts, un couloir, le cachot et la cour du château.
Couleurs et lumière :	Teintes grisâtres et ternes, peu de lumière à l'exception de la torche de Belle.
Son :	Son off pour la musique

- **<u>Chez Christophe Gans (00:35:04 – 00:37:27)[187]</u>**

Cadrage et plans :	Trois scènes en vingt-six plans, alternant les travelings latéraux et verticaux et les plans fixes (sauf deux travellings avant à [00:35:32 – 00:35:38] et à [00:35:43 – 00:35:47]), jouant avec les plans d'ensemble pour les décors et les gros plans et les inserts sur les personnages (à l'exception de deux plans rapprochés sur la poitrine sur Belle [00:35:47 – 00:35:53 ; 00:35:56 – 00:36:06] en contre-plongée)
Personnages et costumes :	Belle, habillée d'une robe luxueuse et blanche de style baroque, avec les cheveux bouclés et coiffées d'une couronne, découvre le château et mange avec la Bête. La Bête est cachée par la caméra, elle n'est suggérée que par son ombre, sa voix, son reflet et sa bouche. Le monstre regarde Belle. Deux enfants écoutent l'histoire racontée par la narratrice qui est hors-champ.
Décor :	Trois décors intérieurs, la chambre des enfants, la salle de bal de la Bête et la salle-à-manger de la Bête. La chambre des enfants est éclairée mais seulement suggérée. Les pièces du château de l Bête sont de style baroque idéalisé et féérique.
Couleurs et lumière :	Importance des tons chauds (dorés, beiges, marrons et blancs) et lumière provenant essentiellement des bougies.

[187] L'extrait choisi est tiré de :
Gans, Christophe (réalisateur). *La Belle et la Bête* [PLATEFORME DE STREAMING]. Netflix, 2020, 109 minutes.

Son :	Son in pour les bruits « parasites » (comme les claquements des talons de Belle, les couverts, etc…) et son off pour la musique

Dans la continuité de l'analyse littéraire, nous proposons d'interpréter ces trois séquences sous l'angle de l'initiation amoureuse. Cette thématique joue un rôle clé dans la rencontre de la Belle et la Bête, mais elle se manifeste à travers trois visions cinématographiques différentes.

Chez Jean Cocteau, la rencontre du couple débouche sur l'évanouissement de Belle, que la Bête emporte dans ses bras, pour lui permettre de se reposer dans sa chambre. Lorsque le couple passe la porte de la chambre [00:33:30 – 00:33:35], les vêtements de Belle se transforment, passant d'une robe simple de style campagnard à une robe somptueuse incrustée de pierres précieuses. Ce changement vestimentaire peut induire deux interprétations métaphoriques complémentaires : 1° Belle change de « tuteur » puisqu'elle n'est plus sous la coupe de son père mais sous celle de la Bête ; 2° l'union du couple est consommée et Belle est désormais une femme adulte. La réalisation de Jean Cocteau marque ainsi le caractère symbolique de l'acte sexuel.

Dans le film des studios Disney, la séparation entre le père et la fille est violente puisque Belle sacrifie sa vie contre celle de son père et n'a pas le temps de lui faire ses adieux, se trouvant seule face au monstre colérique. De manière brutale, cette séquence représente la fin de l'enfance de l'héroïne, qui fait face à ce qui l'attend, c'est-à-dire l'âge adulte. Cet extrait nous semble moins porter sur l'acte sexuel en lui-même. Selon nous, le film étant destiné un public familial, certaines interprétations sont moins perceptibles, même si elles restent possibles.

Le premier repas entre Belle et la Bête dans le film de Christophe Gans met en avant la peur de Belle. Plusieurs gros plans ou inserts se concentrent sur son visage et ses yeux. Quant à la Bête, elle n'est que suggérée par des ombres ou des reflets. Cette quasi invisibilité de la Bête, couplée à la crainte de la Belle, peut également être interprétée à la lumière de la thématique du parcours initiatique amoureux. En effet, le monstre qui est caché par la caméra représenterait l'acte sexuel en lui-même, ce qui rend Belle apeurée. Selon nous, Christophe Gans permet au spectateur de laisser cours à son imagination, évoquant les désirs de la Bête par les ombres et les reflets plutôt que par la démonstration.

3.3.4. Quatrième activité : « Dialogue au féminin »

Après les analyses littéraires et cinématographiques, nous proposons un exercice créatif de recomposition (UAA5). Le but de cette activité est de créer un dialogue sur la condition féminine entre deux versions du personnage de la Belle, l'une littéraire (soit celle Madame de Villeneuve, soit celle de Madame Leprince de Beaumont), l'autre cinématographique (celle de Jean Cocteau ou celle des studios Disney ou celle de Christophe Gans).

Nous prévoyons entre une et deux heures pour cette activité. Son objectif principal est d'amener l'élève à réfléchir sur la condition féminine vue par des femmes fictives de deux époques différentes. Nous recommandons, à la fin de cet exercice, au moins une évaluation formative, à l'aide de la grille d'évaluation présentée ci-dessus.

Afin que les élèves puissent être dans les meilleures conditions pour réaliser cette recomposition, les activités précédentes sont indispensables puisque celles-ci permettent de contextualiser les œuvres et de se forger déjà une idée du rôle du la femme aux XVIII^{e}, XX^{e} et XXI^{e} siècles.

Nous proposons la présentation de l'exercice de la manière suivante :

La Belle et la Bête en littérature et au cinéma

Dialogue au féminin

Consignes

Nous l'avons vu précédemment, le miroir est un objet magique important dans « La Belle et la Bête » puisqu'il se trouve selon les versions soit dans la chambre de la Belle, soit dans le palais de la Bête et lui permet de voir ses proches. Imaginez que deux versions de la Belle, l'une littéraire, l'autre cinématographique, puissent se parler au travers de ce miroir magique, quelle conversation passionnante pourraient-elles avoir à propos de leur condition !

Ecrivez une recomposition de ce dialogue entre deux versions de la Belle, à propos du rôle de la femme dans la société. Cet exercice relève de l'UAA5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle »).

Pour ce faire, choisissez une Belle littéraire et une Belle cinématographique. Pour rappel, vous pouvez choisir la Belle de : Madame de Villeneuve (littérature), Madame Leprince de Beaumont (littérature), Jean Cocteau (cinéma), studios Disney (cinéma), Christophe Gans (cinéma).

Veuillez à respecter la caractérisation des personnages et l'ambiance féérique du conte.

Grille d'évaluation

Critères	Indicateurs	Points
Lisibilité	La recomposition de l'élève est lisible et soignée.	/ 2
Recevabilité	L'orthographe et la ponctuation sont correctes.	/ 2
	La syntaxe et le lexique sont corrects.	/ 2
	La conjugaison est au passé.	/ 2
Intelligibilité	La recomposition reprend l'ambiance merveilleuse du conte et la structure du dialogue.	/ 4
	Le dialogue reprend la question du rôle de la femme dans les sociétés des XVIII^{e} et XX^{e}/XXI^{e} siècles.	/ 2
Pertinence	La recomposition présente deux versions de la Belle, l'une littéraire, l'une cinématographique.	/ 2
	La personnalité des personnages est respectée.	/ 2
	La recomposition ne présente aucune contradiction.	/ 2
	Total :	**/ 20**

Cette recomposition a été testée dans la classe de cinquième secondaire qui avait déjà réalisé la première activité en groupe coopératif. Toujours pour les raisons évoquées lors de la première activité, c'est-à-dire le manque de temps dû au contexte de la pandémie du covid-19, nous avons adapté l'exercice pour le confort des élèves. Ils ont commencé l'activité en classe pendant une heure et nous leur avons permis de la continuer à la maison. Dans ses mêmes circonstances, nous n'avons corrigé que l'orthographe et nous n'avons pas évalué les productions des élèves, selon la grille d'évaluation. De plus, afin de réaliser au mieux cette recomposition, nous avons dû adapter l'analyse littéraire et cinématographique en nous concentrant pendant une heure sur le traitement du personnage de Belle dans les contes littéraires et les adaptations cinématographiques. Nous avons conscience que le manque de temps a été un inconvénient pour la compréhension des élèves.

Notre première constatation à la lecture des travaux est que la majorité des élèves ont respecté les consignes et ont été peu ou prou intéressés par la créativité de l'exercice. La seconde est que certains élèves ont été particulièrement originaux dans leur rédaction. À titre d'exemple, nous présentons ci-dessous la recomposition d'un élève, qui a choisi de faire dialoguer la Belle

de Madame de Villeneuve et celle des studios Disney[188]. Nous avons choisi cette recomposition en particulier pour la qualité d'écriture, l'originalité du dialogue ainsi que le respect des caractéristiques des personnages et de l'ambiance merveilleuse du conte.

La Belle et la Bête : dialogue au féminin

Dos contre sa porte d'ébène et vu sur le jardin de la cour royale après s'être réfugiée dans son dortoir lorsque la Bête eut un énième excès de rage, Belle pouvait désormais se libérer des poids sur ses épaules posées par la société de son époque : « Une dame doit maitriser ses sentiments » lui avait-on répéter sans cesse durant son éducation. Mais elle était seule dans cette chambre, personne pour l'entendre, seul le clapotis de la pluie et le crépitement du bois dans la cheminée résonnaient dans sa cellule. La femme qui s'était sacrifiée pour son père avait toujours pris sur elle pour ne pas être confronter à cette terrible souffrance qui la brulait de l'intérieur. Mais une brulure peut être ignorer mais elle continuera d'agir jusqu'à suffocation. Et ce fut le cas ce jour-là. Elle déploya ses ailes pour la première fois depuis son enfance retrouvant cette liberté enfantine d'exprimer ses émotions avec fougue. Le cri poussé par Belle résonna dans l'entièreté de l'enceinte du château. Dans ce dernier, personne n'aurait pu faire le rapprochement entre ce rugissement désespéré digne d'un loup et la gracieuse Belle, dame parfaite aux manières exemplaires. Pourquoi n'avait-elle pas droit de se libérer de sa cage ? Pourquoi devait-elle se faire picorer par ses mélancoliques corbeaux ? Seule une réponse lui vint à l'esprit et c'était probablement l'unique solution à cette énigme qui a déjà trop perduré : sa beauté. Son nom n'était pas né par hasard. Elle avait un visage bien délimité, de magnifiques yeux jades et le plus frappant sont ses cheveux à la couleur unique et aux ondulations parfaites. Elle voulait regarder son corbeau dans les yeux. Elle voulait se regarder dans les yeux. Elle se releva dans sa robe blanche-neige pour s'assoir devant son chevalet où était déposé un magnifique miroir orné d'or et d'argent. Ce miroir était magique. Personne ne savait d'où il venait mais il semblait toujours avoir été là. « Cogitare De Me Et I Ibi Erit » sont les mots écrits sur cette psyché imposante. Cela signifiait : « Pense à moi et je serai là ». Comme elle l'avait déjà fait à plusieurs reprises pour admirer son magnifique père avec qui elle avait échangé sa vie, Belle pensa à la personne de son choix : elle.

Lorsque le miroir accomplit son vœu, les traits de son visage étaient similaires à ceux qu'elle côtoyait depuis sa naissance mais les proportions étaient légèrement différentes. Sans parler de cette robe que lui projetait son miroir, elle était d'un jaune aussi scintillant que le soleil et était beaucoup plus imposante. La confusion remplissait ses yeux mais cela semblait être le cas de sa destinataire. Or cette dernière arborait un léger sourire. Elle semblait heureuse. Était-ce son futur ? Sera-t-elle épanouie à l'avenir ? Le silence s'interrompit lorsque « l'autre Belle » engagea la conversation :

– Bonjour, je me présente, je m'appelle Belle, dit-elle d'une voix mélodieuse. Et si je ne me trompe pas c'est également comme cela qu'on te surnomme.

Le regard enjoué, Belle se dit que c'était forcément son avenir et qu'elle aura son heure de gloire elle aussi. Elle la questionna :

– Bonjour Belle (Jamais elle n'aurait imaginé dire cela un jour), es-tu mon avenir ? Serais-je comblée comme tu sembles l'être ?

Sur un léger rire loin d'être moquer car il était facile de lire dans ses yeux que cette destinataire avait vécu la même situation mais qu'elle y est parvenue.

– Hélas non. Nous sommes 2 femmes complétement différentes mais le bonheur sonnera à ta porte.

[188] Les autres recompositions se trouvent en annexe 18. Toutefois, certains élèves nous ont demandé de ne pas publier leur production au sein de ce mémoire, pour des raisons personnelles. Afin de respecter leur choix, nous présenterons seulement les rédactions des élèves dont nous avons eu l'accord de publication.

– J'en peux plus d'attendre. Tous ces poids sur mes épaules pour être la fille idéale et épouser le plus beau des hommes pour qu'au final je doive remplacer mon père chez cet épouvantable monstre… À part parier quelle goutte arrivera le plus vite au bas de ma fenêtre, je ne peux faire quoi que ce soit…

– Je suis sincèrement navrée d'entendre de telles choses… Je ne comprends pas comment ton monde peut être aussi cruelle envers les femmes. Nous ne sommes pas destinées à épouser des hommes par gloire mais par amour… As-tu déjà lu du Shakespeare ? Ce sont des réelles histoires d'amour comme tu devrais en vivre. Pas par honneur mais par ce merveilleux sentiment qu'est l'amour. N'as-tu jamais éprouvé cette flamme brulante de désirs en toi ? Dans le palais se trouve une énorme bibliothèque, retrouve-la et ouvre-toi aux splendides rêves qui t'émergeront lors de tes futures lectures. La femme à qui ces mots étaient adressés avait les yeux grands ouverts tellement le choc d'une telle différence entre leurs mondes était énorme…

– Tu veux dire que les femmes peuvent lire ? Un livre ? De vrais bouquins ? Avec des pages et de mots ? Et tu sembles entretenir une relation très intime avec l'amour… La Bête te laisse voir des hommes en dehors du palais ? Comme je t'envie Belle… Comme je t'envie…

– Oui bien sûr que les femmes peuvent lire… Ce… Ce n'est pas le cas chez toi ? Comment peut-on refuser à quiconque la culture et l'imagination… Ce sont pourtant des choses fondamentales dans l'épanouissement personnel de chacun… Si nous avons par la suite, et je l'espère du plus profond de mon être, une autre occasion de nous parler, je t'apprendrai la lecture. (En se souvenant de sa seconde question, Belle devint rouge.) Oui, la Bête m'autorise à voir d'autres personnes en dehors du palais mais je ne brûle pour aucun homme excepté la Bête…

À cette remarque l'autre Belle sursauta et la regarda avec dégoût et incompréhension : comment pouvait-on aimer un être aussi répugnant ? À la vue de ce visage effrayée, la femme reprit :

– Si tu m'avais dit de telles choses il y a quelques semaines, j'aurai eu la même réaction que la tienne. Mais sache qu'après m'être opposée à lui et avoir montré que je n'étais plus effrayée par ses angoissants rugissements, il s'est ouvert et a montré de la sympathie… Ne regarde pas l'extérieur et l'image qu'il essaye de dégager. En réalité c'est un homme romantique et fragile qui ne demande que de l'amour et de la compassion. Je…

Une voix grave interrompit Belle qui disait « La danse promise à la Bête débutera dans quelques instants ma douce » ce à quoi cette dernière répondit : « J'arrive tout de suite Lumière ». Elle s'adressa une dernière fois à celle qui l'avait appelée :

– Je suis désolé Belle mais comme tu l'as sûrement entendu, je dois te quitter. J'espère te revoir très bientôt pour échanger nos nouvelles aventures et je prie de tout mon cœur que tu apprendras à lire et que ta situation s'améliorera. En tout cas si un quelconque trouble se présente à nouveau à toi, tu sais qui contacter.

Le miroir refléta désormais ce qui aurait dû être représenté depuis le début. Or il y eut un changement durant cette conversation : pour la première fois depuis son arrivée dans ce château morose, Belle souriait.

3.3.5. Cinquième activité : « Débat au féminin »

Cette nouvelle activité se situe dans la continuité de la précédente, en gardant le thème de la condition féminine. Pour la lancer, nous proposons d'amener les élèves à discuter au cours d'un débat (UAA4) de l'évolution de la condition féminine, à partir des interprétations de différentes versions du conte vues en classe et de leur propre lecture de l'actualité. Dans ce contexte, afin de mettre tous les élèves sur un pied d'égalité, nous suggérons aux professeurs

de revenir sur le mouvement « Me too » et d'évoquer les dernières actualités en termes de discriminations de genre.

Nous prévoyons une heure pour cette activité. Nous considérons que les « règles » de bonne conduite d'un débat sont connues au préalable par les élèves. À cet effet, nous recommandons de réunir trois ou quatre élèves par groupe, en respectant le plus possible la parité des genres et la mixité des origines sociales.

De même que pour la précédente activité, il nous semble indispensable d'effectuer les analyses littéraires et cinématographiques avant de réaliser le débat. En effet, celles-ci permettent de contextualiser l'évolution du rôle de la femme au cours des quatre derniers siècles de notre ère.

3.3.6. Sixième activité : « La Belle et la Bête revisitée »

Pour clôturer cette séquence consacrée au conte « La Belle et la Bête », nous proposons de mettre en place une activité de transposition (UAA5). Nous trouvons que cet ultime exercice doit avoir une visée créative et artistique. Le but de cette activité est de permettre aux élèves de s'investir dans une réécriture personnelle du conte « La Belle et la Bête », en réalisant un livre illustré.

Nous recommandons de privilégier le conte de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, car il nous semble plus accessible à adapter dans une transposition que les autres versions, qu'elles soient littéraires ou cinématographiques.

Nous estimons la durée de cette activité à cinq ou six heures en classe. Néanmoins, comme il est difficile d'évaluer le temps que les élèves vont réellement employer à la création même du livre illustré, nous suggérons de leur permettre de travailler sur ce livre en classe et à la maison.

Cette activité se divise en quatre grandes étapes. Pour commencer, les élèves doivent réaliser une transposition écrite du conte « La Belle et la Bête » pendant une ou deux heures en classe. Pour les y préparer, le professeur parcourt avec eux les consignes et la grille d'évaluation de l'activité, qui pourraient se présenter de la manière suivante :

La Belle et la Bête en littérature et au cinéma

Le conte revisité

Consignes

Vous avez une opportunité de créer un livre illustré sur le conte « La Belle et la Bête ». Afin de vous démarquer des autres auteurs et autrices, vous décidez avec l'accord de votre éditeur de revisiter le conte en le plaçant dans un autre monde.

Ecrivez une transposition de « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Pour ce faire, imaginez un nouvel univers réaliste ou imaginaire en gardant la trame narrative originale et les caractéristiques des personnages. Soyez créatifs, le champ des possibilités est immense !

Grille d'évaluation

Critères	Indicateurs	Points
Lisibilité	La transposition de l'élève est lisible et soignée.	/ 2
Recevabilité	L'orthographe et la ponctuation sont correctes.	/ 2
	La syntaxe et le lexique sont corrects.	/ 2
Intelligibilité	La transposition présente un nouvel univers réaliste ou imaginaire qui est différent de l'original.	/ 4
	Le nouveau monde imaginé par l'élève est original.	/ 2
Pertinence	La transposition respecte les caractéristiques des personnages et de la trame narrative, propre au conte.	/ 3
	Le nouvel univers rentre en adéquation avec les personnages et la trame narrative.	/ 3
	La transposition ne présente aucune contradiction.	/ 2
	Total :	**/ 20**

Nous trouvons que cette étape de l'activité doit faire l'objet d'une évaluation formative, puisque l'évaluation certificative s'appliquera à la transposition du conte dans le livre illustré.

Une fois la transposition écrite, les élèves peuvent créer le support pour le livre illustré. S'ils sont vivement encouragés à amener en classe leur propre matériel (cartons, papiers, crayons, feutres, ciseaux, colle, etc.), le professeur veillera à ce que tous les élèves aient assez de fournitures pour mener à bien leur ouvrage. Cette étape étant plus longue que la première, nous estimons que les élèves doivent avoir la possibilité de consacrer au moins deux heures en classe à la création du livre et de le terminer chez eux en cas de besoin.

Puis, lorsque les élèves ont achevé leur ouvrage, ils sont invités à le présenter devant leurs camarades. Afin de rendre l'activité aussi interactive que possible, nous proposons d'organiser les présentations des livres illustrés autour d'une table ronde. De cette manière, nous espérons aussi susciter une ambiance détendue pour les élèves. Dans ces exposés, chaque élève aura à expliquer la démarche de créateur qu'il a adoptée. Si le temps le permet, il pourra également lire sa version de « La Belle et la Bête » comme le font les conteurs.

Enfin, vu que l'évaluation certificative devra porter sur la présentation en elle-même ainsi que sur le livre illustré en lui-même, nous proposons à l'enseignant de recourir à la grille d'évaluation divisée en deux parties qui est présentée à la page suivante :

	Critères	Indicateurs	Points
Transposition illustrée	*Lisibilité*	La transposition illustrée de l'élève est lisible.	/ 3
	Recevabilité	L'orthographe, la ponctuation, la syntaxe et le vocabulaire sont corrects.	/ 4
		Le livre et les illustrations sont soignées.	/ 4
	Intelligibilité	La transposition illustrée présente un univers réaliste ou imaginaire qui est différent de l'original.	/ 4
		Le nouveau monde imaginé par l'élève est original.	/ 3
	Pertinence	La transposition illustrée respecte les caractéristiques des personnages et de la trame narrative, propres au conte.	/ 4
		Le nouvel univers rentre en adéquation avec les personnages et la trame narrative.	/ 4
		La transposition ne présente aucune contradiction dans les illustrations et dans l'écriture.	/ 4
		Total :	**/ 30**
Présentation orale	*Audibilité*	La voix (volume, articulation, débit) contribue à la clarté de la présentation.	/ 3
	Recevabilité	La parole de l'élève est fluide et sa syntaxe et son lexique sont corrects.	/ 3
		Le temps de parole est respecté (entre cinq et dix minutes).	/ 3
	Intelligibilité	La présentation est claire, compréhensible et bien organisée.	/ 3
		L'élève emploie des moyens langagiers (intonation de la voix, gestes, interpellations éventuelles, etc.).	/ 3
		L'attitude verbale et corporelle contribue à la bonne conduite de la présentation.	/ 3
	Pertinence	La présentation est personnelle et fidèle à la production du livre illustré	/ 2
		Total :	**/ 20**
Total des deux évaluations : / 50			

Conclusion

Ce mémoire avait pour but de contribuer à la recherche en didactique du français en Belgique francophone en analysant l'intérêt d'enseigner le conte « La Belle et la Bête » dans l'enseignement en secondaire. Afin d'y parvenir, nous avons tout d'abord présenté les deux versions littéraires et trois adaptations cinématographiques du conte ainsi que quelques thématiques et quelques interprétations qui ont été associés à ces différentes variantes. Ensuite, nous avons mené une enquête en ligne destinée aux professeurs de français et nous avons interviewé trois d'entre eux afin de préciser leur réponse au questionnaire. Enfin, nous avons mis au point une séquence didactique entièrement consacrée à « La Belle et la Bête ».

Vu le petit nombre de données que nous avons récoltées, ni notre l'enquête, ni nos interviews ne visaient à dégager des généralités : leur but premier était seulement de nous donner un aperçu de la manière dont les contes sont enseignés aujourd'hui. Cela étant, nous avons pu en tirer de cette étude quelques tendances récurrentes.

Tout d'abord, sur les vingt-quatre professeurs ayant participé à l'enquête, plus de la moitié disent avoir enseigné les contes durant leur carrière, et cela concerne les différents degrés et les différentes filières du secondaire. Toutefois, il est apparu que trois genres sont privilégiés par les enseignants, à savoir la fable, la nouvelle et la poésie, ce qui est justifié par le fait qu'ils sont vivement recommandés par les programmes de français en Belgique francophone. Nous en avons déduit que l'enseignement des contes repose essentiellement sur la volonté personnelle des professeurs.

Ensuite, nous avons constaté que les enseignants privilégiaient l'approche générique ou l'atelier d'écriture dans leurs séquences didactiques sur les contes, tandis que l'approche cinématographique n'était pas du tout évoquée par ceux-ci. Certains contes semblent incontournables auprès des professeurs, comme « Le petit Chaperon rouge » de Charles Perrault et « Cendrillon » des frères Grimm. Au contraire, « La Belle et la Bête » de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont apparait rarement dans les choix des professeurs, tandis que la version de Gabrielle-Susanne de Villeneuve n'est jamais signalée.

Par ailleurs, la majorité des professeurs ont trouvé que le côté enfantin des contes constitue à la fois un avantage et un inconvénient. Plus précisément, ils estiment que l'attractivité des contes est indéniablement motivante pour les élèves, mais que l'approche du professeur doit absolument être adaptée à l'âge des élèves, sous peine de les infantiliser.

Enfin, nous avons pu prendre connaissance lors des entretiens de différents projets pédagogiques (pièces de théâtre, jeux de société, carnets de voyage, etc.) réalisés autour des contes, ainsi que de la difficulté que présente pour les élèves la lecture d'œuvres intégrales à la maison.

Si notre recherche a mis en évidence certaines tendances dans les pratiques enseignantes sur les contes en Belgique francophone, elle a aussi fait apparaitre de nouvelles interrogations sur l'enseignement des contes, comme l'absence de l'approche cinématographique dans une séquence sur les contes et la quasi inexistence de « La Belle et la Bête » dans l'enseignement des contes.

Les données récoltées dans notre enquête et nos interviews nous ont permis de constater malgré tout des manques en ce qui concerne l'enseignement des contes et en particulier de « La Belle et la Bête ». C'est pour ces raisons que nous avons pris l'initiative de proposer une séquence didactique consacrée à « La Belle et la Bête » au sein de ce mémoire. Notre but principal dans cette proposition didactique était de créer un cours ludique et créatif autour des deux versions littéraires du conte et de trois adaptations cinématographiques, afin de contribuer à l'enseignement du français langue première. Nous avons choisi cette visée créative pour notre séquence, en raison de l'univers imaginaire des contes et des différentes adaptations souvent plus connues que les versions originales ainsi que de nos gouts personnels.

Dans ce cadre, nous avons présenté six activités, dont deux ont été testées au sein d'une classe de cinquième secondaire générale en option littéraire. La première, intitulée « À la découverte d'un conte », consiste en un travail de groupe coopératif où les élèves doivent créer leur propre livret reprenant les informations principales sur « La Belle et la Bête », à partir de documents fournis par le professeur. Nous avons eu l'occasion de l'expérimenter sur le terrain. Les deuxième et troisième propositions didactiques, qui s'intitulent « La Belle et la Bête, œuvres littéraires » et « La Belle et la Bête, œuvres cinématographiques », consistent en l'analyse littéraire et cinématographique d'extraits significatifs sur des thématiques et interprétations comme l'initiation amoureuse, que nous avons définies au préalable. La quatrième activité, qui porte sur l'unité d'acquis d'apprentissage n°5 (« s'inscrire dans une œuvre culturelle »), amène les élèves à réaliser une recomposition d'un dialogue fictif entre deux versions du personnage de la Belle, sur le rôle de la femme dans la société. Intitulée « Dialogue au féminin », celle-ci a été testée en classe. La cinquième proposition didactique, que nous avons nommée « Débat au féminin », consiste à organiser un débat sur l'évolution de la condition féminine, à partir de l'actualité et du personnage de la Belle dans les différentes

versions. Cet exercice porte sur l'unité d'acquis d'apprentissage n°4 (« défendre oralement une opinion et négocier »). La dernière activité, intitulée « La Belle et la Bête revisitée », propose de créer un livre illustré sur une revisite personnelle du conte par les élèves. Il s'agit d'une transposition écrite et imagée, qui relève de l'UAA5.

De manière générale, nous avons remarqué que les contes suscitent un certain intérêt chez les professeurs, qu'ils les aient enseignés ou non. À ce propos, aucun des professeurs de notre enquête ou de nos interviews n'ont mentionné qu'ils n'avaient pas apprécié ou n'apprécieraient pas l'enseignement de cette matière. De la même manière, lorsque nous avons testé certaines activités de notre séquence, les élèves se sont montrés globalement intéressés par celles-ci. Néanmoins, nous supposons que leur intérêt portait dans un premier temps sur l'expérience que nous leur avons proposée, et dans un second temps sur le conte « La Belle et la Bête ».

Cependant, comme notre recherche avait pour objectif de donner un aperçu de l'enseignement des contes en secondaire, les données de notre enquête ont été suffisantes pour en tirer quelques tendances. Rappelons qu'elles n'avaient pas pour but d'en dégager de réelles généralisations sur les pratiques enseignantes des contes. Toutefois, une limite s'est présentée lorsque nous avons clôturé notre enquête : les professeurs du secondaire supérieur ont été surreprésentés par rapport à ceux de l'inférieur, au sein notre enquête. Par ailleurs, en ce qui concerne la séquence sur « La Belle et la Bête » que nous avons proposée à une classe, les retards de programme liés à la situation sanitaire de la covid-19 et les difficultés qui en découlent nous ont restreinte dans notre expérience. En effet, la professeure qui nous a accueillie dans sa classe n'a pu nous accorder que trois heures pour tester deux activités didactiques. Par conséquent, nous avons dû adapter nos propositions didactiques à ces trois heures de cours. Bien que ces activités se soient globalement bien déroulées, il nous semble que l'intégralité de la séquence que nous avons imaginée mériterait d'être expérimentée dans une ou plusieurs classes.

Si nous avions l'occasion de prolonger ce mémoire, il nous semblerait intéressant d'agrandir le corpus de nos données auprès des enseignants afin de dégager des généralités plus significatives sur les pratiques enseignantes des contes. Sous un autre angle, étudier d'autres contes singuliers, comme « Le petit Chaperon rouge » ou « Cendrillon », dans l'enseignement des contes nous semblerait pertinent puisque ces derniers ont souvent été cités par les enseignants pendant l'enquête. Enfin, par rapport à « La Belle et la Bête », il nous semblerait

également intéressant d'étudier les pratiques enseignantes dans d'autres pays ou régions francophones comme la France, la Suisse ou le Québec.

Annexes

Annexe 1

Professeurs participants	Ecole (établissement et ville)
1	Institut des Frères Maristes, Mouscron
2	Centre éducatif de la Sainte-Union, Tournai
3	Institut des Frères Maristes, Mouscron
4	Institut des Frères Maristes, Mouscron
5	Institut des Frères Maristes, Mouscron
6	Collège de Bonne-Espérance, Estinnes
7	Institut Saint-Boniface-Parnasse, Bruxelles
8	Institut Ilon Saint-Jacques, Namur
9	Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse, Bruxelles
10	Institut Saint-Joseph, Le Roeulx
11	Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse, Bruxelles
12	Institut des Dames de Marie, Bruxelles
13	Institut de la Providence, Ciney
14	Lycée Martin V, Louvain-la-Neuve
15	Institut Sainte-Ursule, Namur
16	Centre scolaire Saint-Michel, Bruxelles
17	Lycée Martin V, Louvain-la-Neuve
18	Institut Saint-Joseph, Saint Ghislain
19	Communauté éducative Saint-Jean-Baptiste, Tamines
20	Institut Notre-Dame, Bertrix
21	Collège Notre-Dame de Bonlieu, Virton
22	Institut Saint-Laurent, Liège
23	Institut Sainte-Marie, Arlon
24	Collège Sainte-Véronique et Marie-José, Liège

Annexe 2

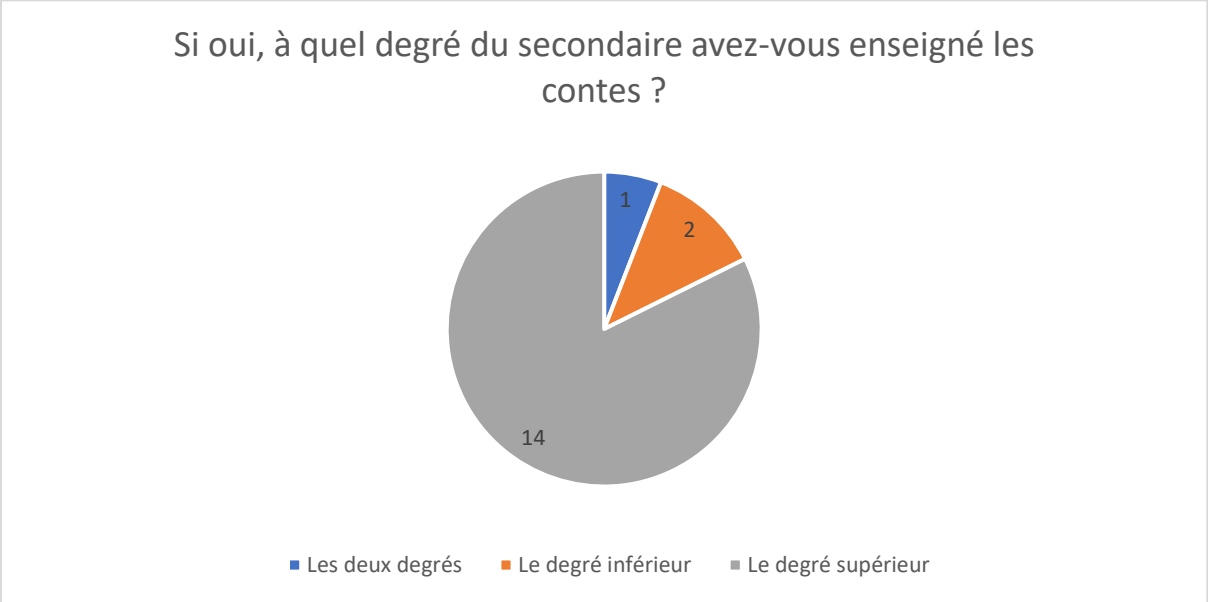
Si oui, à quel degré du secondaire avez-vous enseigné les contes ?
1
2
14
Les deux degrés
Le degré inférieur
Le degré supérieur

Annexe 3

Si oui, comment avez-vous abordé cette matière ?	
1	En 2e, il y a 20 ans, c'était pour le schéma narratif et le schéma actantiel, et le genre du conte. Par contre, en complément français (6e), je donne souvent un parcours sur les contes de Perrault et leur interprétation, la pièce qu'on fait avec les élèves part souvent de là.
2	Surtout en exploitant la parodie d'un conte de fée pour amener les élèves à écrire une parodie de fable.
3	Introduction aux contes via observations d'images de films Disney.
4	Les élèves doivent parcourir le fascicule et associer chaque dessin présent à son conte. Chaque élève choisira aussi un conte qu'il apprécie pour son thème, sa morale, ses personnages, son originalité, son appartenance culturelle.
5	/
6	Dans un cours d'option de lecture, pas dans le cours de français à proprement parler. Sauf pour illustrer un exercice de transposition (UAA5).
7	Avec beaucoup d'enthousiasme, les élèves étaient très heureux de retrouver des textes connus.
8	La parodie.
9	Un peu oublié.
10	Sous l'angle des différents niveaux d'interprétations, avec l'objectif de réécrire un conte (parodie, changement de destinataire).
11	À partir des souvenirs d'enfance des élèves.
12	Lecture et analyse de contes (comment le lire avec les bonnes intonations, temps de pause…).
13	Étude du schéma narratif à partir de « Le petit Chaperon Rouge ».
14	En comparaison avec le fantastique et la science-fiction.
15	Comparaison du conte et du roman.
16	J'ai voulu montrer d'une part la symbolique du conte (adresse à la fois aux enfants et aux adultes) et d'autre part le désir de rationalisation de la part de Perrault des croyances populaires.
17	1° Demande aux élèves de raconter leurs versions, 2° Mise en réflexion sur les aspects de la vie traité par le conte choisi, 3° Propositions d'interprétation (B. Bettelheim, etc.)

Annexe 4

Si oui, pourquoi votre choix s'est porté sur l'enseignement des contes ?	
1	Matière à aborder dans le programme pour en venir à l'accord des verbes dans un récit (imparfait / passé simple).
2	/
3	Parce qu'ils sont un réservoir d'observations fines des relations et qu'ils permettent aux élèves de découvrir ces histoires sous un regard nouveau et adulte.
4	Car tous les élèves les connaissent.
5	/
6	Préférence personnelle.
7	Pour la brièveté de la forme.
8	Terrain sur lequel les élèves ont des connaissances, permet d'aller approfondir l'interprétation.
9	Sujet encore proche de l'âge des élèves et sujet qui permet plusieurs activités (schéma narratif et actantiel / lecture à haute voix / écriture / écoute et vision d'adaptation de contes / …)
10	Car c'est court et plein d'éléments utiles pour l'oralité.
11	Base commune à tous les élèves.
12	Leur structure narrative, leurs symboles, leur postérité.
13	C'est souvent connu de tous donc cela facilite la compréhension d'un aspect théorique.
14	Ce sont des textes courts et riches.
15	Facilité de lecture et compréhension pour mes élèves.
16	Cela a permis de faire des liens, de revenir sur le XVII^{e} siècle.
17	Il s'agit d'une matière accessible, connue et appréciée des élèves.

Annexe 5

Pourquoi appréciez-vous ou non d'enseigner cette matière ?	
1	Gout personnel et ça plait aux élèves.
2	/
3	Car les élèves aiment les histoires !
4	Les élèves se montrent souvent très intéressés et enthousiastes, les activités sont variées et les contes présentent différents niveaux de lecture (compréhension).
5	/
6	Ne s'intègre pas si bien dans les cours mais le contenu est sympa.
7	Le lien avec l'enfance, comprendre les messages cachés, découvrir ce que les élèves peuvent écrire.
8	La parodie parle aux élèves car il s'agit d'une matière qu'ils rencontrent au quotidien.
9	Je n'ai pas renouvelé l'expérience et je ne sais plus pourquoi.
10	Les élèves apprécient et sont participatifs.
11	Cela permet d'expliquer les tabous de notre société : cela permet une relecture non perçue initialement par les élèves.
12	C'est dynamique, ça plait aux élèves.
13	Histoire « universelle » et facile à comprendre.
14	J'aimais travailler les caractéristiques du conte et les parodies.
15	/
16	Cela intéresse d'emblée les élèves.
17	Plaisir immense de voir les élèves choqués / interpellés / ravis par ce nouveau type d'analyse.

Annexe 6

Si non, pour quelles raisons n'avez-vous enseigné ou n'enseignez-vous pas les contes ?	
1	/
2	Je n'ai pas eu l'occasion d'enseigner cette matière très longtemps.
3	Je donne cours au 3e degré et ce n'est pas dans le programme.
4	Ils ne faisaient pas partie du programme et n'étaient pas un choix obligatoire.
5	Matière vue en 3e année (mais j'évoque la différence entre les contes originaux assez durs et les adaptations plus ou moins récentes ; les élèves en sont d'ailleurs toujours surpris voire choqués).
6	Elle ne fait pas partie de notre programme élaboré avec les collègues.
7	Car c'est une matière que j'évoque sans y rentrer dans le détail.

Annexe 7

Pour quelles raisons apprécieriez-vous ou non d'enseigner les contes ?	
1	Ce sont des jolies histoires et cela peut être intéressant pour tout le monde.
2	Pour justement étudier les contes originaux qui sont, pour beaucoup, plus intéressants que les adaptations modernes très lisses.
3	Cela pourrait être intéressant pour les élèves de comprendre ces contes qu'ils connaissent comme des œuvres pour enfants et de leur montrer ce qui se cache là-dessous.
4	C'est un sujet différent des autres et surement appréciable par les élèves.
5	J'aime bien les nouvelles connaissances et les différentes lectures possibles.
6	Je pense que c'est un genre qui peut s'avérer abordable pour mes élèves de l'enseignement professionnel.
7	Ce serait une découverte.

Annexe 8

Que vous ayez enseigné ou non les contes, quels seraient selon vous les avantages de l'enseignement de ce genre dans le secondaire ?	
1	Justement de passer au-delà de ce côté enfantin et de voir la seconde lecture que l'on peut faire.
2	S'évader du cours de français au travers des histoires.
3	Apprendre que les contes, ce n'est pas que pour les enfants, « déconstruire » l'image du conte (les élèves pensent déjà tous les connaitre (difficile voire impossible de tous les connaitre + ne connaissent pas les originaux (oui, j'y tiens))), étudier l'histoire et le pourquoi.
4	Montrer qu'il est un genre intemporel et pour toutes générations.
5	Genre court et très porteur (valeur, sens…).
6	Imagination, inscription dans l'actualité cinématographique.
7	Pour les mêmes raisons que celles qui font que j'apprécie les enseigner (en 6e secondaire, pas avant).
8	Comme dit plus haut, le fait que ceux-ci soient connus de tous.
9	Texte court, analyses intéressantes, permet des activités variées (lecture à voix haute, atelier d'écriture…).
10	La brièveté de la forme et la surprise car les élèves croient connaitre.
11	Les niveaux d'interprétation.
12	/
13	Ça parle à tous les élèves, c'est facile à lire et à comprendre, ça rappelle, c'est court donc dynamique.
14	La réflexion sur la littérature orale, les histoires de familles, les questions de genre et les lectures symboliques.
15	Liens entre le conte et ses adaptations possibles. De plus, les élèves connaissent souvent déjà la version Disney de certains contes, ils ont déjà une base. Cela peut donc les intéresser d'en connaitre plus.
16	Ce genre permet facilement aux élèves de produire des variantes. Il s'agit souvent d'une référence culturelle commune à tous les élèves.
17	Faire découvrir un patrimoine littéraire.
18	Voir les différences de traduction, l'évolution d'une histoire, les reprises et certains symboles récurrents.
19	La richesse et la brièveté des textes : sur une heure de cours, on peut travailler pas mal de choses.
20	L'importance du genre dans le panorama littéraire.

21	Ça permettrait de développer le symbolique.
22	Facilité de lecture pour des faibles lecteurs, l'universalité du message.
23	Une bonne accroche.
24	Leur apprendre à chercher plus loin, leur montrer qu'il y a parfois d'autres interprétations.

Annexe 9

Que vous ayez enseigné ou non les contes, quels seraient selon vous les inconvénients de l'enseignement de ce genre dans le secondaire ?	
1	Aucun.
2	Le côté « enfantin » que l'on peut y voir de prime abord (mais qui n'est qu'une façade…).
3	/
4	Le seul inconvénient qui me vient en tête est purement pragmatique : déjà beaucoup de matière à caser, où trouver le temps pour insérer le conte ?
5	Que les élèves soient tout de suite lassés de reprendre des histoires qu'ils connaissent.
6	Aucun inconvénient.
7	Difficulté pour certains élèves à y voir l'intérêt.
8	Je n'en vois pas.
9	Parfois certains élèves trouvent cela trop enfantin.
10	Ils pourraient se dire que c'est pour les enfants, mais je leur montre que pas forcément. Les élèves de 6e sont plus matures que ceux de 4e selon moi pour travailler ce genre.
11	L'impression de connaitre.
12	L'impression de déjà connaitre.
13	Certains élèves se sentent rabaissés car ça fait « enfant ».
14	Les élèves peuvent de prime abord penser que c'est enfantin. De plus, j'ai du mal à intégrer ce genre dans le programme.
15	Certains élèves pourraient estimer que les contes ne sont plus de leur âge.
16	Aucun.
17	Les élèves connaissent souvent déjà les histoires, donc pas évident de les motiver à lire une histoire qu'ils connaissent déjà en grande partie. De plus, horizon d'attente = Disney.
18	Le côté enfantin qui fait que les élèves n'y verraient pas le sérieux du message.
19	Il ne correspond plus à toutes les classes (jusqu'à la 4e générale mais pas après).
20	Je ne sais pas.
21	Les élèves pensent être infantilisés.
22	/
23	?
24	Les élèves risquent de se sentir infantilisés.

Annexe 10

Si oui, quels étaient les buts didactiques de votre enseignement du conte « La Belle et la Bête » ?	
1	Choix personnel.
2	La comparaison avec le mythe d'Eros et Psyché.
3	Montrer les variantes historiques et locales, les réappropriations, les interprétations possibles, les réécritures possibles.
4	/

Annexe 11

Si non, pour quelles raisons n'enseignez-vous pas particulièrement le conte « La Belle et la Bête » ?	
1	/
2	Car j'ai choisi d'autres contes.
3	Le conte est assez difficile pour mes élèves.
4	Mes collègues et moi ne l'avions pas sélectionné pour réaliser notre séquence.
5	On ne peut pas tout enseigner.
6	Jamais enseigné les contes.
7	Encore une fois, ce n'est pas dans le programme du 3e degré.
8	Car il existe moins de parodies sur ce conte.
9	Pas dans le programme.
10	Pas pensé.
11	Je n'y ai pas pensé, c'est pourtant mon conte préféré.
12	L'histoire ne m'inspire pas plus que ça.
13	Matière de 3e année (je donne cours en 4e et 5e) + hors-programme (pour les 5GT – TQ) + pas le temps.
14	J'en enseigne d'autres.
15	J'enseigne majoritairement à des garçons, j'évite les contes qui font « fille » de prime abord.
16	Ne se prête plus à mes classes.
17	Pas de raison particulière.
18	Je n'y ai jamais pensé.
19	J'aime beaucoup Perrault pour son ironie.
20	Car je ne vois pas le conte donc je ne l'évoque pas.

Annexe 12

Entretien n°1 – Le professeur qui enseigne les contes

Mémorant : Alors, pour commencer, je vais vous demander de vous présenter de manière générale. Pas votre nom, bien sûr, parce que c'est anonyme. Donc, je vais vous demander votre âge, vos années de carrière, les années et les filières auxquelles vous enseignez et les écoles s'il y en a plusieurs.

Professeur : D'accord, au niveau des écoles, j'ai toujours travaillé ici [Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse à Bruxelles]. C'est… à part mes stages où j'avais justement travaillé sur les contes. C'est… Non j'ai toujours travaillé ici. Et j'ai commencé en septembre 2002, donc ça fait presque vingt ans. Oui, c'est ma vingtième année. Et j'ai quarante-deux ans. Et j'ai toujours donné cours dans le général, sauf la première année où j'ai donné cours dans le premier degré. Mais depuis, j'ai toujours donné cours dans le général. Et je dirais, les dix premières années en technique de qualification, section arts plastiques et architecture d'intérieur. Mais depuis une dizaine d'années, je n'ai plus de TQ, j'ai que du général.

M : D'accord. Donc, c'était votre présentation un peu plus générale pour présenter le type de professeur auquel je pose les questions. Ensuite, on va passer sur les questions sur l'enseignement des contes. Donc la première question, c'est quand avez-vous enseigné les contes dans votre carrière ? Cela peut être de manière générale, sur la durée, comme plus ponctuel.

P : Oui, c'est vraiment du début à la fin. J'ai commencé en stage, c'était une école à La Louvière où j'ai justement fait un stage, ben mon stage duo en romanes, sur le thème des contes. Parce que celle [sa partenaire stagiaire] avec qui je travaillais était fort motivée par le sujet et ça me plaisait bien aussi. Et c'est vrai que, du coup, quand j'ai commencé à enseigner, bon j'avais une classe de deuxième où on voyait le conte mais de manière plus, voilà c'était plus pour voir du vocabulaire, pour voir le schéma narratif, le schéma actantiel. Et sinon, quand j'ai eu du supérieur, ben j'ai cherché à pouvoir hum intégrer les contes dans mes cours. Et donc en technique, je faisais une séquence sur les contes et on… Et depuis que j'ai du général, je ne le fais pas en français 4 ou 5 heures, mais je le fais en français +2 en complément. Et je le fais en sixième ! Donc ça veut dire que je dirais plus ou moins un an sur deux en moyenne, je travaille dessus.

M : D'accord. Vous avez déjà répondu à la deuxième question mais je vais vous demander de préciser. Donc vous avez déjà dit en quelles années vous avez enseigné, donc à peu près partout, on va dire en deuxième secondaire et dans le supérieur.

P : Oui. En deuxième secondaire, c'était juste une fois.

M : Oui. Donc…

P : Sinon, en 6TQ et en 6GT, là j'ai beaucoup travaillé, j'ai travaillé plusieurs fois sur les contes.

M : Ok. Et pourquoi justement les 6GT et les 6TQ ?

P : Mais je le fais en rhéto parce que ça s'y prête bien, je trouve. Je pense que j'ai essayé une fois d'en parler en quatrième, donc en 4GT. Mais les élèves ne sont pas assez mûrs, c'est un âge où ils se disent que c'est un peu dépassé, pour eux c'est juste des histoires pour enfants. Ils ont déjà vu ça en première et deuxième, ou en primaire. Donc ils ne voient pas très bien l'intérêt de travailler sur les contes, alors qu'en sixième je trouve qu'ils ont plus de maturité justement pour… Entre temps, ils ont eu de la littérature. Faut savoir qu'en tout cas, chez nous, en quatrième, ils découvrent vraiment la littérature. Ils ont fait beaucoup de langue avant et… En sixième, je trouve, ils ont cet aspect où ils savent… où ils savent décortiquer un texte, ils comprennent qu'il y a du second degré dans les textes… Et c'est justement chouette à cet âge-là de pouvoir redécouvrir les contes avec un autre regard. Par exemple, avec la psychanalyse ou d'autres lectures.

M : D'accord, c'est très intéressant. Donc, maintenant, je vais vous demander quel type de séquence vous avez privilégié pour cette matière et pourquoi. Est-ce sur le genre, l'atelier d'écriture, le cinéma ou autre ?

P : Quand je travaille sur les contes, je ne travaille pas vraiment sur le cinéma, mais je leur montre parfois un court-métrage ou des extraits. Mais je ne suis pas spécialement centré sur le cinéma à ce moment-là. Hum, c'est vrai que je travaille peu le conte en tant que genre. J'aime bien l'exploiter dans l'intertextualité, donc dans toutes les adaptations, réécritures justement, les parodies. Ça, j'aime beaucoup. Et donc, en français +2, c'est deux heures en plus que le programme habituel justement, qui permet de faire plein de choses. Et donc, ce que j'aime bien faire en sixième, c'est hum… Au premier trimestre, on fait un gros parcours sur les contes et à partir de janvier, on travaille, on met en scène une pièce qui justement est adaptée des contes. Donc c'est ce que j'ai fait les dernières fois. Et je savais que j'allais avoir ce groupe [la classe de 2h de français en complétement] cette année par exemple, donc je

leur ai demandé sur quoi ils voulaient travailler. Ils voulaient travailler sur un peu sur la véritable histoire des contes, sur justement comment connaître des adaptations de Disney. Ou par exemple *Le petit Chaperon Rouge*, il y a une version film avec des loups-garous et tout. Bah ça les intéressait d'avoir vraiment les histoires d'origine. Hum... Et, et… Je ne sais plus ce que je voulais dire… (silence) Ah oui ! Ils voulaient travailler sur *Alice au pays des Merveilles*, justement. Donc ici, on va mettre en scène à partir de janvier des extraits d'*Alice au pays des Merveilles*, mais un peu de tout, donc c'est des réécritures, c'est voilà des extraits retravaillés. Du coup, ben, on a travaillé sur l'histoire des contes plus *Alice au pays des Merveilles* au premier trimestre.

M : D'accord, donc il y a vraiment un projet pédagogique derrière en fait avec les élèves.

P : Oui, j'essaye. Oui, voilà.

M : C'est intéressant. Question plus personnelle. Quelles sont vos contes préférés ? Interviennent-ils dans vos séquences ? Et pourquoi ?

P : Euh oui. Il y a des contes qui reviennent chaque année. En fait, j'essaye de partir un peu de ce que veulent les élèves mais malgré tout d'avoir mon fil conducteur à moi pour quand même remettre certains. Ben déjà parce que j'ai une analyse prête donc (rires). C'est l'histoire de gagner du temps parce que c'est quand même… Ouais, chaque année, comme je retravaille le cours, c'est… Fin même tous les deux ans ! Mais ça prend du temps. Hum, j'ai toujours *Le petit Poucet* parce que je trouve l'analyse très chouette et que j'ai des lectures… (montre un dossier) J'ai *Le petit Poucet* en BD. Je trouve que c'est assez accessible pour travailler sur les contes, par rapport à des contes en vers par exemple. J'aime beaucoup les contes de Perrault, en fait. J'ai eu un cours, le cours de Monsieur Jacques à l'unif en romanes, et… voilà, ça m'a marqué les contes de Perrault. Hum, et alors dans les contes de Perrault aussi, *La Barbe Bleue* ! C'est toujours une analyse, voilà. Je la reprends depuis mes stages en fait. J'avais travaillé dessus en stage. Je le trouve assez chouette, c'est un conte qui marche bien avec les élèves aussi car il n'est pas très connu. Ils connaissent parfois vaguement l'histoire. Hum, ben donc voilà, à partir de là, on peut travailler sur pleins de choses, sur des interprétations et des liens avec d'autres œuvres aussi sur le thème de la curiosité. Voilà.

M : Très bien. Alors là, beaucoup plus générale comme question, mais pourquoi enseignez-vous les contes ? Je vous demande là d'expliquer. Est-ce que c'est parce que, vous, vous

aimez bien ? ou y a-t-il d'autres raisons ? Est-ce le programme, est-ce vous, est-ce par rapport aux élèves ?

P : Le programme n'insiste pas spécialement, non. C'est d'abord par plaisir personnel, vraiment. Je sais que c'est un parcours que j'aime beaucoup. Mais c'est un parcours que j'aime beaucoup aussi parce que ça marche bien avec les élèves. Je trouve que… les élèves sont assez attentifs et accrochés à cette séquence. Hum, je crois que l'avantage aussi, c'est que ce sont des textes courts. Et donc, même si je demande de lire des contes à la maison, je n'ai pas trop de problèmes parce que justement ce n'est pas un roman de cinq-cents pages. Voilà. Il y a juste les contes en vers cette année, j'essaye quand même de… Parfois, je faisais lire le recueil des contes de Perrault à la maison. Ici, cette année, j'ai fait lire les contes, je me suis dit : on va lire un conte en classe, on va lire *Griselidis*. Mais il fait des pages et des pages (rires). Et c'était… Donc, ils l'ont lu en classe. Ils ont mis au moins une heure pour, pour lire. Donc, là, je me suis dit que là, je ferais peut-être autrement.

M : Donc, je vais quand même vous poser la question suivante. J'entends que vous avez beaucoup d'avantages à l'enseignement des contes pour vos élèves. Est-ce que vous avez des inconvénients à citer ? Ou est-ce que pour vous, il n'y en a pas réellement ?

P : Euh… (silence) Non, je t'ai dit. Si c'était avec des élèves plus jeunes, je pense que l'inconvénient, c'est que ce n'est pas toujours un sujet adapté. Mais je trouve qu'avec les grands… Non, ça marche bien !

M : D'accord, ça rejoint ce que vous avez déjà dit. Alors, là, c'est la dernière question pour l'enseignement des contes en général. Envisagez-vous de continuer à enseigner les contes dans les prochaines années ? Et pourquoi ?

P : Oui, parce que ça marche bien. (silence) Voilà. Parfois, on ne se pose pas la question. On se dit qu'on a un cours bien fait et qui marche bien. Bah autant continuer, quoi ! Si un jour je vois que vraiment ça ne va plus du tout, comme c'est le cas pour d'autres parcours, ben je les laisserai de côté. Mais tant que ça fonctionne, ça va. Donc, j'ai quand même l'impression, je me dis, qu'en vingt ans de carrière, si ça marche toujours, c'est quand même quelque chose d'un peu, voilà, intemporel.

M : Oui, je comprends très bien. Merci pour cette première partie. Maintenant, je passe à la deuxième partie qui est beaucoup plus précise : c'est l'enseignement du conte « La Belle et

la Bête ». Donc déjà, avez-vous déjà enseigné ce conte ? Si oui, dans quelles versions littéraires, cinématographiques, théâtrales, etc ?

P : C'est un conte que je n'ai étudié qu'une fois. Et encore, je me demande si j'ai même donné la séquence … Oui, mais je l'ai fait qu'une fois. (réfléchit) Ah oui, oui ! parce qu'il y avait le film… Bah oui, voilà ! J'avais trouvé plusieurs séquences sur internet. Enfin je ne sais plus très bien ce que j'avais fait… (rires) J'avais fait un peu une compilation, et donc c'était la version de Madame Leprince de Beaumont. Et j'avais… On avait travaillé ensuite sur le film de Cocteau. (silence) Euh… (rires) ça, ça date hein ! Oui, après le reste, j'avais fait des liens avec mes contes habituels, mais là c'est vrai que je m'étais centré sur ce conte-là. Je ne me souviens pas d'autres versions. (réfléchit) À refaire aujourd'hui, j'élargirais plus, même le Walt Disney ! Je montrerais peut-être un extrait… Mais à ce moment-là, je m'étais centré sur le conte et le film [de Cocteau].

M : D'accord, donc quand vous l'avez vu, vous avez dit que ça remontait à longtemps. Donc, plus ou moins combien de temps ?

P : (soupir) Au moins dix ans, c'est sûr. Je dirais, oui, douze-quinze ans.

M : Est-ce que vous vous souvenez à quelles années justement ?

P : C'était en sixième, d'office. Je ne sais plus si c'était aux français +2 ou en 6TQ. (silence) Je pense que c'était aux français +2. Donc c'était des 6GT.

M : Peut-être que je me répète, mais pourquoi les 6GT ? Toujours dans le même rapport que ce vous aviez dit avant ?

P : Parce que je les avais cette année-là… J'ai parfois des 6GT mais sans avoir les français +2. (réfléchit) Ah bah non ! Oui, justement, je vois une élève et j'essaye de me rappeler l'année, mais… Ah mais oui, cette année-là, voilà, c'était la première fois où je faisais une mise en scène théâtrale et je n'avais pas encore eu l'idée de travailler sur les contes à ce moment-là. On avait travaillé sur *L'écume des jours* de Boris Vian, parce qu'on l'avait vu au théâtre. Je trouvais ça très chouette. Donc j'ai demandé un peu le scénario, fin le texte, au metteur en scène qui a bien gentiment donné. Mais du coup, je n'étais pas spécialement parti des contes à ce moment-là. Et au premier trimestre, on avait travaillé sur « La Belle et la Bête », parce que je voulais travailler sur les contes. Mais ce n'était pas encore dans le projet comme je fais maintenant. C'est pour ça.

M : C'est vraiment au tout début des projets pédagogiques, ça ?

P : Oui, oui. Je m'étais dit : « Tiens, quel conte je pourrais utiliser ? » Il y avait pas mal de choses dessus, je me suis dit que c'était bien. Et c'est vrai que je ne l'ai pas repris par la suite… (réfléchit) Je sais que la séquence ne m'avait pas paru… (s'arrête).

M : D'accord. Ça rejoint un peu la question que je vais vous poser maintenant. Pourquoi votre choix s'est porté sur ce conte particulier à ce moment-là ?

P : Bah c'est la question que je me pose. (rires) Peut-être en cherchant de quoi compléter mon cours, parce que, je t'ai dit, j'avais déjà une base avec mes stages et tout. Mais… Eh ben en fait, c'est peut-être bien la première fois que je l'ai donné en français +2 alors, et que c'est en cherchant de quoi compléter ma séquence, je suis tombée sur pas mal de choses sur « La Belle et la Bête » et que je me suis dit : « Bah bonne idée ! Je vais me centrer "La Belle et la Bête" ». Et je crois que j'ai arrêté de travailler là-dessus, parce que c'était trop centré sur un conte justement et que je trouvais après que finalement c'était plus chouette de travailler sur plusieurs contes.

M : Donc…

P : Parce que même ici, quand les élèves ont demandé de travailler sur un livre, je me suis dit que je n'allais pas faire ça pendant tout le trimestre. Et donc, je l'ai intégré parmi d'autres.

M : C'est chouette à savoir, merci ! Et donc, ma dernière question, sauf si d'autres questions me viennent, envisagez-vous de continuer à enseigner ce conte dans les prochaines années ? Pourquoi ? Vu que là, ça fait longtemps que vous ne l'avez pas vu…

P : C'est vrai que je ne l'ai jamais refait. Mais je ne suis pas contre l'idée de le refaire, je pense. Je le referais tout à fait autrement. Mais, mais l'idée du conte en lui-même, je ne suis pas contre, fin, de ce conte-là, je veux dire. Je ne suis pas contre.

M : D'accord, je vous ai posé toutes les questions dont j'avais besoin déjà. Mais est-ce que vous voulez ajouter autre chose ? Par exemple, donner un exemple de séquence que l'on peut oraliser pour cet entretien.

P : Justement ! Je voulais te montrer mon dossier sur la psychanalyse. On ne voit pas évidemment la psychanalyse à fond, parce que ce n'est pas spécialement au programme. Mais ça, je sais que c'est quelque chose qui les marque. Et là aussi, je pense qu'il faut être en rhéto pour pouvoir comprendre et pour aborder ça. Ça aussi, moi-même, quand j'étais en secondaire, en quatrième secondaire, on a travaillé sur la psychanalyse des contes avec notre prof de français. Et je me souviens bien que le prof donnait des interprétations de Bruno

Bettelheim et qu'on disait qu'il racontait n'importe quoi. (rires) Et je pense qu'on était vraiment pas assez mûr pour ça, pour travailler là-dessus, alors qu'en sixième déjà ils sont un peu choqués de se dire « ah oui, ça cache autre chose en fait ». Voilà. Et alors, avec les bandes dessinées, c'est rigolo, avec les parodies. Voilà, il y a toujours moyen de trouver des choses chouettes à faire. Non, j'aime vraiment bien la partie intertextualité. Par exemple, pour *Le petit Poucet*, j'avais trouvé une version de Michel Tournier qui adaptait aussi… Voilà, des liens à faire.

M : C'est intéressant !

P : Ah oui, dans les contes que j'aimais bien, *Le petit Chaperon Rouge* aussi ! Parce que niveau psychanalytique justement, c'est facile à aborder, c'est court, il y a différentes versions, donc au niveau du travail de comparaison, bah c'est chouette aussi. Voilà, c'est l'un des contes que je réutilise souvent.

M : Je comprends. Pour moi, la séance est finie. Merci à vous !

P : Avec plaisir !

Annexe 13

Entretien n°2 – Le professeur qui n'enseigne pas les contes

Mémorant : Donc pour commencer, je vais vous demander votre âge, vos années de carrière, les années et les filières auxquelles vous enseignez et les écoles de votre carrière.

Professeur : J'ai trente-neuf ans. J'ai commencé à enseigner en 2005, donc… je crois que c'est ma seizième année. Je donne cours en troisième et quatrième qualification essentiellement et uniquement en option gestion… à [l'Institut des] Frères Maristes à Mouscron. Et au niveau des écoles que j'ai fréquentées en tant que prof, j'ai commencé par quinze jours dans l'enseignement spécialisé à [l'Institut du] Tremplin. Et puis… Pendant cinq-six ans, l'enseignement technique, professionnel, le cefa au [Collège Technique] Saint-Henri [de] Mouscron.

M : D'accord. Alors, dans l'enquête, vous avez répondu que vous n'aviez pas enseigné les contes pendant votre carrière. J'aimerais savoir pour quelles raisons justement vous n'enseignez pas les contes dans vos classes et expliquer pourquoi surtout.

P : Je ne les enseigne pas parce que depuis maintenant cinq-six ans, j'utilise un manuel réalisé par entre autres l'inspection. Et on n'y travaille pas les contes à proprement parler. Donc, je les évoque à un moment. (réfléchit) Mais je ne les travaille pas en longueur. En tout cas, pas comme je l'ai appris pendant mes études avec le truc de… avec le truc de Propp et toutes ces choses-là.

M : D'accord. Donc, je suppose que vous enseignez d'autres genres. Et donc, lesquels ?

P : Alors, on ne travaille pas vraiment… par genre. On travaille surtout en trois et quatre tout ce qui est argumentation. Et donc, de ce fait-là, il y a la lettre argumentative, il y a choisir un film qu'on aime bien et pouvoir l'argumenter oralement. On travaille sur un tag et ils doivent expliquer pourquoi ils l'aiment bien. Je travaille énormément l'argumentatif.

M : D'accord. Donc, il n'y a pas vraiment de littérature pure ?

P : Non. Par contre, ce que je fais très souvent, c'est… Ils doivent lire des petites nouvelles, lire des textes… Donc, ça passe par là. Essayer de ne pas trop les dégoûter. Notamment en quatrième, on travaille sur les récits de vie. Et je leur en propose pas mal. Et donc comme ici, j'ai deux-trois élèves qui m'avaient demandé pour pouvoir lire le récit de vie de Sabine

Dardenne. Et alors, j'essaye toujours de leur donner accès à toutes ces choses-là. Ce sont plutôt des… Ouais, des petites choses à lire.

M : C'est en rapport avec la filière ou c'est un choix personnel ?

P : C'est le rapport avec le manuel numérique qui est proposé. Et ça me va très bien en… dans mon choix personnel.

M : D'accord. Donc les années, ça reste toujours en troisième et quatrième ?

P : Actuellement en trois et quatre, on attend la réforme du tronc commun pour savoir ce qu'il en sera exactement… Parce que là, la qualification là où j'enseigne n'existera plus telle quelle. Donc on verra dans quelques années ce qu'il en est.

M : Oui, je m'en doute bien. Donc, du coup, ces petites nouvelles, ces petits récits de vie sont plus des lectures entre guillemets obligatoires, qu'on travaille en classe pour l'argumentation en tant que tel. Donc ce n'est pas réellement pour l'analyse littéraire pure comme on ferait en général.

P : Non, je fais aucune analyse littéraire pure. La seule chose que je fais en trois et quatre… et c'est surtout en troisième mais… En quatrième je n'ai pas trop eu l'occasion suite à tout ce qui s'est passé avec les confinements, ces dernières années. Mais je fais lire un livre en troisième… et surtout pour pouvoir évoquer tout ce qui est la vraisemblance. Donc, c'est un livre totalement invraisemblable, c'est… *L'enfant qui volait des avions*. C'est tiré d'une histoire vraie, ça se lit très facilement. Ce sont des petits chapitres… Et on le lit en partie en classe. Mais c'est toujours… Oui, je suis obligé de pratiquer la lecture obligatoire parce que la lecture plaisir… J'ai tenté en début de carrière et c'est très joli, hein. (rires) Mais ils ne le font pas si on oblige pas, généralement ils ne lisent pas.

M : D'accord. Vous avez déjà répondu à ma dernière question sur le non enseignement des contes. Donc, je ne vais pas trop revenir là-dessus, sauf si vous avez quelque chose à ajouter. Donc, c'est… Je demandais pourquoi vous avez choisi donc ces genres en particulier au sein de vos séquences à vous. Donc comme vous l'avez dit, parce que la lecture plaisir n'existe pas dans vos classes… n'existe pas vraiment en réalité dans vos classes. Mais est-ce que vous voulez ajouter quelque chose par rapport à ça ?

P : Mais j'ai essayé la lecture plaisir, il y a plusieurs années de ça… à Saint-Henri, donc en deuxième professionnel. Et je faisais une fois par mois, deux fois cinquante minutes de lecture plaisir, donc je ramenais des livres… Et ça n'a pas fonctionné ! On a essayé il y a

deux ans de faire le quart d'heure de lecture dans l'école [l'Institut des Frères Maristes]. Et… Étonnamment, c'est la plupart des collègues qui ont freiné des quatre fers en disant « Non, non, on ne veut pas le faire, on doit donner cours ». Donc… (réfléchit) Les élèves étaient plutôt chauds parce que pour eux, c'était quinze minutes de cours qui tombaient. (rires) C'était comme ça qu'ils le voyaient. Mais très peu lisent… Par contre, j'ai remarqué, depuis cette année j'ai fait une expérience, j'ai ramené ma liseuse en classe. Et les élèves sont… assez… ils se demandent ce que c'est cet objet. Donc ils le regardent, je les laisse faire puis je leur explique comment ça fonctionne. Puis on a la bibliothèque. Alors je sais que c'est totalement illégal mais je leur donne aussi les sites où je télécharge les bouquins, pour essayer de leur donner un peu l'accès à la lecture et à toutes ces choses-là. Je sais qu'il y a un ou deux élèves qui ont sauté le pas, ici, de… de la liseuse, et qui demandent.

M : Ah, c'est chouette ça !

P : Notamment, ce que je fais, les livres que je fais lire en classe quand c'est des livres un peu plus longs. Je sais que ce n'est pas bien… Mais je change le format, je les ai en numérique et je les envoie en PDF aux élèves pour qu'ils… ils essayent de pouvoir lire. Si ce n'est pas l'objet… Fin ! parce que j'ai parfois l'impression que c'est l'objet livre qui peut les gêner, eux. Et donc, je me dis : « Bah si c'est sur un écran, sur un téléphone, peut-être qu'ils passeront le cap ».

M : Oui, je comprends. C'est chouette comme réflexion. Fin, je n'avais jamais réfléchi à ça car je n'ai pas eu l'occasion encore d'enseigner dans le qualifiant. Donc c'est chouette comme réflexion. Maintenant, ça sera plutôt une partie plus réflexive.

P : Mm, mm (acquiesce).

M : Donc, dans… Vous, personnellement, appréciez-vous de lire des contes en dehors du cadre scolaire ? Pour votre propre plaisir, donc. Et pourquoi ? Que ce soit oui ou non…

P : (rires) Il y a un conte en particulier qui me plaît, c'est « Blanche-Neige » parce que je l'ai travaillé lors d'un sketch humoristique sur scène[189]. Et je le raconte en classe quand je vois le schéma actanciel. Et… c'est assez rigolo parce que je le raconte d'une manière tout à fait dévergondée. Et les élèves retiennent ! Sinon d'un point de vue personnel, je ne prends aucun plaisir à lire des contes. (rires) Je crois que j'ai perdu mon âme d'enfant, surtout. Par contre,

[189] Hors du cadre de l'entretien, le professeur nous a expliqué qu'il était comédien et humoriste, en dehors de son métier dans l'enseignement.

quand je regarde avec mes enfants un [film] Disney ou quoi que ce soit, là, je pourrais avoir le réflexe de me replonger dans le conte. Juste pour voir quelles sont les différences entre ce que j'ai vu et la réalité. En sachant que Disney a édulcoré tellement les choses que… on y perd parfois l'essence d'un conte. C'est uniquement des contes merveilleux. Et je crois qu'il y a autre chose derrière un conte aussi…

M : D'accord, est-ce que vous apprécieriez d'enseigner les contes dans vos classes à l'avenir ou… et pour quelles raisons ? Donc, oui ou non, c'est toujours le même rapport.

P : Si, bien sûr. Si. Toute façon, je suis partant pour enseigner pleins de choses. Je n'ai, je n'ai pas de souci avec ça. La seule chose qui m'effraie, c'est qu'il y a énormément l'utilisation du passé simple. Et ça leur pose actuellement problème [aux élèves], déjà la conjugaison de manière basique… J'ai toujours très peur que mes oreilles saignent très fort en les écoutant raconter au passé simple. Donc, ça serait peut-être le seul frein. Mais pourquoi pas raconter un conte avec un… un autre temps de conjugaison ? Après, j'aime bien le côté imagination qu'il y a là derrière ! Et le… le côté où l'on peut… peut ramener du merveilleux où on n'est pas obligé de rester dans, dans quelque chose de complètement concret. Et ça, c'est quelque chose qui manque énormément à l'école, c'est le fait de pouvoir rêver, le fait de pouvoir partir… On doit être trop, trop terre à terre dans tout ce qu'on fait.

M : Hm, donc là, est-ce que vous pensez que les contes peuvent être une matière intéressante à voir dans le secondaire, inférieur comme supérieur ? Comme vous avez déjà fait, vous, dans le qualifiant et le professionnel, vous avez déjà peut-être un avis sur les deux degrés, mais même de manière générale, vous pouvez penser à d'autres filières où vous n'avez jamais enseigné. Est-ce que vous croyez que c'est intéressant ? Vous pouvez être cash ou plus nuancé dans votre réponse. C'est votre avis. Et vous pouvez m'expliquer pourquoi surtout.

P : C'est toujours compliqué d'avoir un avis fermé, dans le sens où je travaille dans une école, dans un type d'options, avec certains élèves. Et la réalité d'une école n'est pas du tout la même qu'une autre. (réfléchit) Je pense aussi que… il y a toujours la manière dont un prof va amener ces choses-là. Après, je crois que si on travaille le conte en un, deux, trois, on doit le travailler vraiment sur le côté merveilleux… selon le côté un peu rêve que ça peut emmener, toutes ces choses-là. Et puis, rien n'empêche de retravailler les contes en quatre, cinq, six, là selon le côté un peu plus… pour parler psychologie, les images qu'il y a un peu de cachées… Si je prends l'exemple de « Cendrillon », avec sa chaussure de vair, V-A-I-R, donc c'était de la fourrure… qu'il y a une, une des belles sœurs qui était prête à se couper…

Fin, il y a une espèce de violence, il y a tout une sexualité cachée là aussi, et je crois que c'est des sujets qu'on peut justement aborder avec les élèves… et qu'on ferait bien d'aborder un petit peu ! Et puis, ça permettrait d'avoir un… un, allez, une vision à deux vitesses sur le conte. Je compare toujours… Moi je suis un grand fan des Simpson. Quand ma petite fille de huit ans regarde les Simpson, elle, elle le voit avec ses yeux à elle. C'est le même épisode. Quand mon fils qui a onze ans regarde les Simpson, il le voit déjà avec trois ans de plus, avec une maturité qui lui appartient. Et quand moi je regarde les Simpson, du haut de mes presque quarante ans, je le vois avec mon expérience de vie. Et en fait, on voit le même épisode, on voit les mêmes choses mais on les interprète différemment. Je suis persuadé que pour un conte, on peut arriver au même résultat.

M : Oui, d'ailleurs pour la parenthèse, j'ai interviewé quelqu'un d'autre en premier. Lui enseigne les contes en [filière] générale, en rhéto, parce que lui, il estime qu'en fait on ne peut pas sentir les doubles, triples, voire quadruples lectures tant qu'on n'a pas cette maturité justement. Donc lui, c'était son point de vue à lui. Maintenant…

P : Je le partage totalement !

M : Oui, c'était… un peu pour voir…

P : C'est ça qui est intéressant parce que… Après, fin… Le jour où il y aura une uniformisation de l'enseignement, ça se saura aussi. Ça, c'est le problème des programmes et ainsi de suite… C'est le fait que je suis sûr qu'on pourrait gagner un temps de ce fait-là. Si on sait que tout le monde a vu les contes ou quoi que ce soit, les voir en sixième, on pourrait passer toute une partie et justement s'arrêter sur ce qui a déjà été fait et sur ce qui a déjà été vu.

M : C'est ma dernière question. Donc hm, ce qui est ressorti dans l'enquête, c'est que beaucoup de professeurs qui enseignent ou non [les contes], disent que les contes sont souvent qualifiés d'enfantin. Quel est votre avis sur cette idée ? Est-ce que pour vous, vous rejoignez ça ou pour vous, c'est plus complexe ? Ou vous n'avez pas d'avis ?

P : C'est totalement, justement si ! C'est un cliché. Le conte, c'est pour les enfants. C'est ce qu'on raconte à nos enfants. C'est « Il était une fois », c'est une princesse et un mariage, c'est « Et ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Clairement, c'est enfantin parce qu'on a décidé que c'était quelque chose d'enfantin. Maintenant, et c'est ce que je fais entre guillemets dans un de mes sketchs, où je reprends cette histoire de « Blanche-Neige »

où je la rends un peu plus adulte… et où je termine d'ailleurs par « Ils se marièrent, eurent beaucoup d'enfants, vécurent heureux, perdirent leur emploi et divorcèrent ».

M : (rires)

P : Parce qu'au bout d'un moment, je crois qu'on peut justement rendre ces contes, on pourrait les transposer dans une espèce de réalité, comme on le fait avec pas mal de choses, au final ! Et, il faut justement ce côté enfantin pour les enfants… Mais avoir le courage parfois de les travailler avec des plus grands !

M : Eh bien, merci beaucoup !

P : Avec grand plaisir !

Annexe 14

Entretien n°3 – Le professeur et son projet pédagogique autour des contes

Mémorant : Pour commencer, je vais vous demander de vous présenter de manière générale. Pas votre prénom parce que je ne vais pas le mettre dans le mémoire, ça reste anonyme. Donc, votre âge, vos années de carrière, les années et les filières auxquelles vous enseignez et les écoles que vous avez faites.

Professeur : Ça va. J'ai trente-quatre ans. Ça fait onze ans que j'enseigne. J'ai commencé ma carrière à l'IATA à Namur, donc je suis sortie en juin de [l'Université catholique de] Louvain et j'ai commencé en septembre à l'IATA. J'y suis restée pendant trois ans. C'est là que j'ai pu travailler les contes avec des élèves de professionnel, puisque là je donnais cours quasi exclusivement à des professionnels, ce que j'aimais beaucoup. Et puis, les choses de la vie ont fait qu'il n'y avait plus d'heures, donc je suis partie. Je me suis retrouvée à Tamines, à Saint-Jean-Baptiste. Et voilà… J'y suis depuis, donc ça fait huit ans maintenant. Et hum, là j'ai commencé en français et religion. Et puis, petit à petit, je suis maintenant nommée, j'ai toutes mes heures en français mais exclusivement en général parce qu'il n'y a pas de filière professionnelle dans cette école-là et quand même une classe de qualification.

M : D'accord, c'est très intéressant parce que j'ai enfin le point de vue d'un professeur qui a travaillé dans les deux, général et professionnel ! C'est intéressant d'avoir le point de vue ambivalent. Je vais partir sur une partie concernant l'enseignement des contes de manière générale. Alors, quand avez-vous enseigné les contes dans votre carrière ?

P : Donc, j'ai enseigné les contes… En fait, j'ai commencé au tout début de ma carrière à l'IATA. J'ai commencé avec des petites séquences ponctuelles, des petits textes… En fait, c'est venu des élèves ! Les élèves avaient toujours ces petites réflexions : « Oui, les Walt Disney, ce n'est pas la vraie version ! » Donc je me suis dit qu'ils étaient… ça les intéressait. En plus, c'était la période des adaptations avec Maléfique et tout ça. Et donc, moi, j'ai commencé à chercher, j'ai commencé avec de la parodie et des petits textes, surtout de la création de la part des élèves. Et puis, comme j'ai vu que ça marchait bien, que c'était vraiment quelque chose qui les intéressait, dans lequel ils retrouvaient leur âme d'enfant, on va dire ça comme ça, bah j'ai monté le projet de faire une année entière rien que sur les contes, parce que je me suis dit que les contes sont des textes courts, c'est facile et accessible, tout le monde connait, ne serait-ce que par les Walt Disney. Et après, c'était mon rôle à moi de faire découvrir autre chose. Et donc voilà, j'ai monté mon projet pour une année entière en cinquième professionnel, donc là j'avais deux classes, deux fois le cours. Et voilà.

M : Super ! Donc, juste pour préciser, auxquelles années du secondaire avez-vous enseigné cette matière ? Et pourquoi ?

P : Au cinquième professionnel… J'avais des professionnels imprimerie et des professionnels bijouterie, c'est déjà des étudiants qui sont créatifs de base. Et l'idée, c'était vraiment de… Alors le pourquoi, c'est parce que ces élèves-là m'étaient attribuée. Il n'y a pas vraiment de raison particulière. Moi, ça me plaisait évidemment beaucoup d'enseigner les contes. J'ai beaucoup lu, j'ai beaucoup chiné en brocante des vieux recueils et voilà… J'avais aussi lu pendant mes études à la faculté le recueil de contes de [Giambattista] Basile, *Lo Cunto de li cunti*, et c'était intéressant. Le Décaméron aussi était intéressant ! C'était intéressant de montrer d'autres choses aux élèves et de montrer aussi les réinterprétations de siècle en siècle, les mêmes contes qui reviennent et qui sont retravaillés par d'autres auteurs.

M : Oui, c'est vrai. Quel type de séquence avez-vous privilégié pour cette matière ? Et pourquoi ? Vu que c'est en professionnel, je suppose que ce n'est pas tout à fait la même approche qu'en général.

P : Ce n'est pas la même approche mais j'ai fait un petit peu de tout, parce qu'il fallait quand même que je tienne un an. Donc, j'ai commencé la première séquence par de la découverte pure et dure, donc un peu d'histoire du conte. Il avait un petit peu d'histoire littéraire, surtout centrée sur « La Belle et la Bête » avec le mythe d'Eros et Psyché. Ensuite, j'ai fait aussi de l'argumentation avec eux, du récit de voyage puisque c'était la période de la sortie du premier film de la trilogie *Le Hobbit*. Je leur avais donnée comme objectif de lire *Bilbo, le Hobbit*, donc c'est quand même un roman de plus de trois cents pages qui est très accessible, il est écrit pour les enfants, de base Tolkien l'a écrit pour ses enfants. Ce n'est pas *Le Seigneur des Anneaux*. Mais la grosseur du livre, on va dire, pouvait faire peur, donc j'ai scindé l'interrogation en plusieurs parties et donc le livre : quand vous lisez de tel chapitre à tel chapitre, c'est la première interrogation et ainsi de suite. La récompense, si tout le monde lisait bien le livre et réussissait les interros, c'était d'aller voir le film au cinéma à Namur avec eux. Donc là ça s'est bien passé, on a travaillé le récit de voyage. On a travaillé aussi l'argumentation, la défense des personnages. Ils choisissaient un peu le conte qu'ils voulaient. Et on a évidemment travaillé la parodie, l'écriture et aussi le jeu de société où on devait reprendre l'univers d'un conte et en faire un jeu de plateau. Donc j'ai eu un jeu sur « Le petit Chaperon rouge », sur « Les Trois petits Cochons », etc. Et là, ils l'ont vraiment créé de A à Z : le jeu, les pions, les cartes, tout !

M : C'est très ludique du coup. Je comprends, c'est chouette !

P : Ce n'est pas le type d'élèves à suivre un cours magistral. Ils ont aussi dû… Mais ça ce n'était pas la même année, donc ce n'est pas l'année où j'ai fait l'année pure et dure sur les contes, c'était l'année précédente. Comme je voyais que ça les intéressait déjà le récit d'enfant, bah là ce que j'avais fait, c'est qu'ils avaient lu un roman *Un hiver avec Baudelaire* [d'Harold Cobert], c'est le parcours d'une personne sdf qui a un chien qui s'appelle Baudelaire. Je leur avais demandé de reprendre les étapes essentielles de ce roman à l'aide du schéma narratif, actanciel, etc… et de l'écrire comme si c'était un album jeunesse, d'en faire un récit pour enfants, parce qu'à l'heure actuelle, tous les récits, on peut les trouver pour enfants, même *Les Misérables* de Victor Hugo, on peut le retrouver en album jeunesse. Et donc, on avait travaillé, vu comment les auteurs fonctionnaient, et eux [les élèves] ont fait la même chose.

M : Très intéressant ! J'aime beaucoup. Alors plus personnel, mais ça va rejoindre un peu vos cours, quels sont vos contes préférés à vous ? Interviennent-ils dans vos séquences ? Et pourquoi ?

P : Mon conte préféré à moi, houlala… « La Belle et la Bête », je dirais. « Le petit Chaperon rouge » évidemment, c'est généralement le conte que j'ai travaillé le plus en classe, parce qu'il est excessivement connu, ne serait-ce que par les versions que nous, on a encore à l'heure actuelle, celle de Perrault et celle des Frères Grimm. Il y a l'adaptation [de la série] *Once Upon A Time*, il y a eu plusieurs films. C'est vraiment le chaperon rouge qui a été le plus travaillé en classe, avec les élèves.

M : Ça revient souvent, oui. C'est le plus connu, le plus simple aussi à aborder au début des contes.

P : Et puis, on a énormément de versions, ne serait-ce que des versions régionales, africaines… J'avais aussi une version en bande dessinée, avec le petit chaperon rouge qui est remplacé par une petite fille de la savane africaine et le loup remplacé par un crocodile. Donc ça, c'était intéressant de voir avec les élèves comment on peut transposer. Eux l'avaient fait aussi, j'avais eu des petits chaperons rouges martiens…

M : Très intéressant, ça ! Pourquoi enseignez-vous les contes ? Expliquez simplement pourquoi.

P : Parce que, sincèrement, c'est venu des élèves. Je n'étais pas encore maman à ce moment-là et je ne m'étais pas intéressée à ça. Pour moi, le conte, c'était la matière des plus petits, on va dire. C'est enseigné, je crois que c'est dans le programme de première et deuxième secondaires…

M : Ce n'est pas inscrit mais c'est recommandé.

P : Voilà, je sais que mes collègues encore à l'heure actuelle le font. Et donc au départ, je pensais que ce n'était pas pour moi. Maintenant, le fait que ce soit en professionnel fait qu'on a plus de liberté au niveau du programme. Et donc, j'ai pu partir dans tous les sens. Et… Et c'est vraiment venu des élèves ! c'est vraiment cette idée : « Oh Madame, de toute façon, les contes de Walt Disney, ce n'est pas la bonne version ! » Je les ai questionnés en leur demandant quelle est la bonne version. Généralement, c'est ce qu'ils avaient entendu ou vu sur internet. Mais revenir aux contes plus latins-grecs, les versions d'Esope, c'est intéressant aussi.

M : D'accord ! Pouvez-vous citer les avantages et les inconvénients que vous trouvez à l'enseignement des contes ?

P : Les avantages, c'est que ce sont vraiment des textes courts, avec plusieurs niveaux de lecture. Il y a la première lecture qui est l'histoire un peu enfantine, et le petit message, la morale. Puis après, quand on creuse le développement des personnages, les schémas suivis par les auteurs, il y a énormément de choses et ça, les élèves sont très heureux ! Le sens caché aussi qu'on peut retrouver, tout ça les intéresse ! L'inconvénient, bah c'est la manière de présenter en fait, parce que si on parle de contes aux élèves qui sont déjà un peu plus âgés, ils vont se dire : « Oh c'est pour les petits ! Vous nous prenez pour bébés, Madame ! » Il faut vraiment présenter les choses correctement pour bien leur dire : « Non, vous n'êtes pas des bébés ! » Il y a pleins de choses à découvrir autre que le loup a mangé le petit chaperon rouge et il ne faut pas parler aux inconnus.

M : Je suis d'accord. C'est une idée qui revient souvent. C'est l'inconvénient principal qui est souvent cité. Du coup, je comprends vos idées. Alors, dernière question de cette partie-là, parce qu'après on passe à l'autre partie…

P : Pas de problème ! (rires)

M : Envisagez-vous de continuer à enseigner les contes dans les prochaines années ? Oui ou non, pourquoi ?

P : Avec ma classe de qualification, oui, c'est prévu avec toujours cette idée de parodie. En même temps, ce que je fais, c'est que je rattache les contes au XVII^{e} siècle et j'en profite aussi pour parler des fables de La Fontaine. Donc ça, c'est toujours quelque chose que je fais et qui m'intéresse. Entre temps, je suis devenue maman, donc les contes, je dois aussi les vivre à la maison. Sinon, dans le programme de général et transition, on l'a fait pendant plusieurs années avec mes collègues au niveau de l'intertextualité. Donc, ce n'est pas vraiment la parodie mais c'est cette idée de reprendre d'une œuvre à l'autre les idées et de les retravailler. Oui, on l'a fait. Maintenant, c'est vrai que les programmes ont changé. Les

UAA sont arrivées. On a beaucoup plus de prescrits, de choses qu'on ne voyait pas avant et qui maintenant sont obligatoires. On a dû faire des choix avec mes collègues, mais je ne dis pas que ça ne reviendra pas un jour.

M : Si vous étiez toute seule à décider, je pense que vous le feriez.

P : Oui, notamment une nouvelle matière que l'on doit aborder, c'est les Lumières. C'est quelque chose qu'on ne travaillait pas avant. On laissait ça à notre collègue d'histoire. Mais maintenant le programme nous oblige à le voir et donc, ici, on vient de créer une séquence avec mes collègues où on va travailler ça à la rentrée et où on a quand même mis un peu de conte philosophique dans notre séquence. Ce n'est pas disparu pour toujours mais on fait ce qu'on peut, on va dire, pour garder un lien avec cette matière-là.

M : Je comprends. Maintenant, on va passer à une partie qui sera plus importante pour le mémoire. C'est sur le projet pédagogique en lui-même. Donc, présentez de manière générale votre projet pédagogique. Vous pouvez aller dans les détails, je vous écoute. Faites comme vous le sentez.

P : Donc, le projet pédagogique que j'avais suivi, déjà, l'idée était folle à l'époque, je pense. Mais moi, je me suis régalée. J'ai vécu vraiment une superbe année. J'avais commencé à préparer ça au mois d'avril précédant la rentrée. Tout était organisé. Je savais ce que je voulais faire. Le but, c'était vraiment d'accrocher un maximum les élèves et de leur montrer une certaine cohérence, c'est-à-dire qu'ils sachent en début d'année où on va et pourquoi on le fait. Et ça, pour les élèves, c'est super important de ne pas se dire : « Elle voit ça parce que c'est obligatoire ! » C'est vraiment leur montrer que voilà on part de ça, on va se diriger vers tels objectifs et on va y arriver. J'avais organisé toute mon année autour de quatre parcours. Tous mes parcours me semblaient à l'époque évidemment cohérents et avoir du sens. Maintenant j'avais repris des matières et des cours que j'avais déjà travaillé auparavant parce qu'on ne peut pas tout créer pour une seule année, ce n'était pas possible. Il faut rester réaliste, mais je me suis rendue compte que tout ce qu'on devait voir et tout ce que j'avais déjà créé pouvaient être un peu modifiés en fait et pouvaient coller au cours. Par exemple, si je voyais la nouvelle à chute, il y avait toujours bien moyen de trouver un conte avec une fin surprenante. Même chose pour l'argumentation, je devais voir de l'argumentation, oui mais il y a toujours moyen de défendre un personnage ou d'accuser tel personnage. Et ça a bien fonctionné ! Donc, j'avoue que le but tout à fait personnel était aussi de montrer mon envie à la direction de rester et mon implication dans l'école. Il ne faut pas se leurrer, les premières années d'enseignement, c'est compliqué surtout pour avoir une certaine stabilité. Moi, ça me

permettait aussi de montrer par mon projet pédagogique à la direction que j'étais motivée et que je me donnais à fond pour les élèves.

M : Très beau projet en tout cas ! Très bon but aussi !

P : Merci ! (rires) C'était aussi la bonne période, je pense. Il y avait beaucoup d'adaptations en films, *Le petit Chaperon rouge, Maléfique* et tout ça. Aussi *Le Hobbit*. L'ambiance, je pense, le moment était propice à ce que ça fonctionne avec les élèves. Il y avait les films, mais aussi les séries, *Les frères Grimm, Once Upon A Time*, etc. C'était vraiment à la mode !

M : Oui, je me souviens de cette période au cinéma. Je comprends ! Juste pour préciser, vous avez bien dit que c'était en 2011-2012 ce projet

P : Oui !

M : C'était bien les cinquièmes ?

P : Oui, professionnels !

M : C'est ça, je me trompais entre qualification et professionnel…

P : C'était des cinquièmes professionnels. Et je dois dire que j'avais une classe de vingt-huit élèves, hein !

M : Ah oui, quand même !

P : Pour une classe de professionnel, c'est beaucoup mais je n'ai jamais eu de problème. Et même quand je les mettais en activité, puisque ce n'est pas le type d'élèves à travailler chez lui, tout ce qui était création du jeu de société par exemple, c'était en classe ! Donc, je venais, j'avais ma boite de matériel parce qu'il ne faut pas leur demander non plus. Ce n'est pas le type d'élèves à ramener son plumier bien rempli et le matériel qu'il faut. Mais j'avais ma boite de matériel, je venais avec ce qu'il fallait, ils s'installaient en classe par groupe autour des tables et ils travaillaient sans souci pendant deux heures sur leur plateau de jeu, etc. Ce qui était facile aussi pour moi à l'époque, c'était qu'en même temps j'étais en mi-temps professeur et en mi-temps secrétariat à l'IATA, parce qu'il n'y avait pas assez d'heures pour être cent pour cent en classe. Donc j'avais mon bureau au secrétariat et c'était facile pour stocker les productions des élèves, mon matériel, etc. Je n'envahissais pas la salle des professeurs et ça ne gênait pas mes collègues. On va dire ça comme ça.

M : C'est un point de vue très pratique, il faut le préciser. C'est vrai. Hum, vous l'aviez dit mais je vais demander de le rappeler, quels sont les contes que vous avez privilégié dans ce projet ? Et pourquoi ?

P : Alors il y a eu « La Belle et la Bête », c'est surtout parce qu'il y avait ce rapprochement avec Eros et Psyché. Cela pouvait remonter dans le temps avec eux [les élèves] et qu'en définitif, on n'avait rien inventé. Il y a eu *Le Hobbit*, puisque c'était un peu la carotte, c'était

le fait d'aller voir le film. J'ai travaillé aussi « La Belle au Bois dormant » parce que là aussi, ça diffère énormément de ce qu'ils connaissent par rapport aux [films] Walt Disney, parce qu'il y avait *Maléfique* au cinéma qui les intéressait. Puis voir la suite [littéraire] avec les deux enfants de la Belle au Bois dormant, avec le fait que la mère du prince veut manger les enfants et la Belle, cela pouvait captiver les élèves. Ils ont lu aussi *Peter Pan* et *Alice au pays des Merveilles*. Toujours avec cette idée d'adaptation, avec Tim Burton, etc. Et Peter Pan, c'était un choix purement arbitraire. En fait, j'avais cherché aussi des livres qui n'étaient pas chers. *Peter Pan, Alice au pays des Merveilles* sont en [collection] Librio à deux euros [aux éditions Flammarion]. Et donc pour des élèves de cette filière-là qui n'ont pas forcément beaucoup d'argent à consacrer à leurs livres et à leur lecture, c'était facile. Ils étaient aussi, pour ceux qu'ils le voulaient, à cent pour cent accessible sur internet gratuitement. Là aussi, ça permettait de poser moins de problème pour se le procurer.

M : C'est très intéressant, car le deuxième professeur que j'ai interviewé, lui, n'enseigne pas les contes parce qu'il dit que ses élèves ne liront pas même s'ils en ont l'opportunité. C'est marrant de voir les avis opposés.

P : Oui, maintenant il ne faut pas leur mettre trop de lecture non plus sur l'année. Je crois que oui, cette année-là, ils en ont eu trois. Et si je me souviens bien, *Le Hobbit* qui a pris la première partie de l'année mais qui a pris quatre mois, parce que j'avais scindé la lecture, parce que c'était plus simple et qu'il fallait les accompagner tout simplement. Et après, les deux autres lectures, elles se sont bien passées. Maintenant, je ne dis pas qu'ils ont tous tout lu, hein ! (rires) Des résumés circulent toujours. Dans les filières générales aussi. Il ne faut pas se leurrer.

M : C'est sûr. Pour quelles raisons avez-vous réalise ce projet sur les contes en particulier ?

P : Parce que ça venait des élèves, sincèrement. Si je n'avais pas eu l'année précédente, parce qu'en définitive ce ne sont pas les élèves qui m'ont inspirée qui ont participé au projet, mais si je n'avais pas eu ces élèves qui m'ont tant posée des questions en 2010-2011, à qui j'ai demandé ce qu'ils voulaient faire après Pâques puisque j'avais bouclé ma matière, qui m'avaient demandée de travailler sur les contes, c'est là que je me suis dit pourquoi pas une année complète. Si ça a plu à ces élèves-ci cette année, ça ne peut que plaire l'année prochaine. Et donc voilà, un projet un peu fou… Il y avait beaucoup moins de travail collaboratif, donc je faisais un petit peu ce que je voulais. Donc c'est un projet que j'ai mené toute seule dans mes classes à moi. Ça n'impactait pas mes collègues. Mais maintenant je pense que quelqu'un qui déciderait de faire un peu comme ça ce qu'il voudrait et d'avancer

tout seul, il ne pourrait pas le faire. On est beaucoup plus, je ne vais pas dire surveillé, mais la demande du travail collaboratif est plus importante à l'heure actuelle.

M : D'accord, je vais vous demander de préciser quelque chose. Mon mémoire porte sur « La Belle et la Bête » en particulier. Donc je vais vous demander de m'expliquer le principe de votre séquence sur « La Belle et la Bête » dans votre projet. Cela me permettra d'avoir un peu de matière aussi de ce point de vue-là.

P : « La Belle et la Bête », si je me souviens bien, c'était le tout premier dossier, donc c'était vraiment la découverte de l'univers des contes. Après, tout ce qui est un petit historique, le schéma narratif et actanciel, tout ça était pour la plupart des rappels parce que c'est quelque chose qu'on voit dans les premières années du secondaire. Mais pour certains, c'était très important de le rappeler. L'utilisation de l'imparfait aussi permettait dans les contes de faire des points grammaticaux. Et puis, « La Belle et la Bête » je l'ai comparé avec Eros et Psyché. Et donc ça m'a permis d'entamer tout ce qui est intertextualité et puis je glissais tout doucement vers « Le petit Chaperon rouge » parce qu'il y a plus de versions qui existent. En tout cas, de ce que j'ai trouvé.

M : Je retourne au projet en lui-même. Ici, pouvez-vous citer les avantages et les inconvénients de la réalisation d'un tel projet ?

P : Au niveau des inconvénients, ça demande énormément de temps. Je ne sais pas si je pourrai me le permettre à l'heure actuelle, avec mes enfants, avec d'autres cours à préparer, etc. J'avais la chance, si on peut dire, d'être qu'à mi-temps professeur à l'époque. J'avais plus de temps à consacrer pour ce type de projet. Et voilà, le fait que ça demande énormément de temps, énormément de lecture… Oui, je ne vois que ça. Sinon, pour les avantages, ça parle, ça passionne aussi bien les élèves que moi. J'ai découvert énormément de choses aussi en travaillant sur ça. C'est quelque chose qu'on trouve facilement. Comme j'ai dit, j'ai beaucoup chiné sur les brocantes avec mon mari et je trouvais facilement des documents, des ouvrages, des recueils. C'est vraiment quelque chose qui fait partie de la culture populaire, les contes. L'un dans l'autre, ça me sert encore à l'heure actuelle puisque dans la vie privée, je lis des contes à mes enfants. Et la motivation aussi, je pense. Ça m'a portée ce projet, ça n'a jamais été un fardeau. Je ne me suis jamais dit : « Dans quoi tu t'es lancée ? C'est impossible ! » C'était vraiment motivant, c'était pouvoir se dire que je fais quelque chose d'intéressant et j'y arrive. Et tout le côté artistique aussi derrière, parce que je pouvais me permettre de faire avec ce type d'élèves-là, tout ce qui est création et illustration d'un album, réalisation d'un jeu de société… tout ça était très chouette à faire !

M : Je m'en doute. (sourit)

P : J'ai même des élèves qui m'ont fait les pions en pâtes à sel. Ils étaient vraiment à fond dedans. J'ai eu pour une adaptation du *Hobbit*, une montagne en papier mâché où il fallait gravir la montagne pour arriver au sommet du jeu. Ils étaient vraiment motivés par le projet aussi.

M : C'est chouette d'entendre ça. Avez-vous réalisé d'autres projets pédagogiques pour le cours de français ? Si oui, lesquels ?

P : De telle ampleur, non. Maintenant, des projets, on en a toujours, en tout cas on essaye. Mais d'une telle ampleur, non. Je n'ai jamais réitéré. C'était ma dernière année à l'IATA, en 2012-2013. Je suis tombée enceinte en mai 2013, j'ai changé d'école. C'était énormément de changements. En changeant d'école, je n'avais plus que quatre heures de français, tout le reste était en religion la première année, ce qui ne m'a pas dérangée parce que voilà, j'étais enceinte puis j'étais en congé maternité. Le cours de religion était beaucoup plus gérable, on va dire, au niveau des préparations et des corrections. Et puis, petit à petit, j'ai récupéré de plus en plus d'heures de français. Mais les choses ont changé, voilà. J'avais des collègues que je devais suivre, j'avais un programme qui petit à petit, d'abord en quatrième puis en cinquième puis en sixième cette année, a été modifié. On essaye d'abord de survivre, on va dire ça comme ça. Donc on essaye d'abord de faire les choses bien et après, de partir dans des projets de cette ampleur-là, je ne sais même si c'est encore faisable à l'heure actuelle, sincèrement. Si, je le fais, moi toute seule, en classe de qualification artistique, parce que je suis la seule professeure de français dans cette filière, donc je fais un peu ce que je veux. Là, je crée vraiment de A à Z mon projet, souvent de la même manière aussi, c'est-à-dire autour de quatre lectures, quatre gros parcours. Mais ce n'est plus une année entière sur le même thème. Là, je fais vraiment quatre petits projets avec toujours cette idée de signaler les élèves où on va, pourquoi on le fait, quels sont les objectifs. Généralement, c'est une filière artistique, j'essaye de collaborer avec mes collèges, que ce soit en histoire de l'art ou en infographie. Là, on travaille ensemble. Si par exemple une visite de Versailles est prévue en histoire de l'art, je vais travailler Molière et les fables. Il faut qu'il y ait un contexte. C'est de petite ampleur. Un projet de cette ampleur-là, non, je n'ai jamais refait. Pourtant, ça s'était très bien passé, mais je crois que du point de vue personnel j'ai eu énormément de changement de vie, mais après j'ai été catapultée dans une nouvelle école et dans de nouvelles filières, où j'ai trouvé de nouveaux programmes, avec des élèves qui ont d'autres aspirations aussi et pour lesquels le programme est totalement différent.

M : Je comprends. Mon ultime question, on y est. Donc, envisagez-vous de réitérer l'expérience à l'avenir ? Et pourquoi ?

P : Tout une année, peut-être pas. Mais oui, comme je l'ai dit, de toute façon c'est prévu, pas cette année-ci parce que j'ai des cinquièmes TQ jusque janvier et maintenant j'ai dû laisser ma classe pour travailler avec ma direction pour le plan de pilotage, parce qu'il fallait quelqu'un pour s'y pencher et comme j'aime les nouveau défis… J'ai dû laisser ma classe à une collègue pour terminer. Mais je sais très bien que par exemple, cette classe, je la récupère l'année prochaine en sixième. Et dans mon programme de sixième TQ, il est prévu de travailler les contes, les parodies, etc. Donc oui, ça fera toujours partie de ce que je présente aux élèves, mais en moindre quantité.

M : Merci pour cet entretien !

P : Mais de rien !

Annexe 15

Photos des jeux de société autour des contes et des carnets de voyage sur le roman Peter Pan réalisés par les élèves de la professeure interviewée

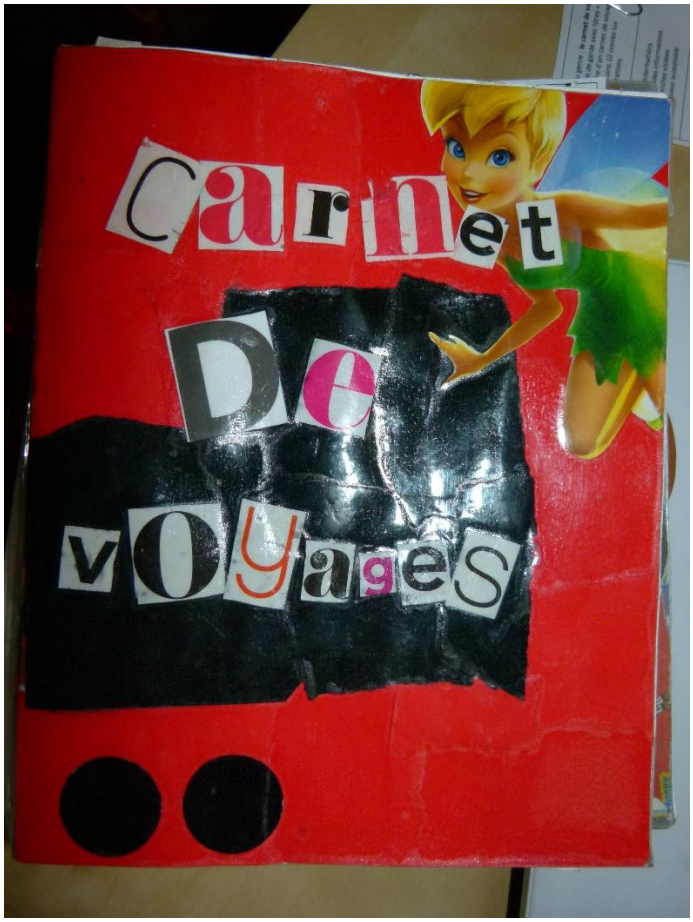
Carnet
De
voyages

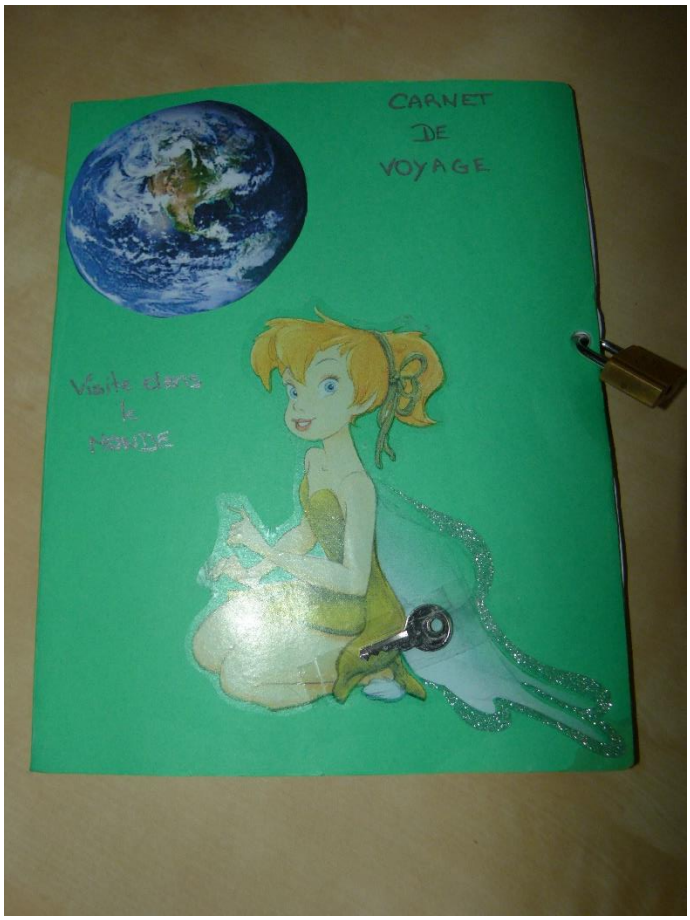
CARNET
DE
VOYAGE
Visite dans
le
MONDE

Annexe 16

Extrait de l'introduction d'Elisa Biancardi sur « La Belle et la Bête »[190]

INTRODUCTION

MADAME DE VILLENEUVE ET MADAME LEPRINCE DE BEAUMONT : DE LA GALANTERIE À LA PÉDAGOGIE

Curieuse destinée que celle des deux narratrices, Gabrielle-Susanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, qui, sans se connaître, ont tour à tour proposé, à une quinzaine d'années de distance, deux versions distinctes de « La Belle et la Bête », un des contes les plus goûtés de la tradition féerique occidentale : au lieu de jouir d'une gloire durable pour avoir brillamment revisité l'histoire de l'amour « impossible » entre une jeune fille charmante et une bête terrifiante – moderne réemploi, parmi beaucoup d'autres, de « La recherche de l'époux disparu », conte-type 425 qui avait déjà inspiré à Apulée le récit initiatique d'*Amour et Psyché*[1] –, aussi bien Mme de Villeneuve que Mme Leprince de Beaumont ont eu, pour des raisons différentes, l'infortune d'être rejetées dans l'ombre par l'extraordinaire éclat de leur conte de fées.

Publiée dans *La Jeune Américaine et les contes marins* en 1740, et aussitôt appréciée, la version de Mme de Villeneuve se vit priver de ses approfondissements narratifs quand elle suscita, en 1756, l'intérêt de la deuxième femme de lettres qui, installée à Londres comme éducatrice, avait jugé opportun de modifier à des fins didactiques le texte de sa devancière, l'écourtant, le remaniant et l'édulcorant sans en changer le titre ni citer sa source, pour l'introduire ensuite dans son

[1] Enchâssé dans *L'Âne d'or* ou *Les Métamorphoses* d'Apulée (livres IV, 28 à VI, 24), ce récit n'est, comme on sait, que la première version littéraire connue du conte-type 425 qui, avec le n° 432 et le n° 433, renvoie au plus vaste motif folklorique de l'« époux monstrueux », l'un des plus repris par les contes de fées littéraires dans la France de l'Ancien Régime (voir à ce propos Raymonde Robert, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle*, Paris, Champion, 2002, pp. 146 ss.). Pour un rapide aperçu de l'histoire de ce conte, nous renvoyons aussi à notre notice de « La Belle et la Bête », pp. 1433-1434.

Magasin des enfants. Ce manuel, sorte d'encyclopédie à l'usage des plus jeunes, se révéla un tel succès éditorial que, bientôt traduit dans plusieurs langues, il imposa depuis lors la version abrégée de « La Belle et la Bête » tant en France qu'à l'étranger.

Moins riche d'implications que le conte de Mme de Villeneuve, le récit pourtant élégant et toujours suggestif de l'éducatrice finit ainsi par effacer la mémoire du modèle original. Paradoxalement, cette adaptation si populaire ne favorisa pas pour autant la renommée de son auteur. Ayant en effet survécu sans encombre au contexte pédagogique qui l'avait d'abord justifiée, et fait l'objet de rééditions séparées, la version de Mme Leprince de Beaumont devint rapidement la matière de constantes réécritures, imitations et transformations de la part d'innombrables écrivains, cessant par là de s'associer à son nom, et renvoyant plutôt à une sorte de réservoir indéterminé de connaissances communes ouvert à l'intervention de créateurs en tous genres[2]. C'est ainsi que ce conte d'origine folklorique, venu du fond des âges, mais renouvelé par les séduisantes actualisations des deux narratrices, a été d'une certaine manière restitué, au fur et à mesure qu'il s'est imposé à l'attention, au patrimoine de l'imaginaire collectif qui l'avait engendré. C'est ainsi également que, contre toute attente, sa diffusion si généralisée a fini par éclipser non seulement la réputation de son premier auteur, fatalement évincé par l'emprunt non signalé de Mme Leprince de Beaumont, mais aussi la fortune littéraire de celle-ci, pourtant plus solide et attestée.

Si le *Magasin des enfants*, encore très familier aux lecteurs de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, est aujourd'hui peu connu – ou plutôt mal connu à cause des remaniements réducteurs et trop orientés qu'il a subis au cours de son histoire éditoriale –, l'œuvre féerique de la première conteuse, qui, à l'exception de « La Belle et la Bête », n'a jamais fait l'objet de réimpressions modernes est souvent ignorée même des spécialistes, et cela malgré l'avis de Paul Delarue, selon qui le recueil de *La Jeune Américaine* « ... mérite d'être mieux connu des folkloristes », d'autant plus que sa « Belle et la Bête » peut reven-

[2] Sur l'étendue de ce phénomène intertextuel, on peut par exemple consulter Betsy Hearne, *Beauty and the Beast. Visions and Revisions of an Old Tale*. With an Essay by Larry DeVries, Chicago, University of Chicago Press, 1989, *passim*.

[190] De Villeneuve, Gabrielle-Susanne, Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Op. cit.* p. 9-10.

PRÉSENTATION

> « Courage, la Belle ; sois le modèle des femmes généreuses ; fais-toi connaître aussi sage que charmante [...]. Tu seras heureuse pourvu que tu ne t'en rapportes pas à des apparences trompeuses. »

La Belle et la Bête évoque plus volontiers sans doute les somptueuses images du film de Jean Cocteau datant de 1946 (et la figure léonine de Jean Marais), ou le dessin animé produit par les studios Walt Disney en 1991, que le conte de Mme de Villeneuve publié en 1740, au début du règne de Louis XV.

La version de l'histoire que les uns et les autres ont choisi d'adapter n'est d'ailleurs pas la sienne, mais celle de Mme Leprince de Beaumont. Auteur d'une œuvre considérable, cette dernière prit le parti de raccourcir sensiblement le conte de Mme de Villeneuve (il s'arrête quand l'aveu d'amour de la Belle délivre la Bête de son sort) et de le joindre aux récits réunis dans le *Magasin des enfants*, ouvrage pédagogique publié à Londres en 1756. Le succès du volume et celui de la version succincte de *La Belle et la Bête*

qu'il contenait allaient rapidement éclipser le conte de Mme de Villeneuve, d'autant plus que celui-ci avait été publié anonymement. À travers ces deux versions, le XVIII[e] siècle devait apprécier beaucoup une histoire inspirée par quelques mythes de l'Antiquité : Nivelle de La Chaussée adapta le conte de Mme de Villeneuve pour la scène en 1742, Marmontel fit de même pour l'opéra en 1771 avec le conte de Mme de Beaumont et Mme de Genlis en donna une version dans son théâtre d'éducation paru en 1779. Après eux, quelques auteurs du XIX[e] siècle adapteront ou récriront le conte à leur tour, assurant à *La Belle et la Bête* la célébrité que l'on sait, mais ne se souciant guère de son premier auteur, définitivement dépossédé de son œuvre.

C'est à l'extrême fin du XVII[e] siècle que les contes de fées ont été popularisés en France par Catherine d'Aulnoy et Charles Perrault. Le genre compta ensuite un nombre conséquent de femmes auteurs et connut un succès si considérable que bien des auteurs masculins imaginèrent d'en écrire, y compris Jean-Jacques Rousseau. Sous le titre *La Jeune Amériquaine et les contes marins*, Gabrielle de Villeneuve conçut le projet de placer dans un récit qui sert de cadre (le retour à Saint-Domingue d'une jeune créole et de son fiancé) une série de contes qui seraient racontés à tour de rôle par les passagers du bateau : en 1740 parurent les deux premiers volumes contenant *La Belle et la Bête*, histoire racontée par une femme de chambre à l'esprit délié, Mlle de Chon ; l'année suivante parurent les trois volumes contenant *Les Nayades*, conté cette fois par le capitaine du bateau ; à la fin de ce deuxième conte marin, l'auteur en annonce un troisième qui ne vit pas le

[191] De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *Op. cit.* p. 7-11.

jour (retrouvé après sa mort, il fut publié sous le titre *Le Temps et la Patience*).

Veuve à vingt-six ans, bientôt ruinée, longtemps compagne de l'un des plus grands dramaturges du temps, Crébillon père, Gabrielle de Villeneuve a laissé à ses contemporains le souvenir d'une femme de grande taille, peu jolie, « le nez le plus long et les yeux les plus malignement ardents que j'ai vus de ma vie », si l'on en croit Louis-Sébastien Mercier. Venue tard à la littérature, elle est pourtant l'auteur d'une douzaine d'ouvrages généralement signés de la seule initiale de son patronyme, ce qui a compliqué les questions d'attribution. Choisissant tantôt la forme du conte, tantôt celle du roman, elle a laissé une œuvre de fiction qui, pour avoir sombré dans l'oubli comme bien des œuvres de femmes de cette époque, n'en mérite pas moins l'intérêt.

Dans *La Belle et la Bête*, Gabrielle de Villeneuve ne se contente pas d'exploiter le vieux motif de la métamorphose par amour. Elle mêle aux thèmes habituels du genre, parmi lesquelles la présence de fées et leurs rivalités incessantes, des références à la pastorale et au roman précieux, genres en vogue au XVII^e^ siècle. La Bête qu'elle imagine n'est pas un homme à tête de lion mais un monstre véritable, pourvu d'une trompe et couvert d'écailles, qui souffle et qui hurle, et qui ne possède ni grâce ni esprit de finesse : tout ce qu'il est capable de demander à la Belle est de coucher avec lui. Le château de la Bête n'est pas seulement une demeure étrange et luxueuse où les valets ont été changés en statues (ce dont se souviendra Cocteau), mais il contient des fenêtres sur le monde qui permettent à la Belle captive d'assister aux représentations de la Comédie-Italienne ou de l'Opéra, d'avoir vue sur la foire Saint-Germain

ou sur la promenade des Tuileries. Le monde s'est fait théâtre, le réel pure représentation. Mets délicieux, parures de tous les pays, instruments de musique, bibliothèque pour contenter « son grand goût de la lecture », oiseaux et singes pour la servir, tout concourt à donner au quotidien de la Belle les formes de la perfection. Le goût de l'époque en matière de mode et de décoration, les « singeries », l'intérêt pour l'optique et ses illusions, le souci de contenter les sens autant que l'esprit tissent la toile de fond d'un conte magnifique regorgeant de détails inventifs et de précisions cocasses. Consacrée à la rivalité des fées entre elles et à leurs étranges coutumes, la deuxième partie se transforme en récit des origines (celles de la Belle) et se conclut sur une vision merveilleuse où le couple formé par la Belle et la Bête (redevenue « gracieuse ») est invité à gouverner sagement l'Île heureuse. Tout rentre ainsi dans l'ordre des contes : les animaux sont redevenus les hommes qu'ils étaient, la bonté et la beauté triomphent, les méchantes fées ont perdu la partie.

Par l'invention de *La Belle et la Bête*, Gabrielle de Villeneuve enrichit le domaine des contes de fées de l'un de ses plus beaux récits, dotant son héroïne d'une « force d'esprit qui n'est pas ordinaire à son sexe », comme elle prend soin de le souligner. Malgré les dangers et l'étrangeté des situations, la Belle prend son destin en main : généreuse, elle accepte de se substituer à son père auprès du monstre, comme elle accepte plus tard d'épouser la Bête parce qu'elle la voit souffrir. Si elle répond sans rougir au désir, elle ne boude pas non plus le plaisir de plaire et d'être en tout point contentée. Toutes-puissantes, les fées tentent de leur côté d'organiser comme elles peuvent la marche du temps et de régler le sort d'humains qui semblent avoir grand besoin de leur aide pour disposer dans leur existence des biens les plus chers : l'amour et la fidélité dans les épreuves, la beauté alliée à la bonté véritable, l'éternelle jeunesse. Fantasme d'une maîtrise et d'un pouvoir dont les femmes ne disposent guère dans la réalité du temps de Mme de Villeneuve mais que la conteuse, dans *La Belle et la Bête* comme dans ses autres récits, nourrit avec une remarquable obstination.

MARTINE REID

La Belle et la Bête des studio Disney[192]

La Belle et la Bête

Emblématique de la renaissance des studios Disney, le film présente tous les ingrédients des créations à venir : une héroïne féminine, une histoire d'amour mouvementée, le rejet de la différence et des seconds rôles joués par des animaux ou des objets anthropomorphes.

Le célèbre conte français du XVIIIe siècle est adapté de manière féerique et somptueuse, comme l'avait fait Jean Cocteau en 1946. Mademoiselle Belle, douce et tendre jeune fille, dévore les livres. Son père, un inventeur, se retrouve prisonnier dans le château d'une bête hideuse. Belle offre de prendre sa place. Avec l'aide des habitants ensorcelés du château, dont une théière, un chandelier et une pendulette, elle va découvrir que derrière les apparences de la laideur se cache un être doué de sentiments profonds. Le charme est rompu et l'amour redonne au « monstre » la beauté, sous les traits d'un prince. Il ne faut jamais se fier aux apparences et la beauté vient du cœur. C'est l'un des premiers films où l'animation numérique, très présente, se conjugue parfaitement avec l'animation traditionnelle.

Titre original
Beauty and the Beast (1991)

Réalisation
Gary Trousdale
Kirk Wise

Scénario
Roger Allers
Kelly Asbury
Brenda Chapman
Tom Ellery
Kevin Harkey
Robert Lence
Burny Mattinson
Brian Pimental
Joe Ranft
Chris Sanders
Bruce Woodside
Linda Woolverton

Production
Don Hahn pour Silver Screen Partners IV
Walt Disney Pictures

Musique
Alan Menken

Montage
John Carnochan

Direction artistique
Brian McEntee

Direction ou supervision des animations
Glen Keane
Dave Pruiksma
Nik Ranieri
Chris Wahl
Ruben A. Aquino
James Baxter
Andreas Deja
Russ Edmonds
Will Finn
Mark Henn

234 • LES FILMS

Le film reçoit deux oscars : l'un pour les chansons, signées Ashman et Menken, et l'autre pour la musique. C'est le premier dessin animé nominé pour l'oscar du meilleur film.

La scène du bal est désormais ancrée dans nos mémoires, ainsi que le numéro des objets animés, sur des accents de Maurice Chevalier, avec une chorégraphie digne des plus belles comédies musicales d'Hollywood.

La réalisation dure trois ans et demi, associant près de 600 animateurs, artistes et techniciens. Certains directeurs artistiques viennent en France visiter les châteaux de la Loire pour trouver l'inspiration.

L'être différent, qui s'exprime ici dans le personnage de la Bête, aura le visage de Quasimodo dans *Le Bossu de Notre-Dame* (1996) ou celui de Pocahontas dans le film homonyme (1995).

LES FILMS • 23

[192] Lucci, Gabriele, Mulkai, Claire. *Op. cit*. p. 234-235.

Annexe 17

Travaux réalisés lors de la première activité

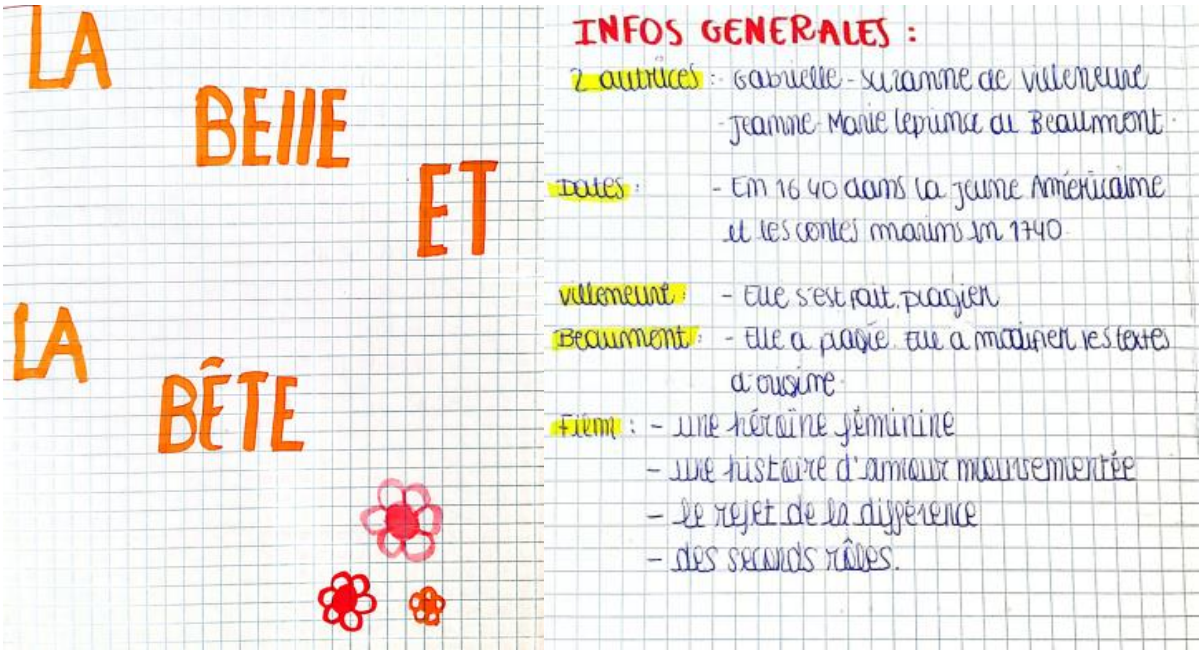

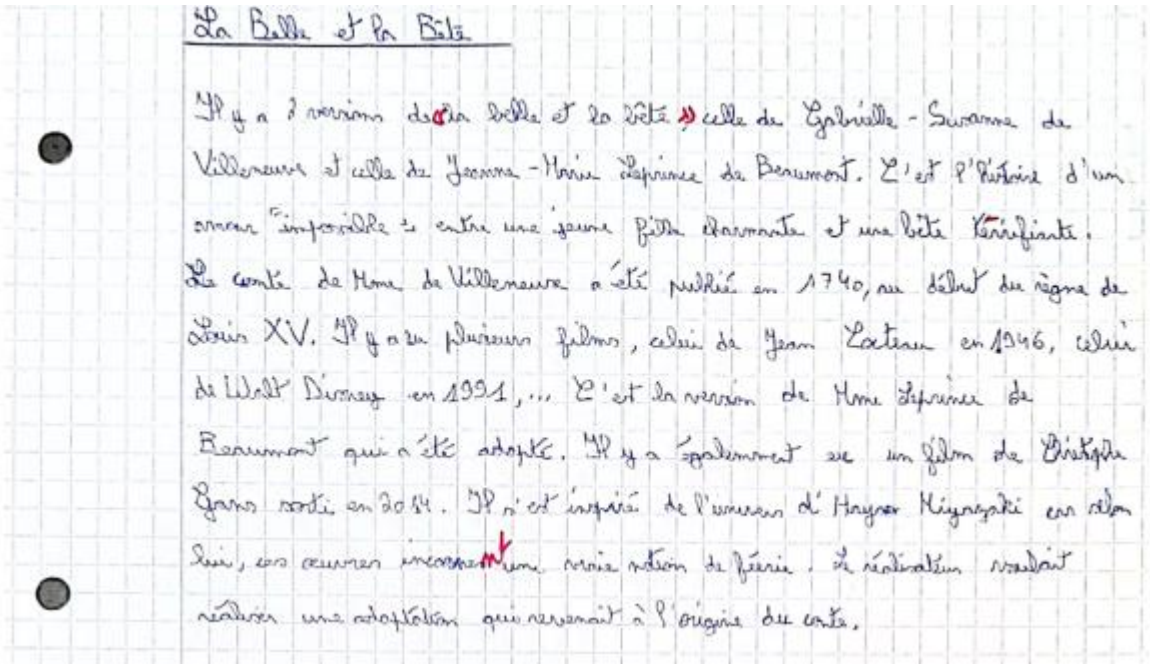
La Belle et la Bête

Il y a 3 versions de la Belle et la Bête : celle de Gabrielle - Suzanne de Villeneuve et celle de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. C'est l'histoire d'un amour "impossible" entre une jeune fille charmante et une bête terrifiante. Le conte de Mme de Villeneuve a été publié en 1740, au début du règne de Louis XV. Il y a eu plusieurs films, celui de Jean Cocteau en 1946, celui de Walt Disney en 1991, ... C'est la version de Mme Leprince de Beaumont qui a été adaptée. Il y a également eu un film de Christophe Gans sorti en 2014. Il s'est inspiré de l'univers d'Hayao Miyazaki en plus bref, ces œuvres incorporent une vraie notion de féerie. La réalisation voulait réaliser une adaptation qui revenait à l'origine du conte.

Jules
Fredo
[redacted]

Livret La Belle et la Bête

Plusieurs auteurs ont écrit en une quinzaine d'années plusieurs versions de « la Belle et la Bête » maintenant : Gabrielle-Susanne Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont.

Le récit parle d'un amour impossible d'une belle fille et d'une bête.

Cette œuvre jouée et écrite par plusieurs écrivains au 18ème siècle, est introduite dans une encyclopédie destiné aux plus jeunes.

Cette œuvre a été reprise par Jean Cocteau en 1946 : raconte une belle fille et une bête hideuse qui tombe amoureux. Et les studios Disney ont adapté le conte aussi : le film a reçu deux Oscars et une durée de réalisation de 3 ans et demie.

Christophe Gans qui réalise une adaptation féerique, fantastique qui revient à l'origine du conte avec une nouvelle vision.

Il n'a pas voulu refaire un remake de Jean Cocteau donc parle plus de la Belle que la bête.

Vincent Cassel a interprété deux fois la bête en tournage et hors tournage, le maquillage réalisé en matériaux durs et des corrections faits numériquement.

Ce Conte est connu partout dans le monde et a été réinterprété en film, théâtre et télévision.

(Jean Cocteau le fait en film onirique qui reprend une partie de l'histoire du conte.)

La Belle et la Bête :

[redacted] Lisa Elise

Gabrielle-Susanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ont toutes deux proposé deux versions distinctes de "La Belle et la Bête", une histoire d'amour impossible entre une jeune fille charmante et une bête terrifiante. La version de Mme de Villeneuve publiée en 1740 sera modifiée, par la deuxième en 1756, à des fins didactiques. Elle va l'écourter, la remanier et l'édulcorer jusqu'à en faire oublier le modèle original.

« La Belle et la Bête » est évoqué sous les images du film de Jean Cocteau ou encore le dessin animé produit par les studios Walt Disney. Cependant tous ont choisi d'adapter la version de Mme Leprince de Beaumont. La Bête était un véritable monstre qui ne possède ni grâce ni esprit de finesse dans le récit de Gabrielle Villeneuve. Elle enrichit les contes de fées avec une femme qui prend son destin en main. Les Studios Walt Disney en ont fait un exemple que derrière les apparences de la laideur ~~des~~ parfois, se cache un être doué de sentiments profonds. C'est l'un des premiers films d'animation numérique présenté parfaitement avec l'animation traditionnelle. Il reçoit deux oscars.

Le conte a été aussi ~~interprété~~ réalisé sur grand écran par le poète Jean Cocteau. Le film onirique relate la relation teintée de crainte et d'amour qu'entretiennent les deux personnages. L'adaptation de Christophe Gans revient au conté original. Le réalisateur s'inspire de l'univers du cinéaste japonais Hayao Miyazaki qui incarne une vraie notion de féerie. La trame narrative se concentre plus autour de la Belle que de la Bête.

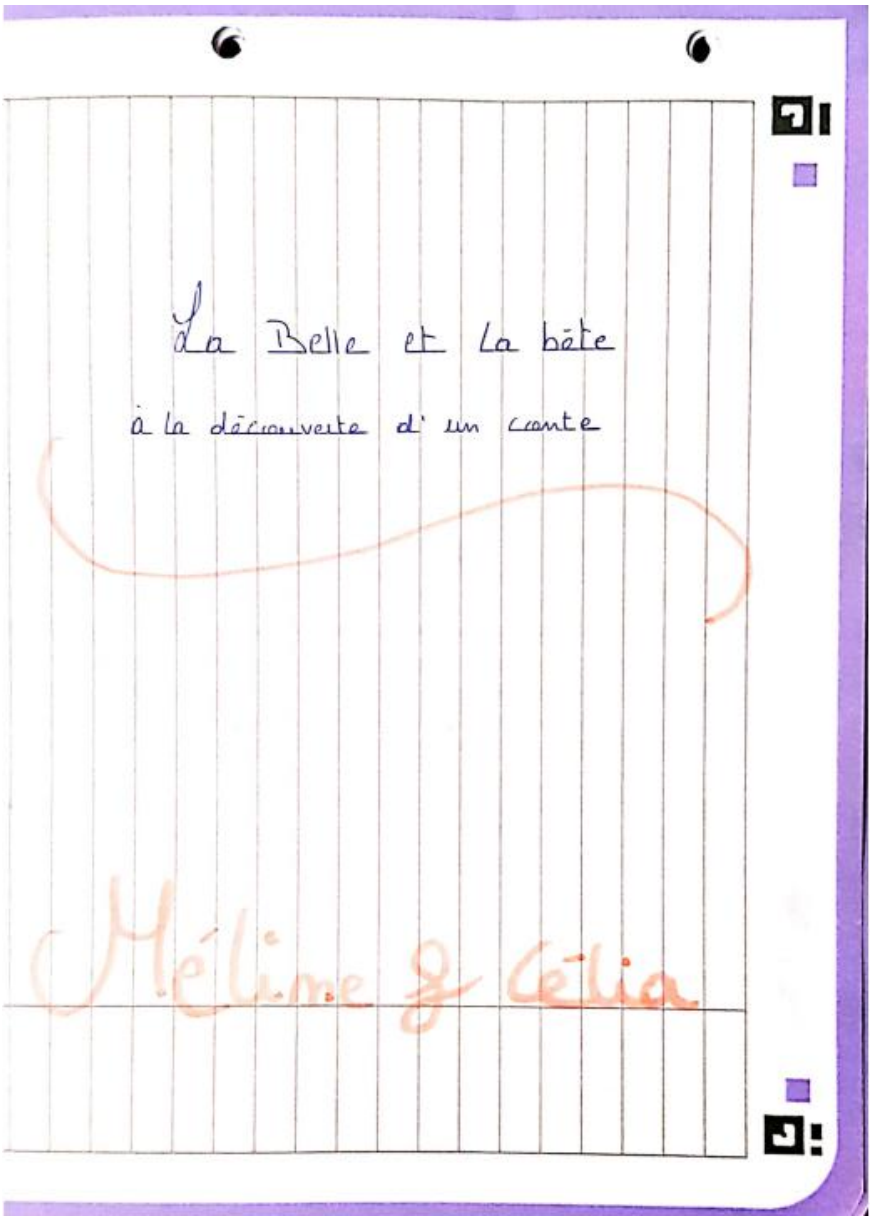
La Belle et La bête
à la découverte d'un conte
Mélime & Célia

La belle et la bête des studios Disney

Titre original : Beauty and the Beast (1991)

Réalisation : deux 3ans et demi, associant près de 600 animateurs, artistes et techniciens

Sujet : héroïne féminine, histoire d'amour, sujet de la différence et des secrets bâtis parmi des animaux au sujet anthropomorphes

Résumé : Parle d'une jeune fille nommée Belle qui aime les livres. Son père inventeur va être prisonnier dans un château gardé par la bête. Belle va échanger sa place avec celle de son père. Aidé de ses amis, une histoire d'amour va se créer entre la belle et la bête

La belle et la bête de Jean Cocteau

réalisateur: Jean Cocteau

Sorti au cinéma : le 29 octobre 1946

rôle principal : Josette Day incarne la belle et Jean Marais la bête

Résumé : Belle est jalousée par ses deux sœurs. Lors de son voyage son père prend mal elle lui ramener une rose. Il tombe sur un château, il arrache la rose la bête va lui lancer un ultimatum il lui laissa la vie en échange de l'une de ses filles. Belle accepte pour sauver son père

La belle et la bête de Christophe Gans

au cinéma : le 12 février 2014

réalisateur : Christophe Gans

inspiration : univers du cinéaste japonais Hayao Miyazaki

adaptation : des contes publié en 1740 par Madame de Villeneuve

trame narrative : plus concentré autour de la Belle. La transformation de Vincent Cassel en bête se fera en post-production.

Vincent Cassel a en réalité dû interpréter deux fois ses performances. Premièrement seul sur le plateau et ensuite plus d'un mois après le tournage. Des caméras captaient ses expressions pour ensuite y ajouter le masque de la bête / matériaux deux axes points implantés un peu en). Les corrections ont été faites numériquement

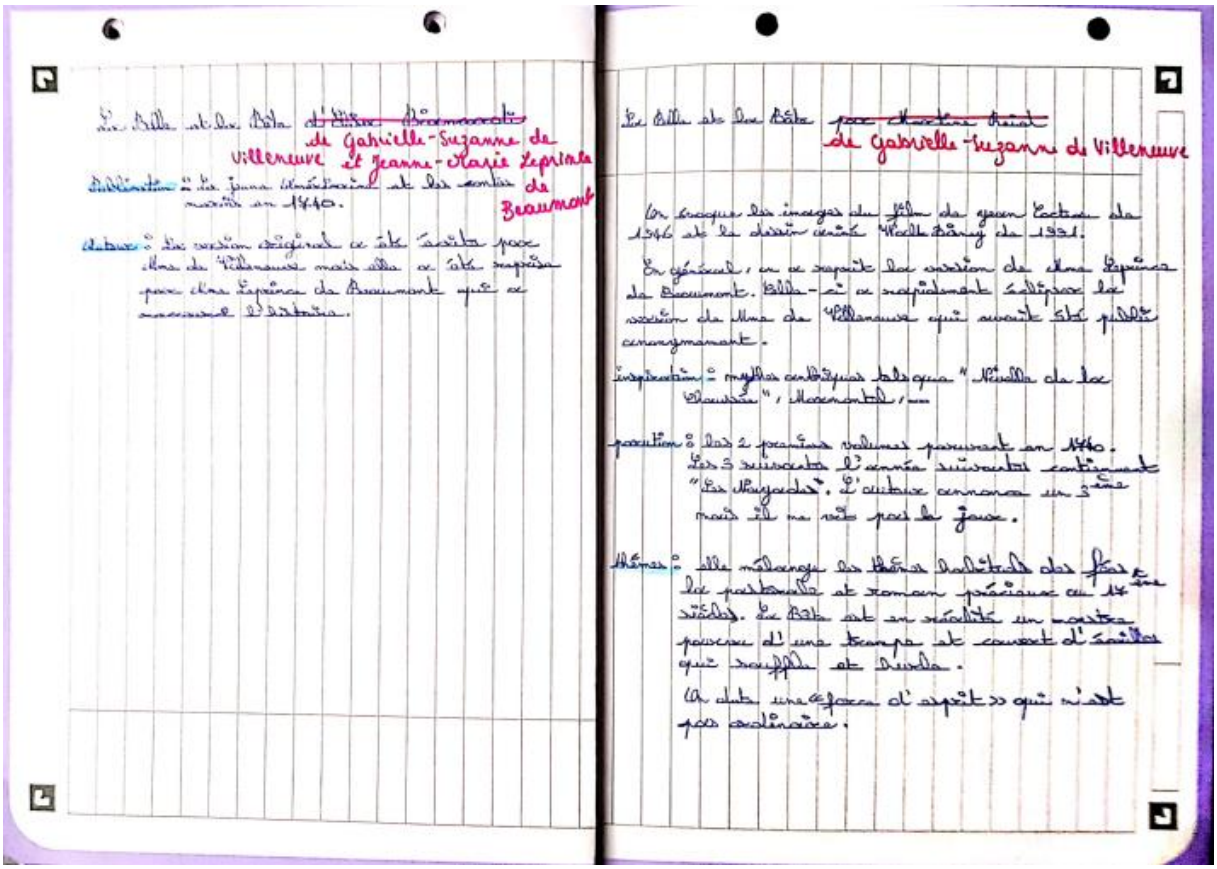

Le Bille et le Bête ~~d'Elsa Triolet~~ de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve et Jeanne-Marie Leprince de Beaumont

Publication : La jeune américaine et les contes marins en 1740.

Auteur : La version originale a été écrite par Mme de Villeneuve mais elle a été inspirée par Mme Leprince de Beaumont qui a raconté l'histoire.

La Bille et la Bête ~~par Charlotte Perrot~~ de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve

Ce croquis les images du film de Jean Cocteau de 1946 et le dessin animé "Walt Disney de 1991.

En général, on se rapporte les versions de Mme Leprince de Beaumont. Bille-si se rapprochant également la version de Mme de Villeneuve qui aurait été publié ensuite.

Inspiration : mythes antiques tels que "Psyché et l'Amour", Moyen-Âge, ...

parution : Les 2 premiers volumes paraissent en 1740. Les 5 suivants l'année suivante contiennent "Les Mirgandes". L'auteur annonce un 3ème mais il ne voit pas le jour.

thèmes : elle mélange les thèmes traditionnels des fées et les particularités et romans précieux du 17ème siècle. La Bête est en réalité un contes persans d'une femme et convient d'épilles qui souffle et brûle.

On dit une « femme d'esprit » qui n'est pas ordinaire.

Annexe 18

Travaux réalisés pour la quatrième activité

Dialogue au féminin : Madame de Villeneuve et Christophe Gans

Entre les pages du roman, lorsque le livre est au repos, sur la table de chevet, la Belle vagabonde d'ennuie en attendant le prochain chapitre. Elle déambule sans savoir que faire pour se rendre utile.

Dans l'entre-bâillement d'une porte la jeune femme aperçoit une silhouette se dessiner dans le reflet d'un miroir. Plus elle s'y rapproche, plus le corps d'une demoiselle lui ressemblant étrangement s'en dégage. Etonnée par cette découverte la Belle en resta muette. Tandis que notre deuxième Belle, qu'on aurait dit sortie d'un film féerique, lui tend un sourire malicieux.

- "Bien le bonjour" lui dit-elle avec une pointe de dominance dans la voie.

Décontenancé, notre Belle littéraire, essaye de paraitre le plus stricte d'elle-même possible

- "Enchantée" finit-elle part lui répondre.

Malgré tous ces efforts sa voix trahissait sa soumission naturelle.

- "Ne te retiens pas. Tu peux affirmer ta personnalité avec moi. Je ne suis pas là pour te juger ou te rappeler à l'ordre."
- "Comment le pourrais-je ?" s'énerva-t-elle plus qu'elle ne l'aurait voulue. "Je ne peux être moi-même. Je dois toujours être parfaite ou du moins le sembler."

Son ton se cassa sur ces dernières paroles. Un début de larmes se créa dans ses yeux. On lui avait visiblement touché une corde sensible. Son interlocutrice la regarda avec empathie. Cette dernière aurait-en aimé pouvoir lui venir en aide mais son temps touché à sa fin. Elle espéra de tout son âme que le peu de propos échangés aidera sa nouvelle amie à s'assumer. La Belle littéraire s'essuya les yeux. Au même moment l'autre jeune femme disparait du miroir. La première reprit ces esprits. Pendant une fraction de seconde, elle eut cru rêver. Cependant elle en était convaincue, ce qui s'est passé était bien réelle, elle ne l'a pas imaginé. Belle sentit en elle une force inexploitée jusqu'à alors. Elle ne se douté pas, que non loin de là, la Bête avait assisté à toute la scène…

Laure
5B1

~~renfort français~~ → eliven30kp@gmail.com

La Belle & La Belle

✧ Les deux Belles se rencontrent grâce à un miroir.

La pièce interdite... Belle avait toujours voulu s'y rendre. Cette porte sombre comme les ténèbres qui surplombait ces escaliers interminables. Malheureusement, la Bête lui avait toujours interdit d'y pénétrer et ses paroles résonnaient encore au fond de son esprit: "Jamais tu ne franchiras cette porte, ou se déchaînera sur toi toute ma colère!". 3 semaines s'étaient déroulées après cet incident, mais voilà bien 3 jours que la jeune femme hésitait à franchir les limites.

Le lendemain, la Bête lui avait annoncé qu'il partait chasser dans ~~ete~~ la forêt & qu'il serait de retour à l'aube. Profitant de cette opportunité*, Belle traversa la maison, jusqu'à se retrouver au bas de ces escaliers. Elle leva les yeux lentement, ils se posèrent sur chacune des marches jusqu'à ce que son regard se porta sur la porte tant convoitée. La jeune femme sentit la curiosité s'emparer d'elle et elle gravit les marches une à une. Une fois en haut, elle posa sa délicate main sur la poignée et tourna celle-ci délicatement. Un flash vint fendre l'élan de la Belle; "Et si la pièce était fermée à clé? Et si quelque chose ou quelqu'un vivait dans ces quartiers sombres? Au final, le château était si grand que tout semblait possible". Elle prit tout de même son courage à deux mains et poussa la porte qui s'ouvrit en grinçant...

La pièce était sombre et Belle mit du temps avant que ses yeux ne s'aclimatent à la pénombre. Elle avança tout de même à tâton et découvrit soudain un balcon, et à quelques mètres devant, se dressait une table où y était posé une magnifique rose rouge. Celle-ci était protégée par un couvercle en vert et tout autour de la rose, se propageait comme des scintillements d'une douce couleur rosée & dorée. Belle s'approcha alors de cette boîte de Pandore lorsque

* Elle laissa passer la journée, et au soir, ...

le regard de la Belle fût attiré par un reflet qui provenait tout bonnement d'un miroir, un miroir qui était posé au sol, qui ne dépassait pas la hanche de Belle, et qui reflétait les rayons magiques de la lune sous un ciel particulièrement étoilé ce soir là.

Alors, Belle s'approcha de sa nouvelle découverte, toujours d'un pas silencieux et lorsqu'elle fût assez proche pour le toucher, elle posa son doigt sur les ornements de formes étranges. Belle pouvait discerner une femme en robe de soirée, quelque chose qu'elle identifia comme étant un œuf et entre eux, un sablier sur lequel elle posa son doigt...

Soudain, Belle fût traversée d'un glaçant frisson qui traversa toute sa colonne vertébrale. Son instinct l'incita à quitter les lieux alors elle se leva mais c'est alors qu'une voix douce, charmante et envoutante la coupa dans son élan.

Ce ne pouvait être Madame Samovar car elle était restée en cuisine accompagnée de son fils et du Chandelier. Elle se retourna donc lentement et regarda en direction du balcon mais le son venait de plus bas, vers le miroir. C'est alors qu'un visage apparût sur ce fameux miroir ! Belle crû d'abord à son reflet mais ses mouvements n'étaient pas coordonnés avec ceux de son soit-disant reflet. Alors abasourdie, Belle tenta quelques paroles avec l'espoir minime d'une réponse mais c'est alors qu'une voix résonna dans la pièce ! "Bonsoir", lui déclara la femme. "Tu es Belle n'est-ce pas ?". Belle, choquée de ce qui lui arrive, légèrement paralysée, tenta tout de même quelques mots : "Heu..., oui c'est bien ça..." Son reflet lui répondit : "Je te trouve fort étonnée très chère... n'as-tu jamais remarqué qu'une part de magie restait constante dans cette demeure ?". "Si bien-sûr et cela m'intrigue, es-tu mon reflet ?" lui demanda Belle. "Non, Belle, je suis me nomme Belle également mais je vis à une autre époque que toi". "Comment ça ?" lui demanda Belle. "Sache très chère que je viens d'une époque lointaine, que tu ne peux connaître !" lui répondit son reflet."

Bibliographie

Bibliographie primaire

- **Œuvres littéraires**

De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *La Belle et la Bête*. Paris : Gallimard, 2010. Folio.

Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *La Belle et la Bête*. Paris : Le Livre de Poche, 2019. Libretti.

- **Œuvres cinématographiques**

Cocteau, Jean (réalisateur). *La Belle et la Bête* [DVD]. M6 Interactions, 2013, 96 minutes.

Gans, Christophe (réalisateur). *La Belle et la Bête* [PLATEFORME DE STREAMING]. Netflix, 2020, 109 minutes.

Trousdale, Gary, Wise, Kirk (réalisateurs). *La Belle et la Bête* [PLATEFORME DE STREAMING]. Disney+, 2020, 91 minutes.

Bibliographie secondaire

- **Ouvrages et articles théoriques**

Aarne, Antti, Thompson, Stith. *The Types of the Folktale : A Classification and Bibliography*. 2nd Revision, 4th Print. Helsinki : Suomalainen tiedeakatemia, 1981. FF communications 184.

Angélopoulos, Anna. « Le conte d'Eros et Psyché dans la littérature orale » in *Topique*. Vol. 75, n° 2 (2001) : p. 155-69.

Aubrit, Jean-Pierre. *Le conte et la nouvelle*. Paris : Armand Colin, 1997. Cursus.

Bettelheim, Bruno. *Psychanalyse des contes de fées*. Paris : Laffont, 1976. Réponses.

Brohée, Sarah. « La Belle et la Bête : l'expression des mythes et des valeurs de Jean Cocteau dans l'adaptation cinématographique d'un conte de fées ». Mémoire. UCLouvain, 1998.

Cocteau, Jean. *La Belle et la Bête*. Paris : L'avant-scène, 1973. L'avant-scène Cinéma, n° 138/139.

Cocteau, Jean. *La Belle et la Bête*. Paris : L'avant-scène, 2014. L'avant-scène Cinéma, n° 610.

Defrance, Anne. « Aux sources de la littérature de jeunesse : les princes et princesses des contes merveilleux classiques » in *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*. Vol. 4, n°82 (2010) : p. 25-34.

De Villeneuve, Gabrielle-Suzanne. *La jeune américaine et les contes marins (La Belle et la Bête)* ; *Les belles solitaires*. Leprince de Beaumont, Jeanne-Marie. *Magasin des enfants (La Belle et la Bête)*. éd. Biancardi, Elisa. Paris : Honoré Champion, 2008. Sources classiques ; 83.

Fosséprez, Adèle. « Différentes adaptations d'un conte de fées, du XVIII^{e} siècle à nos jours : l'exemple de *La Belle et la Bête* ». Mémoire. UCLouvain, 2016-2017.

Gardien, Ève. « La Belle et la Bête, ou comment la Belle est devenue princesse… » in *Reliance*. Vol. 3, n°17 (2005) : p. 74-79.

Jomand-Baudry, Régine, Perrin, Jean-François. *Le conte merveilleux au XVIII^{e} siècle : une poétique expérimentale*. Paris : Kimé, 2002. Détours littéraires.

Lucci, Gabriele, Mulkai, Claire. *Le cinéma d'animation*. Paris : Hazan, 2006. Guide des arts.

Persson, Deerie Sariols. « Monstres, animaux et métamorphoses : le cycle du fiancé animal » in *Enfances Psy*. Vol. 41, n° 4 (2008) : p. 148-52.

Rozovas, Benjamin. *Dans les coulisses de La Belle et la Bête de Christophe Gans*. Paris : Huginn & Muninn, 2014.

Solomon, Charles. *La Belle et la Bête, l'histoire éternelle d'un chef-d'œuvre*. Paris : Huginn & Muninn, 2017.

- **<u>Ouvrages et articles didactiques</u>**

Busson, Éric, Périchon, Dominique. *Le cinéma dans la classe de français : se former et enseigner*. Paris : Bertrand-Lacoste, 1998. Parcours didactiques.

Dolz, Joaquim, Dufays, Jean-Louis, Simard, Claude. *Didactique du français langue première*. 2e éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2019. Pratiques pédagogiques.

FESeC. *Programme de français. 2e et 3e degrés professionnel et technique de qualification*. Bruxelles, 2014.

FESeC. *Programme de français. 2e degré des humanités générales et techniques*. Bruxelles, 2018.

FESeC. *Programme de français. 3e degré des humanités générales et techniques*. Bruxelles, 2018.

Jean, Georges. *Le pouvoir des contes*. 2e éd. Tournai : Casterman, 1983.

Laroque, Lydie. « Contes et valeurs : quelle évolution depuis 1923 à l'école primaire ? » in *Le français d'aujourd'hui*. Vol. 2, n° 197 (2017) : p. 15-26.

Louichon, Brigitte. « Le patrimoine littéraire : un enjeu de formation » in *Tréma*. N°43 (2015) : p. 1-10.

Louichon, Brigitte (dir.). *Un texte dans la classe. Pratiques d'enseignement de la littérature au cycle 3 en France*. Bern : Peter Lang, 2020. ThéoCrit'. Vol. 15.

Martin, Serge. *Les contes à l'école : le(s) Petit(s) Charperon(s) rouge(s)*. Paris : Bertrand-Lacoste, 1997. Parcours didactiques à l'école.

Ministère de la communauté française. *Programme d'études du cours de français. Premier degré commun, 1ère année A – 2e année commune*. Bruxelles, 2000.

Rommelaere, Hélène. « La Belle et la Bête en classe de professionnelle. Etude du conte de Madame Leprince de Beaumont et de certaines de ses versions » Mémoire. UCLouvain, 1996.

- **Ressources électroniques**

« La Belle et la Bête de Christophe Gans », sur le site Allociné. Consulté le 23 mars 2022. https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=203397.html

Dartois, Florence (28 décembre 2021). « “La Belle et la Bête” : la poésie de Jean Cocteau au cinéma » sur le site *Ina (Institut national de l’audiovisuel)*. Consulté le 23 mars 2022. https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/la-belle-et-la-bete-la-poesie-de-jean-cocteau-au-cinema

Table des matières

Remerciements ... 2
Introduction ... 3
1. « La Belle et la Bête » : analyse littéraire ... 6
1.1. Les origines du conte ... 6
1.2. Deux autrices féminines françaises du XVIII^e siècle ... 6
1.2.1. Gabrielle-Susanne de Villeneuve ... 6
1.2.1.1. Éléments biographiques ... 6
1.2.1.2. Sa version de « La Belle et la Bête » ... 7
1.2.2. Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ... 9
1.2.2.1. Éléments biographiques ... 9
1.2.2.2. Sa version de « La Belle et la Bête » ... 10
1.3. Les adaptations cinématographiques ... 12
1.3.1. Jean Cocteau (1946) ... 12
1.3.2. Les studios Disney (1991) ... 13
1.3.3. Christophe Gans (2013) ... 15
1.4. Thématiques et interprétations du conte ... 16
1.4.1. Un duo en duel ... 16
1.4.1.1. La figure féminine : la Belle ... 16
1.4.1.2. La figure masculine : la Bête ... 17
1.4.2. L'initiation amoureuse ... 18
1.4.3. La beauté et les autres ... 19
2. La Belle et la Bête : recherche didactique descriptive ... 20
2.1. Questions de recherche et hypothèses ... 20
2.2. Etat des études didactiques antérieures ... 22
2.3. Méthodologie ... 27
2.4. Résultats et leurs discussions ... 29
2.4.1. L'enquête ... 29
2.4.1.1. L'enseignement des contes ... 29
2.4.1.2. L'enseignement du conte « La Belle et la Bête » ... 37
2.4.2. Les entretiens ... 38
2.4.2.1. Le professeur qui enseigne les contes ... 39
2.4.2.2. Le professeur qui n'enseigne pas les contes ... 42
2.4.2.3. Le professeur qui a réalisé un projet pédagogique autour des contes ... 44
2.5. Conclusions générales ... 47

3. La Belle et la Bête : proposition de séquence didactique 51
3.1. Cadrage théorique 52
3.1.1. Recherches antérieures 52
3.1.2. Notions de cinéma 56
3.2. Les unités d'acquis d'apprentissage mobilisées 59
3.3. La séquence didactique 60
3.3.1. Première activité : « À la découverte d'un conte » 60
3.3.2. Deuxième activité : « La Belle et la Bête, œuvres littéraires » 63
3.3.3. Troisième activité : « La Belle et la Bête, œuvres cinématographiques » 66
3.3.4. Quatrième activité : « Dialogue au féminin » 70
3.3.5. Cinquième activité : « Débat au féminin » 73
3.3.6. Sixième activité : « La Belle et la Bête revisitée » 74
Conclusion 78
Annexes 82
Annexe 1 82
Annexe 2 83
Annexe 3 84
Annexe 4 85
Annexe 5 86
Annexe 6 87
Annexe 7 88
Annexe 8 89
Annexe 9 91
Annexe 10 92
Annexe 11 93
Annexe 12 94
Annexe 13 101
Annexe 14 107
Annexe 15 117
Annexe 16 119
Annexe 17 123
Annexe 18 129
Bibliographie 132

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres
Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/fial**